

Approbation du dossier d'accréditation  
de l'INSPÉ Toulouse Occitanie-Pyrénées  
pour 2021-2025

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 22 juin 2021

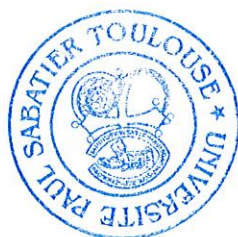
### Délibération 2021/06/CFVU – 63

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le dossier d'accréditation de l'INSPÉ Toulouse Occitanie-Pyrénées pour 2021-2025.**

Toulouse, le 23 juin 2021



Le Président

Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0

# Dossier de demande d'accréditation de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)



Vote Conseil d'Inspé du 28/01/2021

## INSPE

Toulouse Occitanie-Pyrénées

### Etablissement intégrateur

Université Toulouse 2 Jean-Jaurès - UT2J

### Etablissement(s) partenaire(s)

Université Fédérale Toulouse Midi - Pyrénées – UFT ; Université Toulouse III Paul Sabatier – UT3 ; Université Toulouse 1 Capitole – UT1 ; Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole – ENSFEA ; Institut National Universitaire Champollion – INU

### Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseils d'administration de l'établissement intégrateur et des établissements partenaires)

Conseil d'Inspé : 28/01/2021

CA UT2J :

CA UT1 :

CA UT3 :

CA UFT :

CA INU Champollion :

**Merci de renvoyer ce dossier à :**

[accreditation.inspe@enseignementsup.gouv.fr](mailto:accreditation.inspe@enseignementsup.gouv.fr)

# Sommaire

## 1) RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS - P. 3

- 1.1 Directeur ou directrice de l'INSPÉ, présidences du Conseil de l'institut et du COSP.
- 1.2 Equipe de direction.

## 2) STRATEGIE CONCERNANT LE PILOTAGE DU PROJET DE L'INSPÉ - P. 4

Texte d'orientation stratégique issu collégialement de la direction de l'INSPÉ, des partenaires universitaires et de l'académie :

- 2.1 Bilan synthétique de la stratégie mise en œuvre lors de la période écoulée.
- 2.2 Axes stratégiques retenus pour la période d'accréditation à venir.
- 2.3 Partenariats mis en place entre l'INSPÉ, les établissements et le rectorat dans le cadre de cette stratégie.

## 3) PRESENTATION DE L'OFFRE DE FORMATION - P.14

- 3.1 Périmètre.
- 3.2 Déploiement des formations.
- 3.3 Place de la recherche.
- 3.4 Continuum de formation.
- 3.5 Partenariats.
- 3.6 Fiches formation des mentions de master MEEF et « parcours adaptés ».

## 4) BUDGET DE PROJET – P. 37

- 4.1 Principes retenus pour la construction du budget de projet. Analyse des budgets de projet antérieurs et de leur évolution
- 4.2 Tableau du budget de projet actualisé (cf Annexe 4)

## Annexes – P. 39

- **Annexe 1** : indicateurs
- **Annexe 2** : tableau du nombre de personnels formateurs affectés à l'INSPÉ et pyramides des âges
- **Annexe 3** : tableau de ventilation du temps global de formation master MEEF 1<sup>er</sup> degré.
- **Annexe 4** : tableau du budget de projet actualisé.
- **Annexe 5** : projets de recherche nationaux et internationaux dans lesquels l'INSPÉ est impliqué.
- **Annexe 6** : fiches formation des 4 mentions.
- **Annexes autres** : conventions de partenariat, cadrage du mémoire, etc.

## 1) RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

### 1.1 Directeur ou directrice de l'INSPÉ et présidences du Conseil d'Institut et du Conseil d'orientation scientifique et pédagogique

- **Nom du directeur ou de la directrice de l'INSPÉ** : Christine VERGNOLLE MAINAR

Coordonnées téléphoniques : 05 62 25 20 04

Portable

Courriel : dir-inspe@univ-tlse2.fr

- **Nom du président ou de la présidente du Conseil d'Institut** : Bernard SAINT-GIRONS

Coordonnées téléphoniques

Portable

Courriel bsg@cpu.fr

- **Nom du président ou de la présidente du COSP** : Yves MORALES

Coordonnées téléphoniques

Portable

Courriel : yves.morales@univ-tlse3.fr

### 1.2 Equipe de direction

- **Composition et responsabilités, principes de fonctionnement et modalités de pilotage.**

La directrice de l'INSPÉ est assistée de trois directions adjointes et de la direction des services qui constituent l'équipe de direction :

- Directeur adjoint en charge de la formation initiale ;
- Directeur adjoint en charge de la formation continue ;
- Directrice adjointe en charge des moyens du budget et du numérique ;
- Directrice des services.

Le travail de l'équipe de direction prend appui sur le comité de direction qui réunit chaque quinzaine :

- Les chargé.e.s de mission de la direction pour les sites départementaux, responsables de site (7).
- Les chargé.e.s de mission de la direction sur des dossiers spécifiques (12) : Citoyenneté Laïcité ; Culture et Vie étudiante ; Culture professionnelle commune ; Développement durable et éducation au développement durable ; Santé Défense Sécurité ; Egalité et éducation à l'égalité ; Innovation pédagogique dans les formations ; Langues vivantes étrangères et langue régionale ; Relations internationales ; Orientation ; Actions partenariales ; Suivi individualisé des étudiants.
- Les directeurs des mentions (3 conseils de mention pour 4 mentions) et des pôles (4).
- Les chefs de services (5) et RAF des sites (10).

## 2) STRATEGIE CONCERNANT LE PILOTAGE DU PROJET DE L'INSPÉ

Pour apprécier le contexte et les enjeux de formation initiale et continue des enseignants et personnels d'éducation, il est indispensable de resituer la stratégie de l'INSPÉ, dans sa dimension académique et non seulement en tant que composante universitaire (INSPÉ, établissements intégrateur et partenaires, rectorat). A cet effet, un texte d'orientation stratégique, issu collégialement de la direction de l'INSPÉ, des partenaires universitaires et de l'académie présente :

- Le bilan synthétique de la stratégie mise en œuvre lors de la période écoulée ;
- Les axes stratégiques retenus pour la période d'accréditation à venir ;
- Le partenariat mis en place entre l'INSPÉ, les établissements et le rectorat dans le cadre de cette stratégie.

La convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques sera versée en annexe.

Ce dossier résulte d'un travail conduit dans le souci d'intégrer au maximum l'engagement de tous les acteurs partenaires de l'INSPÉ, ce qui se traduit à deux niveaux : d'une part au niveau institutionnel et, d'autre part, en interne, dans la réalité du fonctionnement des équipes de formation pluricatégorielles. Ainsi, ce dossier s'appuie sur :

- **Le travail de la « commission évaluation et prospective ».** Inscrite dans le dossier d'accréditation 2016-2020 :

*La mise en place par la COMUE, et avec le Rectorat, d'une commission évaluation et prospective assurant l'implication des établissements dans l'élaboration et le suivi du budget de projet et des conventions, ainsi que la proposition des orientations stratégiques en matière de RH. Cette instance comprendra, notamment, l'équipe de direction de l'ESPÉ et les équipes de directions de chacun des partenaires. En amont des instances de l'ESPÉ (commissions des formations, COSP, conseil d'école), elle permet aux partenaires de participer à l'instruction des dossiers travaillés par l'équipe de direction de l'ESPÉ, en particulier le budget de projet, et à ses orientations générales »*

*Dossier d'accréditation de l'ESPÉ Toulouse Midi-Pyrénées – 2016-2020*

Elargie à l'Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole (ENSFEA) et à l'Institut National Universitaire Champollion (INUC), tout au long de l'accréditation, elle s'est réunie chaque année, les deux dernières réunions ayant plus spécifiquement porté sur la future accréditation (17 décembre 2019 et 16 novembre 2020).

- **Le travail mené au sein de l'INSPÉ.** La commission des formations a coordonné le travail qui a donné lieu à des points d'étapes réguliers en Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique (COSP) et en Conseil d'Institut (CI). Ce travail a mobilisé les mentions ainsi que les équipes pédagogiques du tronc commun et a pris appui sur plusieurs journées banalisées qui ont permis de réunir l'ensemble des personnels, enseignants (formateurs de l'INSPÉ, enseignants-chercheurs des universités partenaires intervenant dans les masters MEEF, enseignants de l'éducation nationale en temps partagé) et BIATS. Dans ce cadre, le travail a débuté en juin 2019 pour se poursuivre jusqu'au mois de février 2020, la suite de la réflexion ayant été suspendue par le premier confinement et par l'attente de textes de cadrage stabilisés. Le travail a repris en octobre 2020 et a notamment été structuré par deux journées banalisées (15 octobre et 1<sup>er</sup> décembre 2020). Le travail collectif a néanmoins été rendu difficile par le second confinement et la généralisation du distanciel.

Cette dynamique collective a permis d'élaborer une nouvelle offre de formation dont l'architecture et les contenus sont significativement renouvelés. Elle est présentée de façon précise dans ce dossier. Ces travaux ont aussi permis de proposer des orientations stratégiques sur un plan plus général. Ce volet est cependant moins développé que celui concernant les formations car la demande de nouvelle accréditation pour l'INSPÉ Toulouse Occitanie-Pyrénées coïncide avec un changement de direction (fin février 2021). Dans le souci de laisser une marge de manœuvre à la future direction, le bilan comporte des pistes d'évolution mais dans la partie « axes stratégiques pour la période d'accréditation à venir », seules des orientations générales issues du travail collectif ont été posées.

Ce travail prospectif a pris appui sur un bilan :

- 1) de l'implication de l'INSPÉ dans la formation initiale et continue des enseignants/CPE et dans le champ de la recherche en éducation,
- 2) de son inscription dans le contexte universitaire toulousain et dans le territoire de l'académie de Toulouse,
- 3) du fonctionnement de l'Institut et des partenariats qui lui sont intrinsèques.

## **2.1 - Bilan synthétique de la stratégie mise en œuvre lors de la période écoulée.**

Les points d'appui ayant permis de produire le bilan ci-dessous sont principalement les rapports d'autoévaluation élaborés pour l'évaluation par le HCERES (rapport sur le « champ MEEF » et rapport connexe au rapport d'autoévaluation de l'UT2J sur la dimension « composante » de l'INSPÉ) ainsi que le rapport d'évaluation fait par le HCERES. Ce rapport globalement positif portait exclusivement sur le rapport d'autoévaluation concernant le « champ MEEF », aucun retour sur le volet « composante » n'ayant été reçu. Depuis, un groupe de travail interne à l'INSPÉ s'est attaché à porter un regard réflexif sur l'organisation matricée de l'INSPÉ : des mentions (dotées d'un conseil et de co-directeurs·trices élu·e·s) qui suivent les étudiants et les formations ; des pôles disciplinaires (doté d'un conseil et de co-directeurs·trices élu·e·s) qui gèrent les services des formateurs en inter-mentions et préparent les campagnes d'emplois.

Les éléments saillants qui peuvent ainsi être mis en évidence sont :

### **2.1.1 - Une dynamique partenariale qui s'est affirmée au cours de l'accréditation et se développe à différentes échelles.**

- **Le site universitaire et de l'académie de Toulouse.**

Le premier niveau d'échelles dans lequel s'inscrit la dynamique partenariale est celui du Site universitaire et de l'académie de Toulouse. Intégré à l'UT2J, l'INSPÉ travaille avec les universités toulousaines partenaires de ses formations (UT1 et UT3 sur la base de conventions ; UT2J établissement d'intégration), avec le Rectorat de l'académie de Toulouse tant pour la formation initiale que continuée et continue. L'INSPÉ a aussi des liens forts avec d'autres établissements du site universitaire impliqués dans la formation des enseignant·e·s ou dans la préprofessionnalisation vers les métiers de l'enseignement. Il s'agit en particulier de l'ENSFEA, établissement de formation des professeurs de l'enseignement agricole implanté dans la périphérie toulousaine, avec lequel l'INSPÉ est co-accrédité pour la mention encadrement éducatif (EE) et avec lequel les relations sont étroites et de qualité (participations croisées aux instances, projets de recherche élaborés en commun, journées portes ouvertes mutualisées, cérémonie commune pour « mon master en 180' », ...). Dans une moindre mesure, les relations se sont renforcées avec l'INU Champollion en lien avec le développement de parcours de préprofessionnalisation vers les métiers de l'enseignement au sein de cet institut et d'une collaboration avec le site INSPÉ d'Albi. Ces interactions et partenariats sont confortés par le fonctionnement de la commission évaluation et prospective précitée et la dynamique de recherche inter-laboratoires développée par la Structure Fédérative de Recherche « Apprentissage, éducation, formation » (SFR-AEF) portée par l'INSPÉ (voir point 3.1.4)

- **Le territoire géographique de l'académie de Toulouse.**

Le second niveau d'échelles dans lequel s'inscrit l'INSPÉ est celui du territoire géographique de l'académie de Toulouse, à travers une forte implantation dans les départements. L'INSPÉ comporte en effet 10 sites dont 3 dans la métropole toulousaine (Haute-Garonne) et 7 en région (départements de l'Ariège, de l'Aveyron, du Gers, des Hautes-Pyrénées, du Lot, du Tarn et du Tarn et Garonne). Dans ces départements, les liens sont particulièrement forts avec les conseils départementaux qui dans 6 cas sur 7 hébergent l'INSPÉ conformément aux articles L722-1 et L722-2 du code de l'éducation. Au-delà d'offrir des surfaces pour les activités de l'INSPÉ, d'assurer les charges du propriétaire et de prendre à son compte les fluides, ces départements manifestent un intérêt certain pour la présence de l'INSPÉ et sa contribution au maillage universitaire local. L'INSPÉ bénéficie ainsi d'opérations de restructuration des anciens sites des écoles normales (Cahors, Montauban, Foix) qui lui permettent de développer des mutualisations avec les autres composantes universitaires également présentes sur ces sites. Au niveau départemental, l'inscription de l'INSPÉ dans le territoire local se note aussi par ses liens avec les directions départementales de l'éducation nationale et son implication dans les plans départementaux de formation des personnels de l'éducation nationale.

Par ces deux dimensions, partenariat avec les universités et inscription dans les campus en région, l'INSPÉ Toulouse Occitanie-Pyrénées est partie prenante de la politique de site portée par l'UFT.

Les activités de l'INSPÉ se sont aussi progressivement inscrites à une échelle dépassant celle de l'académie de Toulouse à la suite de deux dynamiques, l'une dans le champ de la formation et l'autre en matière de recherche.

Dans le champ de la formation, l'INSPÉ Toulouse Occitanie-Pyrénées qui a une grande diversité de parcours spécialisés dans les filières professionnelles et technologiques est chaque année sollicitée pour accueillir en formation des professeurs-stagiaires d'autres INSPÉ/académies qui n'ont pas ces spécialités. Ils viennent d'horizons divers (Montpellier, Aix-Marseille, Bordeaux, Orléans-Tours, Clermont-Ferrand, Nouvelle-Calédonie) et sont pris en charge avec des modalités variées (présentiel pour les stagiaires des académies limitrophes, formations hybrides pour les stagiaires des académies éloignées).

Par ailleurs, en matière de recherche, l'INSPÉ Toulouse Occitanie-Pyrénées s'inscrit résolument à l'échelle de la région Occitanie par une collaboration avec l'INSPÉ de l'académie de Montpellier. Cette collaboration a donné lieu à des journées d'étude conjointes à Narbonne trois années successives (« les journées des INSPÉ d'Occitanie » qui associent aussi l'ENSFEA et les deux rectorats). Ces journées ont été le point de départ pour des collaborations de recherche dont une candidature conjointe à l'appel à projet du PIA3 « territoires de l'innovation ». Cette dynamique a cependant souffert de la pandémie COVID qui nous a conduits à reporter à une date indéterminée l'édition 2020 des journées des INSPÉ d'Occitanie.

Enfin, au cours de l'accréditation qui s'achève, l'INSPÉ a développé de nombreux partenariats avec des organismes de formation des enseignants à l'étranger, soit par l'accueil de groupes d'enseignants ou futurs enseignants dans le cadre de formation (à Toulouse ou à Cahors), soit par des missions de formation de formateurs auprès de ces organismes, soit par des conseils en ingénierie de formation (voir point 3.5.2). Dans ces sollicitations, l'expertise de l'INSPÉ en matière de recherche est souvent partie prenante. Mais cette dynamique a elle aussi pâti de la pandémie en termes de mobilités entrantes et sortantes. Néanmoins, l'activité de conseil en ingénierie de la formation a pu se poursuivre par des modalités distancielles et des formations à distance ont pu être montées : la *certification d'aptitude à l'enseignement français à l'étranger* (CAPEFE) pour les français souhaitant s'orienter dans cette voie et un DU « *se former pour enseigner dans les lycées français, dans le premier degré* » pour les personnels locaux recrutés dans les établissements français à l'étranger qui souhaitent développer leurs compétences.

### **2.1.2 - Une offre de formation MEEF diversifiée et une démarche de perfectionnement des formations.**

Au cours de l'accréditation qui s'achève, l'INSPÉ a eu le souci de renforcer la cohésion des différentes formations MEEF et de construire les conditions, en termes de partenariats et de gestion, pour que leur coordination puisse être assurée depuis l'INSPÉ. En ce sens, les inscriptions aux formations se font à l'INSPÉ pour toutes les mentions et les enjeux de formations sont discutés en COSP, en commission des formations et dans les conseils de mention, instances où siègent des représentants des universités partenaires et du rectorat. Cette cohérence prend appui sur une direction adjointe unique pour la formation initiale, sur une direction adjointe en charge du budget, des moyens et du numérique, et sur des chargé-e-s de mission en charge des dimensions transversales de la formation. Elle résulte aussi de l'effectivité de la prise en charge des enseignements par des équipes pluricatégorielles, même si les pourcentages cibles fixés par le ministère ne sont pas atteints dans tous les parcours (Cf. ANNEXE 1) pour des raisons de disponibilités de ressources humaines.

Cette cohérence a été reconnue par l'UT2J qui, dans la délimitation des champs de formation en vue de l'évaluation par le HCERES, a proposé que les MEEF constituent un champ spécifique. Elle a aussi été reconnue par le HCERES : « *Le champ MEEF, circonscrit aux quatre mentions est parfaitement cohérent. L'INSPÉ, qui organise les quatre mentions de masters de ce champ, est un acteur fort et clairement identifié dans son périmètre géographique local, mais également national y compris l'outre-mer. Il est moteur pour la formation des futurs enseignants et s'affirme comme tête de pont pour l'ensemble des formations dédiées à l'enseignement dans le bassin toulousain.* »

Néanmoins, ce champ MEEF comprend une offre de formation diversifiée (59 parcours) et présente une spécificité pour chaque mention :

Ainsi, la mention 1 « premier degré » comporte deux parcours dont un « *professorat des écoles bilingue* ».

La mention 2 « second degré » se caractérise par une grande diversité de parcours notamment dans le domaine professionnel et technologique (15 parcours avec des spécialités peu communes : hôtellerie et restauration, sciences de l'ingénieur et génies, biologie et santé, arts appliqués) et dans celui des lettres et des langues y compris celles à faibles effectifs (points d'appui à l'UT2J).

La mention 3 « encadrement éducatif », quant à elle, se singularise par la présence de deux parcours dont un pour l'enseignement agricole porté par l'ENSFEA, d'où la demande de renouvellement de la co-accréditation de la mention.

Pour sa part, la mention 4 « pratiques et ingénierie de la formation » se caractérise par un large usage de l'enseignement à distance ou hybride ainsi que par une structuration en 5 champs (Ingénierie et conception numérique, information et médias ; Publics à besoins éducatifs particuliers ; Conception de Dispositifs d'Accompagnement Éducatifs ; Innovation, conseil et conception d'ingénierie didactique ; Didactique des langues et ingénierie de formation).

La diversité et les spécificités de l'offre de formation sont un point d'appui pour l'attractivité de l'INSPÉ. Mais elles supposent aussi une rigueur de gestion en termes de moyen et une attention au coût des formations. Cette attention a été récurrente pendant l'accréditation en cours (mutualisations lorsqu'elles sont possibles, entre les parcours MEEF et avec les parcours adaptés) et a été sous-jacente aux réflexions en vue de la future accréditation (notamment en termes de regroupement de parcours – voir 3.1).

Une démarche de perfectionnement de ces formations a été engagée sur la durée de l'accréditation. Elle a pris appui sur deux niveaux de travail :

- Au niveau des mentions, les conseils de mention ont mené un rôle de conseil de perfectionnement. Composés de membres élus (étudiants, formateurs, BIATS) et de représentants du rectorat, ils se réunissent plusieurs fois par an pour le suivi de la mise en œuvre, avec un temps annuel plus spécifiquement consacré à un bilan et à des propositions d'ajustements ;
- Au niveau de l'INSPÉ dans sa globalité, une démarche d'évaluation des formations a été engagée. Sur la base de l'expérience antérieurement développée par l'IUFM une évaluation des formations par les formés a été menée en fin d'année via un questionnaire anonyme en ligne comportant des questions générales et d'autres spécifiques à chaque public. En sus et en lien avec la réflexion du réseau des INSPÉ en matière d'évaluation, ont été conduites des évaluations ciblées intégrant les équipes de formation (alternance intégrative et diversité des publics). Ces résultats ont été des points d'appui pour penser la nouvelle offre de formation et penser les dispositifs de suivi à mettre en place pour la prochaine accréditation.

Cette mise en œuvre de la formation MEEF a été pensée dans le cadre d'un continuum de formation mais celui-ci n'est qu'inégalement effectif. Au cours de l'accréditation, une réflexion a été menée pour un continuum de formation postérieur à la titularisation par la formation continuée. Il a permis de tester des principes de fonctionnement dans le premier degré mais dans le second degré il s'est heurté au fait que les stagiaires quittent l'académie et que le lien avec les académies d'accueil n'a pas pu dépasser le stade des intentions. Concernant la préprofessionnalisation, c'est un sujet de travail récurrent mais qui constitue encore une marge de progression. C'est l'un des points faibles constaté par le HCERES : « *Manque d'un continuum licence-master pour une spécialisation progressive des étudiants pour toutes ces mentions de niveau master.* »

Le continuum est particulièrement difficile à construire dans le champ du second degré. Par contre pour le premier degré, une offre bien structurée existe à l'UT2J, l'UT3 et l'INUC, sur des formats différents. Sur la base de ces constats, un travail a été engagé en vue de la prochaine accréditation mais les avancées sont à conforter. Bien que la commission évaluation et prospective soit en soutien à cette démarche, il est difficile de concrétiser les intentions.

Un autre point de difficulté a été souligné par le HCERES : « *Imprécisions sur le devenir des titulaires du master non lauréats de concours.* » C'est un sujet qui a été travaillé pour les étudiants échouant au concours, sous différents formats et en lien avec le service interuniversitaire d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP).



Mais les actions mises en place n'ont pas débouché sur des résultats convaincants. Ce sujet aura une importance plus forte dans la nouvelle offre de formation, notamment pour les étudiants qui arrivés au terme du M2 ne seraient pas lauréats d'un concours. Les modalités de mise en œuvre sont à travailler dès le début de la mise en place de la nouvelle offre en lien avec l'OVE de l'UT2J.

### **2.1.3 - Une implication croissante en formation continue sur la base d'un partenariat fort avec le rectorat de l'académie de Toulouse.**

Dès la création de l'INSPÉ, l'implication de la composante et de ses formateurs dans la formation continue des enseignants et CPE a été forte.

Depuis, elle s'est renforcée et diversifiée en lien avec un dialogue fluide avec le rectorat et le service dédié à la formation continue (DAFPEN) et des conventions (convention générale INSPÉ-Rectorat et conventions thématiques). Cet investissement croissant s'est appuyé sur une direction adjointe en charge de la formation continue et sur un secrétariat.

Les champs d'intervention sont :

- La préparation aux concours internes : 23 concours internes (CAPES, CAPLP, CAPET et Agrégations) sur la base d'une convention spécifique avec le rectorat qui permet une inscription des préparatoires à l'INSPÉ-UT2J ;
- La formation des stagiaires temps-plein, notamment dans le champ transversal (posture enseignante, gestion des conflits, travail de la voix et des obstacles aux apprentissages) ;
- La préparation au CAFFA et CAFIPEMF notamment pour la préparation du mémoire ;
- La préparation des enseignants de l'académie aux certifications du C2i2e et depuis 2020, à titre expérimental, au CAPEFE ;
- Les stages du Plan Académique de Formation (PAF) et des Plan Départementaux de Formation (PDF) : participation à l'élaboration du catalogue de formation et interventions en formation (soit environ 1200 heures de formation). Par ailleurs, l'INSPÉ répond à un grand nombre de Formations d'Initiative Locale (FIL). Pour ces implications, l'expertise recherche de l'INSPÉ est un élément important ;
- La collaboration aux Projets d'Initiative Locale Adossés à la Recherche (PILAR) portés par Rectorat qui articulent étroitement recherche et formation.

Dans le champ de la formation continue, l'accréditation écoluée a aussi été marquée par l'intégration à l'INSPÉ des missions de la Maison pour la science (en 2019), maison initialement portée par l'UFT dans le cadre d'un programme du PIA1 et installée dans les locaux d'un site de l'Institut. Cette intégration repose sur une convention avec la fondation « la main à la pâte » et sur une convention entre les acteurs locaux (Rectorat, UT3, UFT, INSPÉ-UT2J).

### **2.1.4 - Une structuration volontariste de la recherche en éducation, au service de la formation initiale et continue.**

La recherche en lien avec les missions de formation initiale et continue des enseignants/CPE a été posée comme un enjeu fort dès la création de l'INSPÉ et l'attention a été poursuivie tout au long de l'accréditation. En ce sens, une Structure Fédérative de Recherche (SFR) dans les champs de l'apprentissage, l'enseignement et la formation (AEF) a été inscrite dans le dossier d'accréditation de l'ESPÉ/INSPÉ et a été soutenue sur la durée par une volonté politique de la direction et par des moyens mis à sa disposition en termes de personnels (deux postes BIATS à temps plein : un poste de secrétariat/gestion et un poste d'Ingénieur de Recherche), de locaux, de budget et de communication. En continuité de cette politique, en 2020 une demande de labélisation de la SFR- AEF a été déposée auprès d'UT2J et a été acceptée.

Actuellement, la SFR réunit 17 unités de recherche du site universitaire et 250 enseignants (enseignants chercheurs) ainsi qu'une centaine d'enseignants (enseignants premier ou second degré – PREC – PRCE – PRAG – CPE). Elle organise des rencontres, des séminaires et suscite de nouvelles collaborations, avec pour mission de mettre en relation les recherches sur les domaines scientifiques suivants :

- Travail des enseignants et des formateurs, les savoirs, les sujets apprenants, les outils et les contextes.
- Articulation spécialistes des savoirs académiques / spécialistes de l'enseignement.

- Articulation en sciences sociales / sciences humaines sur les différences et les territoires en enseignement et formation.
- Articulation Neurosciences / Sciences cognitives sur les apprentissages et les troubles neurodéveloppementaux.
- Articulation informatique / sciences humaines sur les EIAH (Environnement Informatique pour l'Apprentissage Humain).

La SFR met en œuvre les orientations fixées par son conseil et travaille en lien étroit avec le COSP. Les activités conduites au cours de l'accréditation écoulée sont des points d'appui pour celle à venir. Notamment, la SFR AEF :

- Soutient les activités scientifiques des thèmes et des axes qui la structurent ;
- Contribue au soutien de manifestations scientifiques organisées ou co-organisées par la SFR-AEF (deux appels par an) ;
- Promeut des recherches collaboratives (un appel annuel), sous l'égide du Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique de l'INSPÉ – COSP (articulation terrain-recherche) ;
- Oeuvre à l'élaboration d'un programme scientifique propre à la SFR qui prenne en compte à la fois des priorités locales, régionales ou nationales mais aussi le potentiel et les ressources des membres et partenaires de la SFR ;
- Favorise une diffusion des résultats des recherches, auprès des équipes de formation MEEF mais aussi des enseignants de l'académie : moments de présentation des travaux des enseignants-chercheurs, doctorants ou docteurs des équipes de formations, à l'occasion des journées banalisées ou à d'autres moments ; « *Rencontres des savoirs* » le mercredi après-midi, ouvertes aux enseignants de l'académie.

Ces dispositifs ont évolué récemment vers un format en ligne du fait des conditions sanitaires, mais rencontrent néanmoins un intérêt de la part de la communauté à laquelle ils s'adressent. Il est à noter que dans la mise en place de ces dispositifs, la SFR a travaillé en relation étroite avec la médiathèque qui pour sa part œuvre à la valorisation des ouvrages issus de la recherche.

Cette dynamique de recherche et sa diffusion est un point d'appui pour les formations MEEF, tant pour la mobilisation des résultats de recherche en formation que pour l'acculturation des étudiants à la démarche de recherche en vue de leur mémoire. Dans son rapport le HCERES note cependant un point faible : « *Interaction formation-recherche hétérogène selon les mentions.* » Le renforcement de cette interaction dans toutes les mentions est un point travaillé en vue de la prochaine accréditation. En ce sens, une mise en place cette année d'un partage des recherches menées au sein de l'Institut signe le projet d'articuler au mieux Formation et Recherche avec des bilans réguliers posés en Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique (COSP). Un point d'appui sont des journées collectives spécifiquement dédiées à ce point (automne 2019 pour la première session) qui sont un espace d'interaction entre acteurs de la recherche impliqués dans les orientations de la SFR-AEF et tous les responsables des formations de l'INSPÉ.

### **2.1.5 - Un pilotage de l'ESPÉ/INSPÉ pour faire vivre une dynamique partenariale la plus large possible et donner une cohésion interne.**

Le pilotage mis en place visait à la fois à une bonne gestion de l'INSPÉ en tant que projet partenarial et en tant que composante de l'UT2J dotée d'une autonomie relative au sein de son établissement de rattachement.

L'«*INSPÉ projet* » repose sur un travail partenarial mené à différents niveaux et sur la durée.

- **La commission évaluation et prospective** permet un dialogue avec les présidences/directions des établissements partenaires des formations MEEF et le rectorat de l'académie sur les orientations stratégiques et le budget de projet. Elle a eu un rôle important pour stabiliser la place de l'ESPÉ/INSPÉ et son fonctionnement et engager une réflexion prospective. Pour ces raisons, elle mérite d'être maintenue dans la future accréditation, peut être en la désignant « *commission prospective* » pour être au plus près de la réalité de son travail et lever toute ambiguïté avec la démarche d'évaluation menée par l'INSPÉ et pour réaffirmer son rôle d'anticipation des évolutions.

- **Les conseils de l'INSPÉ : COSP et conseil d'institut** ont aussi joué un rôle pour renforcer le partenariat du fait de leur composition statutaire qui laisse une place importante aux partenaires. Il en est de même pour la commission des formations inscrite dans les statuts.
- **Les conseils de mentions** ont joué aussi un rôle significatif non seulement vis-à-vis des universités partenaires mais aussi dans les relations avec le rectorat du fait de la présence de représentants des corps d'inspection et/ou de la DAFPEN.
- **Les responsables des sites départementaux** tiennent aussi un rôle important dans la construction de relations de qualité avec l'environnement local et en particulier avec les services départementaux du rectorat.
- **Le choix de créer des co-responsabilités systématiques pour les mentions et les parcours** (un co-responsable de l'INSPÉ – un co-responsable de l'université partenaire de la formation) a permis de créer de la fluidité dans les relations avec les départements et UFR des universités partenaires. Ces co-responsabilités peuvent aussi être des points d'appui pour la construction d'un continuum de formation Licence-Master.
- **Les journées banalisées**, qui réunissent les équipes pluricatégorielles et qui ont été organisées régulièrement, ont également contribué à la fluidité des relations malgré bien que la disponibilité des formateurs extérieurs à l'INSPÉ n'ait pu être totale du fait de leur engagement dans leur propre structure.

L'« *INSPÉ composante* » est une structure à multiples facettes qui nécessite un pilotage permettant de les fédérer. L'INSPÉ comporte quatre mentions aux identités fortes et est implanté sur 10 sites dont 7 hors Toulouse, dans une académie caractérisée par sa grande étendue. Les éléments de cohésion sont de plusieurs natures :

- **Le comité de direction** : chaque quinzaine, autour de l'équipe de direction (directrice de l'institut, directrice des services, directeurs-adjoints, directrice de la SFR), il a réuni tous les responsables administratifs, les directeurs·trices de mentions et de pôles, les responsables de sites, les coordinateurs·trices pédagogiques de sites et les chargé·e·s de mission thématiques.
- **Les services centraux** (RH, finances, scolarité, patrimoine, numérique et informatique de proximité, bibliothèque) structurés et renforcés au cours de l'accréditation par le redéploiement de certains emplois des sites en région au fur et à mesure de la mutualisation des moyens interuniversitaires, des transferts ou externalisation d'activités logistiques. Capables de mener à bien les tâches de gestion qui leur sont propres ainsi que le dialogue avec les services des partenaires, ils mettent en œuvre en lien avec les services de l'université et dans le cadre de la politique de l'établissement de rattachement, les orientations définies par les instances et la direction de l'institut. Chacun dans leur domaine de compétence, ils coordonnent l'activité des services de proximité des sites (services administratifs de vie universitaire pilotés par les responsables administratifs et financiers de site, secrétariats pédagogiques, réseau des bibliothèques INSPÉ). Les chefs de service et les responsables administratifs de site sont réunis régulièrement autour de la directrice des services.

**Le service Pr@tice** (pratiques, ressources et accompagnement à l'usage des TICE) qui a vocation à accompagner les usagers (enseignants et BIATS) dans les usages du numériques a été renforcé au cours de l'accréditation écoulée et très fortement sollicité pour aider les équipes à la continuité pédagogique. Ce service soutient également la politique éditoriale et de communication de l'INSPÉ (site Web, Environnement Numérique de Travail, ...). Parallèlement un travail important a été conduit pour rendre le site de l'INSPÉ plus efficace en termes de communication. Ce travail prend appui sur le recrutement d'un webmaster et s'inscrit dans une politique globale de communication définie par l'équipe de direction et mise en œuvre par une chargée de communication.

**Le service CHM** (coordination hors mention) qui a été créé pendant l'accréditation pour répondre aux nouveaux enjeux de suivi administratif des formations qui ne relèvent pas d'un MEEF (parcours adaptés pour les stagiaires déjà titulaires d'un MEEF, formations continues, Maison pour la science, partenariats de formation à l'international, ...).

- **Une organisation matricée en mentions et pôles**, chacun ayant un conseil et un·e directeur·trice élu·e ; les mentions (au nombre de 3 car les mentions 3 et 4 sont regroupées) prennent en charge le suivi des formations MEEF et le suivi des étudiants tandis que les pôles (au nombre de 4) suivent les services des enseignants et préparent les campagnes d'emplois. Les pôles sont organisés sur une base disciplinaire transversale aux mentions (« arts, lettres, langues – ALL » ; « sciences et technologies – ST » ; « sciences humaines et sociales, droit, économie-gestion - SHS DEG » ; « éducation, apprentissages, numérique – EAN »). Si les pôles et les mentions ont des missions spécifiques, ils travaillent néanmoins ensemble sur certains sujets comme la préparation des campagnes d'emplois d'enseignant·e·s et enseignant·e·s-chercheur·e·s.

Cette organisation a permis de répondre aux enjeux de fonctionnement quotidien et d'engager aussi la prise en charge de chantiers en lien avec des attentes sociétales, en particulier l'accessibilité des bâtiments pour les personnes en situation de handicap (un défi dans des locaux datant majoritairement du XIXème siècle) et la réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES).

Néanmoins, la structure matricée a fait l'objet de discussions. L'organisation en mentions / pôles a été pensée à la création de l'INSPÉ en réaction à l'organisation en départements de l'IUFM qui étaient considérés comme ayant induit des cloisonnements internes forts et des relations bilatérales exclusives avec les départements des universités correspondantes.

Réunissant les équipes pluricatégorielles intervenant dans différentes mentions, par grands champs disciplinaires, les pôles ont notamment eu en charge à la fois un décroisement interne (une plus grande fluidité des interventions entre les mentions au sein d'une même discipline et une régulation des sur/sous-services) ainsi qu'une intégration des enseignants issus des universités et ceux de l'éducation nationale en temps partagés. Il s'agit d'une structuration originale qui visait à répondre à la spécificité de l'ESPÉ/INSPÉ.

Un bilan a été conduit en deux temps : lors d'un séminaire de direction (février 2020) et lors d'un groupe de travail réunissant les élus au conseil d'institut (décembre 2020), les directeurs·trices des pôles et des mentions ainsi que l'équipe de direction. Au-delà de remarques concernant le périmètre des pôles et des mentions, il ressort des discussions sur les éléments de fond suivants qui sont livrés à la réflexion de la future direction.

- La structure matricée est considérée comme peu lisible depuis l'extérieur car trop différente de l'existant universitaire et comme n'induisant pas de sentiment d'appartenance pour les personnels.
- Elle est aussi considérée comme ne permettant pas une bonne efficacité du travail en vue des campagnes d'emplois du fait que les pôles et les mentions sont les uns et les autres impliqués, même si cela permet d'élargir le nombre d'acteurs partie prenante des décisions.
- Le travail des pôles est celui qui a été le plus questionné : initialement prévu comme ayant une dimension d'animation des équipes pédagogiques, ils ont été peu à peu ramenés à des tâches de gestion (services, besoins en vue des campagnes d'emplois).
- Enfin, le périmètre des pôles et des mentions a été questionné, notamment celui du pôle EAN ainsi que le conseil unique pour les mentions 3 et 4 qui ont à répondre à des enjeux différents.

### **2.1.6 – L'INSPÉ, une composante spécifique du fait de sa vocation partenariale.**

L'ESPÉ/INSPÉ a été rattaché à l'UT2J, faisant suite à l'intégration de l'IUFM à cette université. Néanmoins, au sein de cette université, l'INSPÉ est une composante spécifique du fait de son nécessaire fonctionnement partenarial, non seulement avec le rectorat mais aussi avec les autres universités du site.

En conséquence, le fonctionnement de l'institut respecte les règles posées par son université de rattachement mais doit aussi, sur certains sujets, bénéficier d'une marge d'adaptation pour pouvoir mener à bien ses missions partenariales.

Lors de la création de l'ESPÉ en 2013, la commission évaluation et prospective a d'ailleurs été pensée en ce sens comme une instance de régulation à ce niveau. Dans le même esprit, le dossier d'accréditation de 2016 posait la perspective d'évolution du rattachement vers la COMUE/UFT :

*Le projet de l'ESPE de Toulouse est partie intégrante de la politique du site de l'académie de Toulouse, la formation des maîtres est une mission stratégique de la COMUE et l'ensemble des établissements de formation qui la compose souhaite s'y impliquer activement. En conséquence, une perspective stratégique demeure celle du rattachement à la COMUE – UFTMP. Si cette solution est retenue par l'ensemble des partenaires du site, le contrat quinquennal 2016-2020 donnera le temps nécessaire pour étudier la faisabilité du rattachement à la COMUE au terme de cette période.*

*Dossier d'accréditation de l'INSPÉ Toulouse Midi-Pyrénées – 2016-2020*

Cette perspective a été travaillée mais n'a pas abouti, comme indiqué dans le rapport d'autoévaluation « composante » élaboré pour le HCERES :

*Par ses activités de formation et de recherche ainsi que par ses partenariats, l'INSPÉ Toulouse Midi-Pyrénées est fortement inscrite dans son territoire : elle apporte sa contribution à une dimension transversale au niveau du site universitaire, elle participe aussi au maillage universitaire à l'échelle régionale (ex Midi-Pyrénées) par ses sites en région et dans les différents départements elle est également un point d'appui pour un lien entre éducation nationale et recherche en éducation. Ces dimensions positionnent le projet INSPÉ comme partie intégrante de la politique du site, répondant ainsi aux objectifs posés dans le dossier d'accréditation.*

*En ce sens, le contrat en cours prévoyait d'ailleurs la perspective stratégique d'un rattachement à la COMUE-Université fédérale de Toulouse car le projet INSPÉ est partie intégrante de la politique du site et figure dans le contrat de site.*

*Il est notamment précisé dans le dossier d'accréditation de l'INSPÉ : « Si cette solution est retenue par l'ensemble des partenaires du site, le contrat quinquennal 2016-2020 donnera le temps nécessaire pour étudier la faisabilité du rattachement à la COMUE au terme de cette période ».*

*Cette perspective a été travaillée de deux façons :*

- La construction du fonctionnement partenarial avec les universités du site, le maintien de l'ancrage en région et l'intégration dans les dynamiques interuniversitaires locales (voir supra).*
- Un travail spécifique à la faveur de la candidature du site à un nouvel IDEX (UNITI 2018) et le projet de création de l'université de Toulouse, notamment au cours de l'année 2017-2018. En interne à l'INSPÉ, cinq réunions sur ce sujet ouvertes à l'ensemble des personnels (enseignants et BIATS) ont eu lieu. Elles ont donné lieu à des comptes rendus en conseil d'école (25/01 et 29/03/2018). Dans cette dynamique, une mise à plat du fonctionnement de l'INSPÉ a également été engagée avec les chefs de service (ce que l'INSPÉ porte en propre, ce qui est mutualisé avec l'université de rattachement) et un dialogue a été engagé avec l'université fédérale. Mais des facteurs externes ont interrompu cette réflexion : mouvement social à l'université Jean Jaurès, échec de la candidature à l'IDEX et de la construction de l'université de Toulouse.*

*Depuis, le travail sur cette perspective a été suspendu. Il a cependant permis d'explorer des futurs possibles pour l'école ; futurs possibles qui seront à retravailler en tenant compte notamment du nouveau contexte induit par la réforme de la formation des enseignants (à mettre en œuvre pour 2020) et de l'évolution de la structuration du site toulousain.*

*Néanmoins, ces enjeux et échéances pourront être abordés en prenant appui sur les points forts construits depuis la création de l'INSPÉ et sur une dynamique positive.*

*Rapport d'autoévaluation – volet école – vote conseil d'école du 23 mai 2019*

En 2021, les enjeux pour la formation des enseignants et pour l'INSPÉ restant les mêmes, cela nécessite de penser le futur de façon ouverte afin de pouvoir tenir compte des évolutions de la structuration du Site toulousain.

## **2.2 - Les axes stratégiques pour la période d'accréditation à venir.**

Dans le cadre de la contribution de l'INSPÉ au futur projet d'établissement de l'UT2J, une réflexion a été conduite sur les axes stratégiques pour les années à venir, en tenant compte non seulement des enjeux de la formation initiale et continue des enseignants et de leurs évolutions connues ou prévisibles mais aussi des lignes de force que se donne l'université d'intégration.

La fiche de contribution au projet d'établissement de l'UT2J « positionnement stratégique de l'INSPÉ Toulouse Occitanie-Pyrénées » a été votée par le conseil d'institut du 7 mai 2020.

Cette fiche comporte des éléments de description de l'INSPÉ et de son contexte ainsi qu'une présentation succincte des priorités (cf. ci-dessous). Il s'agit d'orientations générales qui pourront être précisées et concrétisées dans le cadre du projet d'établissement de l'UT2J et du contrat de site.

- Maintenir la qualité et l'attractivité des formations (du régional à l'international), dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la formation des enseignants.
- Renforcer la dynamique d'innovation dans les formations, le lien formation-recherche et l'ouverture à l'international.
- Conforter la place de l'INSPÉ :
  - . au sein de son établissement de rattachement, pour lui permettre de mener à bien ses missions dans le cadre partenarial posé par le cadrage national,
  - . au sein du site universitaire toulousain (y compris en région), au regard de ses missions de formation et de recherche.
- Maintenir une organisation et un climat de travail interne propice à la réalisation des missions et au bien-être des étudiants/stagiaires et personnels.
- Renforcer la dynamique recherche en lien avec les laboratoires membres de la SFR et les développements au niveau régional et national.
- Renforcer les actions en matière de développement durable au niveau de la gestion et de la vie de la composante et de ses sites.

*Contribution de l'INSPÉ au projet d'établissement de l'UT2J  
(vote conseil d'institut du 7 mai 2020)*

## **2.3 - Partenariats mis en place entre l'INSPÉ, les établissements et le rectorat dans le cadre de cette stratégie.**

### **Conventions bilatérales et multilatérales :**

- Convention de partenariat entre l'Etat, le ministère de l'Education nationale de la jeunesse et des sports, l'académie de Toulouse et l'université Toulouse II Jean Jaurès agissant pour le compte de l'institut supérieur du professorat et de l'éducation Toulouse Occitanie-Pyrénées ;
- Convention de partenariat entre l'université Toulouse III Paul Sabatier et l'université Toulouse II Jean Jaurès agissant pour le compte de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation Toulouse Occitanie-Pyrénées ;
- Convention de partenariat entre Toulouse I Capitole et l'université Toulouse II Jean Jaurès agissant pour le compte de l'école supérieure du professorat et de l'éducation Toulouse Midi-Pyrénées ;
- Convention de partenariat, en application de la convention cadre liant l'université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées et les établissements du site co-accrédités à délivrer les diplômes nationaux de master, pour la mention MEEF encadrement éducatif, entre l'université Toulouse II Jean Jaurès, l'école supérieure du professorat et de l'éducation Toulouse Midi-Pyrénées, l'école nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole, l'université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées ;
- Convention de partenariat, attachée à la convention cadre liant l'université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées et les établissements du site co-accrédités à délivrer les diplômes nationaux de master, l'école nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole de Toulouse Midi-Pyrénées entre l'université Toulouse II Jean Jaurès agissant pour le compte de l'INSPÉ Toulouse Midi-Pyrénées.

Ces conventions ont été élaborées au fil du temps et ont été modifiées en fonction de l'évolution des besoins et de la réalité de fonctionnement. Celui-ci étant désormais connu, pour la prochaine accréditation, les conventions devraient être prévues pour la durée de celle-ci.

### 3) PRESENTATION DE L'OFFRE DE FORMATION

#### 3.1 Périmètre

3.1.1 Mentions de master MEEF actuellement opérationnelles et celles pour lesquelles l'INSPÉ demande l'accréditation pour le prochain contrat.

OFFRE DE FORMATION NOUVELLE ACCREDITATION	
Mention/parcours	Commentaires
<b>Mention MEEF premier degré</b>	
Professorat des écoles (Albi, Auch, Cahors, Foix, Montauban, Tarbes, Toulouse, Rodez)	
Professorat des écoles bilingue occitan (Tarbes, Montauban)	
<b>Mention MEEF second degré</b>	
Arts appliqués : design et métiers d'art	
Arts plastiques	
Biotechnologies : Santé Environnement et Biochimie génie Biologique	<b>Regroupement des parcours Bio SE et Bio BGB</b>
Documentation	
Economie et Gestion, filière technologique	<b>Regroupement de parcours et nouveau libellé.</b> EG- communication, organisation et gestion des ressources humaines ; EG-comptabilité et finance ; EG-marketing ; EG-informatique et systèmes d'information
Economie et Gestion, filière professionnelle	<b>Regroupement de parcours et nouveau libellé.</b> EG-commerce et vente ; EG-comptabilité et gestion ; EG-communication et organisation ; EG-gestion des activités touristiques
Education musicale et chant choral	
Education Physique et Sportive	
Disciplines des Secteurs Technologiques et Industriels – Voie Professionnelle	<b>Regroupement de parcours et nouveau libellé.</b> Génie Électrique : Electrotechnique et énergie ; Génie Mécanique : Maintenance des Véhicules, machines agricoles, engins de chantier ; Génie Mécanique : Maintenance des Systèmes Mécaniques Automatisés
Histoire et Géographie	
Hôtellerie Restauration	<b>Regroupement des parcours avec le maintien de 4 options :</b> Hôtellerie-Restauration : Sciences et technologies culinaires STC Hôtellerie-Restauration : Sciences et technologies des services en HR STSHR Hôtellerie-Restauration : Organisation et production culinaires OPC Hôtellerie-Restauration : Service et commercialisation SC
Hôtellerie Restauration en FOAD	Parcours Hôtellerie Restauration (à distance) qui maintient les 2 parcours actuels PIC et SARH (maquette identique à l'actuelle en FOAD)
Occitan	
Langues vivantes étrangères : Allemand	
Langues vivantes étrangères : Anglais	
Langues vivantes étrangères : Espagnol	
Langues vivantes étrangères : Italien	
Langues vivantes étrangères : Portugais	
Langues vivantes étrangères : Japonais	<b>Nouveau parcours</b>
Lettres classiques	
Lettres modernes	
Lettres-Histoire et Géographie / Langues vivantes-Lettres	
Mathématiques	
Mathématiques-Physique Chimie	
Philosophie	
Physique Chimie	
Sciences de la Vie et de la Terre	
Sciences Economiques et Sociales	
Sciences et Techniques Médico-Sociales	

Sciences Industrielles de l'Ingénieur	<b>Regroupement des parcours avec maintien de 4 spécialités.</b> <i>Sciences Industrielles de l'Ingénieur : Architecture et construction ; Énergie ; Information et numérique ; Ingénierie Mécanique</i>
Numérique et sciences informatiques	
<b>Mention MEEF Encadrement éducatif</b>	
Conseiller principal d'éducation	
<b>Mention MEEF Pratiques et Ingénierie de Formation</b>	
COGEDUC: Cognition éducation	<b>Regroupement de parcours et nouveau libellé</b> <i>Ancienne appellation : Conception de dispositifs d'accompagnement éducatif - Albi ; Auch ; Rodez</i>
CIES : Conseil et ingénierie pour l'enseignement supérieur	
COPEDA : Conseil Pédagogique	<b>Nouveau libellé</b> <i>Ancienne appellation : Conseil pédagogique premier et second degrés</i>
eFEN : E-formation et environnement numérique	
EE : Enseigner à l'étranger	
Ingénierie de la formation des adultes	
IDAISI : Ingénierie d'accompagnement et d'intervention pour une Société Inclusive	<b>Nouveau libellé</b> <i>Ancienne appellation : Métiers de l'intervention auprès de publics à besoins éducatifs particuliers (IPBEP)</i>
ADIR : Approfondissements Didactiques, Ingénieries, Recherches	<b>Nouveau libellé</b> <i>Ancienne appellation : Ouverture professionnelle en milieu scolaire dans un cadre pluridisciplinaire interdegrés (OPMSPI)</i>
CRN : Concepteur de ressources numériques	
EMI : Education aux médias et à l'information	
DIDALAP : DIDactique des Langues dans les Activités Professionnelles	

Depuis sa création, l'INSPÉ Toulouse Occitanie-Pyrénées propose les quatre mentions de master MEEF avec une déclinaison en de nombreux parcours qui permettent d'offrir pour chacune d'entre elles la plus grande diversité possible de contribution au domaine qu'elles recouvrent. On peut ainsi pointer les spécificités suivantes :

- **Mention 1<sup>er</sup> degré** : deux parcours permettent de former et accompagner au métier du professorat des écoles, en contribuant à la spécialité territoriale des professeurs des écoles bilingues occitan. La formation est délivrée dans chacun des huit départements de l'académie de Toulouse, et sur deux sites en particulier pour la spécialité occitane. Un fort travail d'articulation avec les DSDEN, et plus généralement avec les services du Rectorat, permet de développer une offre de formation à dimension académique dans ses ambitions et ses contenus, mais organisée localement pour son opérationnalisation et son lien avec les personnels de l'Education nationale, ainsi que pour la mise en œuvre des périodes d'immersion professionnelle. La maquette de formation a vocation à être délivrée de façon similaire sur l'ensemble du territoire, selon des modalités communément décidées (apports, exigences, évaluations), et au travers d'équipes pluri-catégorielles qui mêlent acteurs locaux et formateurs impliqués sur l'ensemble des lieux de formation. Ainsi, les étudiants peuvent être placés dans les meilleures conditions de réussite au master et au concours, et participer d'un même développement des compétences universitaires et professionnelles, quelle que soit leur condition de scolarité ; cela est de nature à faciliter également l'articulation entre la fin du master, et le début de la formation continuée, en tant que stagiaire puis néo titulaire, à l'échelle de l'académie entière.
- **Mention 2<sup>nd</sup> degré** : un large empan de disciplines, couvrant l'essentiel des disciplines scolaires enseignées, permet de placer l'INSPÉ au cœur des parcours de formations issus des universités, écoles et instituts supérieurs de la région, et d'offrir une professionnalisation et une insertion aussi bien dans les lycées et collèges que dans les lycées professionnels. Les parcours de masters qui la constituent sont délivrés sur trois sites de formation INSPÉ de Toulouse, et pour la plupart en articulation avec les départements universitaires disciplinaires. Au-delà des disciplines de l'enseignement général qui accueillent les effectifs les plus larges, des disciplines et spécialités des lycées professionnels sont particulièrement développées et concourent ainsi à proposer une offre sinon exhaustive, pour le moins très diversifiée.



Dans la nouvelle offre de formation, des efforts de mise en cohérence de ces parcours, ainsi qu'une réflexion sur la soutenabilité, conduisent à des regroupements (en particulier dans les domaines de l'économie-gestion, de l'hôtellerie-restauration, des sciences de l'ingénieur, des disciplines industrielles et biotechnologiques), ainsi qu'à une réaffirmation du domaine des langues vivantes (relance des spécialités italienne et portugaise, ouverture du japonais). Ils conduisent aussi pour une part à une mise en concordance des capacités d'accueil au regard des effectifs réels, afin de maintenir simultanément des propositions de poursuite de formation et de construction de projet professionnel dans le domaine de l'enseignement et de la formation, tout en maintenant la qualité de la prise en charge des étudiants. L'ensemble de l'offre se veut ainsi redessinée mais maintenue dans sa diversité comme dans son volume global. Pour ce qui concerne les modalités de formation, elles sont déterminées par une maquette de formation qui vaut dans son architecture globale pour l'ensemble des parcours constituant la mention, et qui s'appuie en particulier sur les orientations fixées par le ministère en termes de contenus de formation et de maîtrise de compétences. La mention, pour ce qui la concerne, est bien en charge des décisions qui irriguent l'ensemble des parcours, tout en prenant en compte leurs spécificités. On peut considérer que, bien qu'issus de formations initiales relevant d'établissements différents ou en reconversion professionnelles, les étudiants trouvent, au-delà de leur parcours disciplinaire particulier, une formation équivalente à l'échelle de la mention en termes de modalités génériques de formation, d'exigences quant aux dimensions transversales de celle-ci (stages, recherche, construction d'une culture commune), et d'expérience étudiante. Cette volonté de maintenir une cohérence à l'intérieur de la mention se traduit dans la nouvelle offre plus précisément par une assise réaffirmée des contenus de formations liés à la culture commune (connaissance de l'environnement professionnel et du métier, maîtrise des langues vivantes, maîtrise des environnements numériques), une montée en concordance de la place, des exigences, et des modalités de mise en œuvre de l'initiation à la recherche. Elle est désormais organisée en domaines organisant la porosité de chacune des dimensions de la formation (culture commune - culture transversale, langue vivante, numérique-, disciplinaire, didactique, recherche). L'objectif est de mieux travailler, et mieux faire percevoir aux étudiants, les intersections nécessaires entre les différentes dimensions de la formation.

Une référence explicite au référentiel de formation, et une possible mobilisation de situations professionnelles intégratives pour organiser les apprentissages et les évaluations, permettent une simplification ainsi que plus de lisibilité et de coordination.

- **Mention Encadrement Educatif** : au-delà de la mise en œuvre du parcours de master CPE, la mention bénéficie depuis le précédent quinquennal d'une co-accréditation avec l'ENSFEA, école de formation nationale de l'enseignement agricole sise à Toulouse. Cette co-accréditation permet de colorer l'offre en rapprochant les étudiants des débouchés au sein de l'enseignement agricole, mais elle a permis aussi de fédérer les deux équipes pédagogiques, qui collaborent de manière active et articulent leurs formations entre elles. Les bénéfices de cette co-accréditation amènent l'Institut comme l'école à soutenir une nouvelle co-accréditation, propice à enrichir la formation, l'insertion professionnelle, et la dynamique entre acteurs de l'enseignement supérieur. Le bilan permet de mesurer la constitution en propre de la mention, pourtant modeste au regard des autres mentions, et sa place prise dans l'économie générale de l'INSPÉ, dans son articulation aux autres mentions et dans sa contribution aux différents champs d'activités développés en formation initiale comme continue. Le taux de pression sur le master est important, les réussites en termes de diplomation et de recrutement sont avérées et semblent pérennes. Ils servent d'appui à une offre de formation qui souhaite mieux s'accorder aux dimensions contemporaines de l'exercice du métier de conseiller principal d'éducation, tout en réaffirmant des spécificités importantes comme une culture juridique massive, et une approche pluridisciplinaire de la recherche. Là encore, l'effort de simplification, de lisibilité et de coordination, se traduit par une référence explicite au référentiel de formation, et une possible mobilisation de situations professionnelles intégratives pour organiser les apprentissages et les évaluations.
- **Mention Pratiques et ingénieries de formation** : comme l'évoque le tableau synoptique suivant, la mention s'est particulièrement développée au fil d'un temps jusqu'à proposer dix parcours de formations, regroupés en domaines de spécialités. L'offre répond à un besoin stabilisé de formation et d'insertion professionnelle de niveau master, dont le public est désormais issu d'horizons nationaux et internationaux selon les spécialités, du fait d'un fort développement des enseignements hybrides et à distance.

Pour la nouvelle accréditation, la mention propose une refonte de son offre, mieux coordonnée, plus cohérente au sein de la mention, et qui exprime une adaptabilité aux nouvelles nécessités de développement de compétences professionnelles. Ainsi, on notera les apports de disciplines contributives comme les sciences cognitives et neuro-sciences, l'affirmation des besoins de formation en maîtrise des outils numériques à des fins d'enseignement et de formation, des visées contributives à une société inclusive, qui permettront de contribuer aux domaines des pratiques de formation au sein de l'école mais aussi dans les mondes industriels et sociaux. L'offre s'organise désormais en 4 nouveaux domaines de spécialités. Au sein de chaque master, de manière cohérente, on retrouvera une place similaire accordée à la recherche, aux immersions en milieu professionnel, aux langues et au numérique ; s'y adjoignent ensuite des blocs spécifiques relatifs aux compétences travaillées.

OFFRE DE FORMATION MENTION PIF		
Didactique des langues et ingénierie de formation	EE	Enseigner à l'étranger
	DIDALAP	Didactique des langues dans les activités professionnelles
Ingénierie et conception numérique, information, média	CRN	Concepteur de ressources numériques
	E-FEN	E-formation et environnement numérique
	EMI	Education aux médias et à l'information
Conception d'ingénieries didactiques, innovation, conseil	ADIR	Approfondissements didactiques, ingénierie, recherche
	COPEDA	Conseil pédagogique 1 et 2
	CIES	Conseil et ingénierie pour l'enseignement supérieur
Ecole et société inclusive	IDAISI	Ingénierie d'accompagnement et d'intervention pour une société inclusive
	COGEDUC	Cognition, éducation

Ces quatre mentions sont à nouveau demandées à l'accréditation car elles permettent de constituer, comme le rapport du HCERES l'a confirmé, un champ au périmètre explicite constitutif des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, au bénéfice de l'ensemble des insertions en milieu scolaire et plus largement dans les espaces de formation.

Elles permettent d'instituer, à elles quatre, l'INSPÉ comme maison commune de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, avec des proximités, des intersections et des passerelles partagées.

### 3.1.2 Autres formations portées par l'INSPÉ : « parcours adaptés » et formations complémentaires, incluant la formation continue.

Au cours de l'accréditation écoulée, l'ESPE/INSPÉ s'est engagé progressivement dans des formations autres que MEEF, ce qui a conduit à la mise en place d'un service spécifique doté d'un secrétariat : le service de la coordination hors mention (CHM). Ces formations dont la prise en charge pédagogique et administrative est d'ores et déjà bien éprouvée peuvent être poursuivies lors de la prochaine accréditation.

- **Parcours de formation professionnelle adapté (PFPA).** Ces parcours visent spécifiquement les fonctionnaires stagiaires alternants déjà diplômés d'un master MEEF. Leur formation prend pour partie appui sur la formation MEEF notamment pour le suivi du stage et sur des modules d'approfondissement complémentaire de la formation qu'ils ont eue en MEEF. Les acquis de la mise en œuvre de cette formation dans l'accréditation actuelle sont des points d'appui pour concevoir et organiser les formations à venir pour les lauréats des concours renouvelés qui ne sont pas issus d'un parcours MEEF.
- **Certifications.**
  - Certification prévention et secours civiques niveau 1 PSC1 (habilitation à délivrer le certificat) ;
  - Préparation à l'obtention du certificat de premiers secours pour les étudiants de la mention premier degré, en lien avec l'exigence de l'obtention de ce certificat pour être nommés professeurs-stagiaires ;
  - Certification Informatique et Internet niveau 2 (C2i2e) / dispositif qui lui succèdera, Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) – convention avec le rectorat qui délègue à l'INSPÉ la formation ;
  - Certifications de formateur académique pour le 1<sup>er</sup> degré (CAFIPEMF) et second degré (CAFFA) – convention avec le rectorat qui délègue à l'INSPÉ une partie de la formation (Cf. 3.4).

- Certificat d'aptitude à enseigner le français à l'étranger (CAPEFE). A titre expérimental en 2019-2020 et 2021, cette certification sera proposée à l'inscription à la rentrée 2021. Certification, ouverte aux étudiants de master MEEF et aux personnels de l'éducation nationale, atteste des compétences attendues pour « *la participation à l'enseignement dans les établissements de l'enseignement français à l'étranger, la maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères et, le cas échéant, la connaissance d'une ou plusieurs aires géographiques* ».
- **Préparations aux épreuves des concours internes (23 en 2020)**. Préparer les personnels enseignants et d'éducation aux épreuves nationales des CAPES, CAPET, CAPLP et agrégations internes – convention avec le rectorat qui délègue à l'INSPÉ la formation des candidats qu'il retient et pour lesquels il paye l'inscription, ouverture de l'inscription aux candidats non retenus par le rectorat qui le souhaitent.
- **Diplômes universitaires**
  - Diplôme Universitaire « *Pédagogie du chant, métier de la scène et coaching vocal* ». Cette formation a pour finalité de favoriser l'insertion des diplômés dans les secteurs du spectacle vivant de la radio, voire de l'armée (chœurs). Plus précisément, les structures d'emplois qui peuvent intégrer les titulaires de ce DU peuvent être les associations culturelles ou de loisirs, les entreprises d'édition phonographique, les parcs de loisirs, les salles de spectacles, les salles polyvalentes, les sociétés de production audiovisuelle, voire cinématographique, les sociétés de production de spectacles, les SMAC. Les écoles d'enseignements artistiques et conservatoires peuvent aussi intégrer ce type de personnel ;
  - Diplôme Universitaire « *Se former pour enseigner en établissement français à l'étranger, pour le premier degré* ». L'étudiant formé sera capable d'avoir une connaissance du système éducatif français et il sera apte à construire/mettre en œuvre des démarches d'enseignement- apprentissage (Formation à distance dont l'ouverture est prévue en 2021).
- **Plan de formation de formateurs interne à l'INSPÉ**  
Dans le cadre du développement professionnel, l'Institut propose un catalogue de formations des personnels enseignants et administratifs complémentaire de celui de l'université de rattachement (UT2J) et plus spécifique aux problématiques de la formation des personnels enseignants du XXI<sup>ème</sup> siècle.
- **Formation continuée et continue des personnels de l'éducation nationale** (Cf. 3.4).

## 3.2 Déploiement des formations

### 3.2.1 Dispositifs mis en place pour assurer la coordination des formations : conseils (COSP, conseils de perfectionnement...), réunions des responsables des études ou autres dispositifs, responsabilités que se donnent ces dispositifs en termes pédagogiques et de recherche de qualité au sein des formations.

Au-delà de bénéficier des instances de fonctionnement de l'Université de rattachement, dont la direction de l'INSPÉ est membre invité (Conseil d'administration et CFVU), l'INSPÉ organise le déploiement de ses formations par un système opérant et repéré d'instances décisionnelles ou consultatives, qui permettent de créer des conditions de dialogues et de mise en cohérence. Le conseil d'institut (CI) et le conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP), réunissant les partenaires constitutifs du projet INSPÉ, fixent pour leur part les grandes lignes de conduite de l'institut, et l'ensemble des activités liées à la formation y est exposé et discuté.

Cependant, trois instances plus particulières sont chargées de la coordination des formations :

- **Le comité de direction** permet de placer dans une perspective très participative le pilotage du champ, dans un dialogue entre l'équipe de direction et les responsables des mentions, des services et des sites de formation.

Il se réunit tous les quinze jours, et permet l'organisation des activités (en particulier de formation) ; il concourt fortement à la mise en débat participatif des sujets transverses à l'ensemble des équipes.

- **La commission des formations**, plus partenariale dans sa composition, permet de travailler la politique commune de l'INSPÉ pour ce qui concerne l'ensemble de ses activités de formation, conjointement entre mentions, avec les chargés de missions thématiques, la présidence de l'UT2J et le Rectorat. Sa composition permet une approche transversale des problématiques, des modes opératoires, et de la dynamique générale de nos activités. Elle se réunit tous les mois, l'ensemble des dossiers, qu'ils soient issus de la direction, d'une mention, d'un parcours ou d'un individu y est systématiquement et collégialement travaillé. Ses travaux donnent lieu à des décisions collectives, souvent formalisées par des votes en instances décisionnelles, qui montrent que les acteurs, quel que soit leur champ spécifique, se sont saisis de cette instance comme un dispositif concret de mise en œuvre de l'activité et de partage des objets de formation.

Ces deux instances se sont constituées et instituées, elles paraissent à ce jour tout à fait opportunes pour piloter, maintenir, et renforcer les dimensions génériques de nos activités de formation à l'échelle de l'Institut.

- **Le conseil de mention** est la troisième instance de pilotage. Il constitue l'instance sur laquelle s'appuient les responsables de mention – dont on notera qu'ils sont, sur un principe de co-responsabilité, issus des équipes de l'INSPÉ et des universités partenaires ou du rectorat - pour mettre en œuvre les formations les composant. Les mentions 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré ont leur propre conseil, les mentions 3 et 4 partageaient jusqu'à présent un même conseil.

Le bilan nous permet de mesurer que cette instance est le meilleur échelon du pilotage de la mention pour ce qui la concerne, aussi nous soutenons dans cette nouvelle accréditation la constitution d'un conseil par mention, auquel nous souhaitons adjoindre un conseil spécifique pour la Coordination hors mention (CHM) qui regroupe les activités supplémentaires à la délivrance des masters MEEF.

Ces conseils, qui regroupent responsables de parcours et partenaires divers, au-delà d'être des organes de gestion, permettent de mettre en œuvre concrètement les formations, mais aussi de distinguer des orientations politiques ou stratégiques portées par la mention selon ses particularités, et de construire des relations partenariales fortes, engagées et performatives. Ils ont également vocation à se considérer comme conseils de perfectionnement, à veiller et à accompagner la qualité de la formation ; ils se consacreront régulièrement à cette seule fonction dans des conseils dédiés. Ils pourront, dans ce cadre, s'appuyer sur les démarches d'évaluation entreprises à l'INSPÉ (cf. 3.2.5 mise en œuvre démarche qualité).

A un échelon plus proche de la mise en œuvre effective de la formation, les responsabilités de parcours sont dans la mesure du possible conjointes entre formateurs de l'INSPÉ et formateurs issus des départements disciplinaires. Ils ont conjointement vocation à piloter les équipes pédagogiques, à organiser les relations avec les usagers, en dialogue avec les services de l'INSPÉ (scolarité et SAVU) et les représentants du rectorat. Selon les configurations, les équipes organisent régulièrement des réunions pédagogiques ainsi que des espaces de discussion plus ou moins formalisés avec les étudiants.

Les espaces collaboratifs, notamment numériques sont aussi mobilisés. Cette organisation vaut aussi à l'échelle des sites de formation, qu'ils soient en région ou dans la métropole toulousaine, de manière à mieux articuler le déploiement des formations entre mentions ou dans le partage des espaces et événements avec d'autres formations (universitaires ou de formation continue). Les confinements successifs ont accéléré et renforcé leurs usages.

La nouvelle accréditation souhaite s'appuyer sur cet existant positif et renforcer les croisements au-delà des cohabitations.

### **3.2.2 Modalités de constitution de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle.**

*Cf. Annexe 1 : indicateur « équipe pédagogique pluri-catégorielle » ; Annexe 2 tableau du nombre de personnels formateurs affectés à l'INSPÉ et pyramides des âges.*

La constitution des équipes pluri-catégorielle se fait au plus près des parcours, ce sont eux qui font remonter à la mention et au pôle les besoins en termes d'intervenants dans les différentes UE.

Ces demandes après plusieurs interactions intègrent les compétences nécessaires pour satisfaire les besoins et le type des enseignants mobilisés et se matérialisent sous forme de profils de poste. Lorsque ces demandes ne peuvent pas être satisfaites par des enseignants ou des enseignants-chercheurs de l'INSPÉ, un recrutement est engagé ; celui-ci peut être temporaire ou définitif.

Ce recrutement peut se faire soit sur poste vacant (recrutement, affecté dérogatoire ou vacances) soit par convention avec les universités partenaires (UT1, UT2, UT3) ou le rectorat (temps partagés).

Les affectés dérogatoires ou les temps partagés sont des enseignants en poste à l'éducation nationale et c'est après un acte de candidature qu'ils sont sélectionnés pour intervenir à l'INSPÉ (les modalités de sélection sont concertées entre l'INSPÉ et le rectorat).

Dans certains parcours des mentions 1,2,3, de manière très ponctuelle une vacation peut être effectuée par un professionnel de la santé par exemple ou d'une autre profession qui n'est pas celle d'enseignant. Pour les parcours de la mention 4, en relation avec les champs de métiers visés, les équipes pédagogiques sont davantage ouvertes à de intervenants du monde socio-économique.

### **3.2.3. Prise en compte des différents profils ne nécessitant pas l'obtention d'un master MEEF (inscription et intégration dans les formations de master, dispositifs de formation adaptés, ...)**

La mise en œuvre progressive de la réforme implique une double gestion des publics particuliers.

Pour la rentrée 2021, et l'accueil de la dernière promotion des admis au concours actuel, nous proposons de reconduire les parcours de formation professionnelle adaptés, qui selon les profils, permettent d'adosser la formation au master MEEF disciplinaire tout en proposant des renforcements ou des spécialisations sur des aspects complémentaires du métier ou un développement de compétence particulier. Ces parcours se sont structurés progressivement au cours des dernières années, jusqu'à individualiser au plus proche des besoins des professeur·e·s-stagiaires. Ils ont donné satisfaction.

Pour l'année suivante, un travail de construction avec le rectorat s'initie progressivement. Nous mesurons actuellement la diversité des publics qui seront pris en charge dans la formation des stagiaires, et selon des modalités différentes, selon qu'ils seront issus d'un master MEEF ou d'un autre master, et selon qu'ils pourront être ou non dispensés du titre.

Les relations positives entretenues actuellement avec les services du rectorat, et soudées par l'appropriation partagée des nouvelles modalités de mises en œuvre de la formation, du recrutement, ainsi que du nouveau schéma directeur de la formation continue, indiquent que l'INSPÉ prend toute sa place pour participer du continuum de formation entre le master et l'année de stage, ainsi que de l'accueil des stagiaires à profils particuliers.

La souplesse gagnée par les équipes pédagogiques dans les dernières années, notre expérience liée aux filières de lycée professionnel complexes, à l'accueil de stagiaires de disciplines orphelines, et aux partenariats avec d'autres académies pour délivrer des formations sur des disciplines qui ne sont pas assurées sur d'autres territoires, nous assurent de pouvoir participer au mieux à la réussite des étudiants et nouveaux recrutés. Un engagement plus ponctuel sur des accueils en formation de personnels en reprofessionnalisation ou en besoin de mise à jour de compétences nous a également aguerri en ce sens.

Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les textes réglementaires cadrant l'organisation de la formation des stagiaires, ainsi que la formation continuée des premières années d'exercice lorsque ceux-ci seront précisés.

Ils pourront donner lieu alors à un appui plus formel sur nos trois expériences précédentes : accueil en parcours de formation adaptée adossé au master selon les compatibilités, formation des stagiaires temps plein, ou formation des néo-titulaires.

Nous participons actuellement au groupe de travail sur le déploiement de la plateforme de suivi des stagiaires Compas, et réfléchissons avec le rectorat à sa mobilisation progressive sur les deux années à venir pour organiser la prise en charge des différents profils.

### **3.2.4 Principes de mise en œuvre de l'alternance intégrative.**

La question de l'immersion en milieu professionnel est un enjeu majeur de la nouvelle offre de formation, dont les mentions et parcours se sont saisis dès la mise à disposition des éléments de cadrage, et qui trouve dans l'offre de formation une articulation qui se veut la plus solide possible avec les contenus de formation, le développement d'une culture professionnelle commune, et la formation à et par la recherche.

Est volontairement maintenue par ailleurs une possibilité de développer des espaces et des temps de stage dans le secteur privé sous contrat, dans l'enseignement agricole, dans d'autres milieux professionnels (en mention PIF de manière évidente, mais aussi dans les autres mentions), auprès des associations partenaires de l'école, de structures d'insertions, ou dans des échanges internationaux.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement les périodes d'immersion en milieu professionnel scolaire dans le cadre des 18 semaines de stage proposées dans le master, le dialogue avec les services du rectorat, incluant les responsables de mentions, permet de discerner progressivement les faisabilités à l'échelle de l'académie dans laquelle notre INSPÉ est intégré, et qui comporte des spécificités structurantes qu'ils nous faut prendre en compte et qui complexifient la tâche : dimension géographique, nombre de départements, éloignement des lieux de formations, déséquilibre entre centres urbains très denses et extrême ruralité, mais aussi diversité des disciplines.

Nous visons conjointement à construire des modalités d'organisation qui soient à la fois respectueuses des intérêts pédagogiques de l'offre de formation, et équilibrées en termes de faisabilité et de gestion pour les services du rectorat. Une proposition de stage massé et/ou filé, permettant le lien le plus productif entre le lieu de formation et le lieu d'exercice ou d'observation, quelle que soit la modalité contractuelle du stage, devrait aboutir en distinguant la période pendant la première année de master, d'une alternance plus intégrative lors de la seconde année.

Nous visons la capacité des étudiants à bénéficier d'une période d'immersion contributive de leur développement professionnel et de leur réussite ; la richesse des lieux d'immersion, l'accueil des équipes et la fluidité des modalités d'accompagnement seront nécessaires pour que cela se mette en œuvre positivement. La qualité du dialogue entre les deux espaces qui doivent s'articuler au mieux dans l'expérience de l'étudiant permettra que la formation prépare, accompagne, puis s'appuie sur la période d'immersion professionnelle et en regard, à celle-ci, de se nourrir des éclairages de la formation, de fournir un espace supplémentaire de mise en œuvre de l'apprentissage des gestes professionnels, tout en permettant le recueil de données pour élaborer l'étude et la recherche, et au final, participer du développement de la posture réflexive.

Dans ce cadre, nous imaginons construire un accompagnement qui puisse s'appuyer sur notre expérience partagée satisfaisante de l'alternance intégrative précédente, permettant d'associer les différents acteurs autour d'un dispositif mixte commun : relations entre les équipes pédagogiques de parcours et les corps d'inspection, dynamique active des binômes de tuteurs, création ou consolidation d'espace-temps communs (réels et numériques), visites des étudiant·e·s en stage.

Les déterminations concrètes devront se caler selon les éléments de cadrage formel.

### **3.2.5 Mise en œuvre de la démarche qualité.**

Une démarche d'auto-évaluation est engagée au sein de l'INSPÉ. Elle s'est concrétisée par :

- Une mobilisation de la cellule évaluation, qui organise chaque année une enquête auprès des étudiants et des formateurs quant à l'expérience de formation (ressenti, satisfaction, propositions). Plus particulièrement, sur les derniers mois de l'année universitaire 2019/2020 la cellule a permis de mieux percevoir l'expérience du confinement des étudiants, que ce soit en terme de modalités techniques, de retour réflexif sur la transformation des formations et le vécu de la distanciation, mais également en termes de socialisation et bien être ; cette enquête nourrit la réflexion des opérateurs de formation quant à leur réactivité en période de crise et plus largement sur leur perception des processus de formation et d'évaluation ;

- Une saisine plus fréquente des enquêtes menées par l'observatoire de la vie étudiante de l'UT2J, qui permet de mieux percevoir également les processus d'insertion ; certaines équipes se sont rapprochées de manière directe de l'observatoire pour bénéficier d'enquêtes plus appropriées à leurs besoins et complémentaires des enquêtes génériques ;
- Une mise en œuvre – non exhaustive– du référentiel de formation produit par le réseau des INSPÉ ; deux thématiques ont été investiguées, alternance intégrative et diversité des publics. Ce dispositif a ensuite été freiné par l'annonce puis la mise en œuvre de la réforme qui recompose le processus de formation et de recrutement ;
- Une mobilisation active des équipes autour du processus d'auto-évaluation de l'HCERES autour du champ MEEF et des mentions ; la rédaction des dossiers, la rencontre avec le comité, et les retours formels, ont été mobilisés pour organiser la transition entre les deux accréditations, et comme éclairage sur les points d'appuis et les leviers de progrès.

Cette démarche globale est désormais intégrée dans la culture de l'INSPÉ et globalement appréciée des acteurs de la formation. Elle mérite lors de la nouvelle accréditation d'être mieux assurée. Les conseils de mentions devront s'appuyer sur ces différents leviers, soient pour « passer commande », soit pour intégrer les résultats d'enquêtes dans l'amélioration continue des formations. Le recours à l'OVE doit être plus systématique.

En ce sens, la cellule évaluation propose d'orienter son activité en développant les approches et en se rapprochant plus formellement d'une démarche qualité :

- Rapprocher les acteurs des résultats liés à leur périmètre de responsabilité ;
- Développer des enquêtes sur les trois temps de la formation (amont, pendant, aval) ;
- Mettre en œuvre, en s'appuyant sur les thématiques repérées par le réseau des INSPÉ, cinq types d'enquêtes : satisfaction, formateurs, cohortes, efficacité, impacts de manière à construire une évaluation systémique.

### 3.2.6 Moyens administratifs et techniques à l'appui des formations.

L'Institut, en tant que composante de l'université Toulouse 2 Jean Jaurès, bénéficie des fonctions de soutien à la formation réalisées par les services centraux de l'établissement. En articulation et dans le prolongement de l'action des services centraux, l'INSPÉ est doté, dans le cadre de son périmètre d'emplois et dans le cadre partenarial, de services et de contributions qui lui permettent de mener à bien, les missions de formation qui lui sont propres.

- **L'organisation de la fonction scolarité** a pour objectif de répondre à la fois aux besoins de la structuration pédagogique en mentions, parcours et sites et au besoin d'un pilotage centralisé visant à préserver une politique de formation commune.
- A l'appui du pilotage fort et très structuré des quatre mentions MEEF (co-directions et responsables de parcours) une équipe de 18 secrétariats pédagogiques de mention et de parcours (dont 1,1 ETP mis à disposition par l'université Toulouse III pour les parcours scientifiques et l'EPS), qui pour la mention 1 sont implantés dans les sites en Région, assurent le suivi de la formation au plus près des étudiants, des stagiaires et des enseignants.
- Un service d'appui aux formations autres que MEEF (CHM), structuré récemment par la coordination de l'équipe administrative (2,5 ETP) par un personnel de catégorie B fait écho à la mise en place d'une direction adjointe à la formation continue et de charges de missions thématiques auprès du directeur comme celles du pilotage du « tronc commun élargi », du développement de la dimension internationale ou du projet partenarial Maison pour la science.
- Le service de la scolarité centrale de l'institut (7 ETP) renforce la visibilité de l'institut sur le site en réalisant l'ensemble des opérations de scolarité pour les formations MEEF (paramétrage et modélisation dans APOGEE) d'une part et pour tous les étudiants et stagiaires MEEF (Inscription administrative et pédagogique, contrôle des connaissances, délivrance des diplômes) d'autre part, dans le cadre des orientations définies par la commission de la formation et la direction adjointe à la formation initiale.

- **Des agents de laboratoire** (3,5 ETP) assistent les enseignants dans la préparation des séquences pédagogiques et la gestion du matériel pédagogique pour les parcours scientifiques de la mention 2 et pour la mention 1<sup>er</sup> degré.
- **Le service Pr@tice** (Pédagogie Ressources Accompagnement à l'usage des TICE) constitué de deux ETP d'IGE (un ingénieur pour l'enseignement du numérique et un ingénieur en technologie de l'information et de la communication, webmaster) et d'une équipe enseignante, forme et accompagne aux usages du numérique et de la formation à distance et assure l'administration fonctionnelle des différentes plateformes. Un personnel contractuel a été recruté à la rentrée 2020 pour faire face au contexte de crise sanitaire qui a modifié la place du numérique et les compétences numériques. Il permet de répondre au public d'enseignants bien spécifique de l'institut (formateur d'enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, formateurs d'ingénieurs pédagogiques...) et réparti sur 10 sites géographiques. Il permet aussi d'établir un lien étroit avec la politique du numérique du rectorat et celles des différentes universités du site et de l'UFT. Les demandes sont de plus en plus nombreuses pour l'accompagnement de parcours vers une formation hybride ou pour la construction de capsules vidéo. Le recrutement d'un ASI (assistant ingénieur des technologies de l'information et de la communication) est prévu en campagne d'emplois 2021.
- **Très intégré à son environnement institutionnel, le service de documentation** de l'institut est un réseau de 10 bibliothèques (une bibliothèque sur chaque site de formation) au sein duquel travaillent 19 personnes (14 ETP filière des bibliothèques, filière ITRF et PRCE) ; s'ajoute le renfort d'un monitorat étudiant à hauteur de 1,6 ETP. Il dispose d'un budget annuel d'environ 105 000 euros. Les bibliothèques de l'INSPÉ offrent à leurs usagers des espaces accueillants, adaptés à leurs besoins et esthétiques. Menées au niveau du réseau, la politique documentaire et la politique de services des bibliothèques s'organisent en projets structurants et en cohérence avec les axes stratégiques de l'Institut. Riches de près de 140000 titres, les collections des bibliothèques de l'INSPÉ ciblent les domaines de l'Education et de la Formation. Tête de réseau, la bibliothèque du site Saint-Agne possède en outre un fonds patrimonial et un fonds très riche de littérature pour la jeunesse. Elle intègre aussi depuis 2020 la bibliothèque personnelle de Bernard Maris léguée à l'INSPÉ par sa famille.

La politique de services des bibliothèques de l'INSPÉ s'attache à proposer une offre adaptée aux besoins et aux attentes dans des espaces accueillants. Elle a aussi pour ambition de s'adapter aux nouveaux usages, de créer du lien entre les différents publics et de favoriser la médiation des savoirs notamment au travers des animations et des actions culturelles.

De par la diversité de ses activités et sa volonté d'une ouverture vers l'extérieur le service de documentation de l'INSPÉ établit de nombreux partenariats (bibliothèques académiques, institutions culturelles, Réseau Canopé...)

Inscrits au projet de service du Service Commun de Documentation de l'Université, les 3 grands axes de travail du service de documentation de l'INSPÉ pour les années qui viennent sont la modernisation des espaces et des services, l'intégration de la formation aux compétences informationnelles dans les parcours de formation de l'INSPÉ, l'élargissement des actions vers la recherche et la construction d'une collaboration avec la SFR.

### 3.3 Place de la recherche.

#### 3.3.1 Modalités d'articulation formation / recherche (initiation à la recherche, cahier des charges et encadrement du mémoire).

La formation à et par la recherche est considérée comme un pilier essentiel de la formation, non seulement pour répondre à l'exigence d'un diplôme de master, mais aussi pour outiller les formés à développer une posture réflexive et à mobiliser les compétences du référentiel métier.



La veille scientifique, la problématisation des situations de travail et des conditions contemporaines de l'exercice du métier, les démarches de compréhension appuyées sur des données formelles et probantes sont nécessaires pour asseoir une pratique professionnelle de qualité. C'est ainsi une formation à et par la recherche.

Cet apprentissage se retrouve dans la place explicite donnée à la production d'un mémoire de recherche et à la délivrance de contenus de formations associés, systématique dans l'ensemble des parcours de master des quatre mentions, mais aussi plus généralement dans un engagement de l'INSPÉ à faire vivre une recherche active, structurée, et irriguant les différents espaces d'activités.

Cela s'appuie principalement sur les principes et mises en œuvre suivants :

- Une Structure fédérative de recherche « Apprentissage, enseignement, formation » (SFR-AEF), désormais labélisée, qui permet de créer un fort réseau de laboratoires et chercheurs autour de thématiques liées à l'éducation et la formation. Ce sont ainsi 17 laboratoires et 250 chercheurs qui la constituent.

On notera que les enseignants et formateurs, qui ne sont pas enseignants-chercheurs, peuvent également être membres de cette structure fédérative.

Si certains parcours sont parfois adossés à des laboratoires en particulier, notamment du fait de leur spécialité disciplinaire ou des champs de métiers visés, cette entité permet d'inscrire le champ de formation dans une approche de la recherche variée, complémentaire, et intégrant nombre des composantes du site. L'ensemble des parcours, et au travers eux, des étudiants peut ainsi bénéficier d'un guichet unique de ressources, que ce soit en termes d'accompagnement de leurs centres d'intérêt, de veille scientifique pointue, et d'initiatives et événements scientifiques.

- Un engagement de l'institut, appuyé sur la structure fédérative, dans différentes manifestations à dimensions régionales, nationales et internationales : colloques, journées d'études, participation au Printemps de la recherche du R-INSPÉ et au dispositif « *Mon Mémoire MEEF en 180 secondes* », journées scientifiques communes avec l'INSPÉ de Montpellier et montée en puissance des démarches croisées (Appel à manifestations d'intérêt AML, réponse à appels à projet, mises en œuvre de dispositifs co-construits avec le Rectorat associant recherche et formation, recherches collaboratives portées par le COSP, projets d'initiatives locales adossés à la recherche - PILAR). Cette variété des manifestations et des interpellations de la recherche en lien avec la formation est médiatisée au sein de l'INSPÉ et permet de toucher plus largement les étudiants de l'ensemble des parcours.

- Un attachement des formateurs à développer une initiation à la recherche sécurisée mais exigeante de l'ensemble des étudiants. Pour les mentions 1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré, et encadrement éducatif, la prise en compte des contraintes liées aux calendriers des concours et à la préparation de ceux-ci, débouche dans les nouveaux plans de formations sur des enseignements placés plus précocement dans le parcours, de manière à profiter au mieux de la première année de master pour assurer les fondamentaux de l'initiation et permettre aux étudiants d'avancer rapidement sur leur question de recherche, pour finaliser le travail sur la première moitié de la seconde année. Les articulations avec les différentes dimensions constitutives du plan général de formation sont renforcées, en particulier dans le lien avec les espaces et temps d'immersion professionnelle et les problématiques constitutives de la culture commune.

Les cadres d'organisation de la production du mémoire sont partagés à l'échelle des mentions, ainsi que des sensibilisations diverses aux dimensions éthiques de la recherche, en particulier la prévention du plagiat et la conformité à la loi de la collecte de données. Les diverses exigences posées pour le mémoire doivent permettre à des étudiants lauréats d'un master MEEF de pouvoir s'engager dans des recherches doctorales.

L'effort d'irrigation se poursuit donc dans notre nouveau projet :

- En adossant plus formellement les parcours de formations aux ressources de la SFR, à la variété des champs disciplinaires, des laboratoires, et des structures qui y sont représentés et qui éclairent de façon multiple les questions éducatives.
- En accentuant la politique initiée autour de manifestations scientifiques, ouvertes et destinées aux étudiants, et leur permettant de bénéficier des derniers apports scientifiques mais aussi de rencontrer une recherche dans son processus même de construction et de réalisation.
- En valorisant davantage les productions des étudiants par leur diffusion, leur médiatisation, et en scandant le temps de formation par des manifestations collectives et publiques.

- En continuant le travail d'harmonisation profondément engagé au niveau des parcours, des mentions, et à l'échelle de l'INSPÉ de manière à assurer une même exigence, et une même qualité des travaux produits par les étudiants, au bénéfice de la valeur de leur formation mais aussi afin de nourrir depuis cette initiation à la recherche en éducation leur développement professionnel.

Par ailleurs, le champ d'activité de l'INSPÉ intégrant également les formations continuées et continues, les contributions à celles-ci tendent progressivement à nourrir les plans académiques ou départementaux de formation, mais aussi les formations d'initiatives plus locales, des apports renouvelés et diversifiés de la recherche. A noter également que certains parcours de la mention 4 accueillent des enseignants et leur permet de s'engager dans une démarche de recherche. Ainsi, au-delà d'inscrire son action dans un environnement scientifique de qualité, les continuums de formations ont vocation à maintenir un intérêt et un appui des formés aux avancées de la recherche notamment par l'implication de la SFR-AEF au sein du Réseau Thématique Pluridisciplinaire « RTP » sur l'Education en cours de mise en place par le CNRS.

### 3.3.2 Laboratoires en appui des formations sur le site de l'INSPÉ.

Les laboratoires en appui des formations sont ceux membres de la SFR-AEF. Dans la logique de favoriser les décroissements et la transversalité qui est celle de la SFR, il n'y a pas de correspondance binaire entre un laboratoire et un parcours MEEF.

- Centre d'Étude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir, (CERTOP UMR 5044, CNRS, UT2J, UT3) - *directrice M.-G. Suraud* ;
- Centre de Recherches et d'Etudes Germaniques (CREG, EA 4151, UT2J) - *directeur J. Lajarrige* ;
- Cognition Langues Langage Ergonomie, (CLLE UMR 5263 CNRS, UT2J, EPHE) - *directeur F. Amadieu*
- Cultures Anglo-Saxones, (CAS EA 801, UT2J) - *directrice N. Cochoy* ;
- Education, Formation, Travail, Savoirs, (EFTS UMR MA 122, ENSFEA, UT2J) - *directeur C. Gardiès* ;
- France, AMériques, Espagne – Sociétés, Pouvoirs, Acteurs, (UMR 5136, CNRS, UT2J) - *directeur F. Godicheau* ;
- Géographie de l'Environnement, (GEODE UMR 5602, CNRS, UT2J) - *directeur D. Galop* ;
- Laboratoire de Psychologie de la Socialisation - Développement et Travail, (LPS-DT EA 1697, UT2J) - *directrice S. Croity Belz* ;
- Laboratoire Lettres, Langues et Arts, (LLA CREATIS EA 4152, UT2J) - *directrice M. Plana* ;
- Patrimoine, Littérature, Histoire, (PLH EA 4601, UT2J) - *directrice F. Bercegol* ;
- Unité de Recherche Interdisciplinaire Octogone-Lordat, (Octogone-Lordat EA 4156, UT2J) - *directrice B. Kopke* ;
- Centre de Recherches Sciences Sociales Sports et Corps, (CRESCO, UT3) - *directeur P. Terral* ;
- Institut de Mathématiques de Toulouse, (IMT UMR 5219, CNRS, UT3, INSA, UT1, UT2J) - *directeur F. Barthe* ;
- Institut de Recherches en Informatique de Toulouse, (IRIT UMR 5505, CNRS, UT3, INP, UT1, UT2J) - *directeur J-M Pierson* ;
- Laboratoire d'Etudes et Recherches Appliquées en Sciences Sociales, (LERASS EA 827, UT3, INP, UT2J, UT1) - *directeur V. Bonnet* ;
- Laboratoire Gouvernance et Contrôle Organisationnel (LGCO, EA 7416, UT3) - *Directrice A-L Gatignon-Turnau* ;
- Laboratoire Interuniversitaire de Recherche en Didactique des Langues (LAIRDIL LU52, UT3) - *directrice L. Hartwell*.

Pour les formations, la SFR est un point d'appui non seulement par la structuration de la recherche sur l'éducation et la formation qu'elle porte, mais aussi par les orientations de recherche qu'elle promeut ainsi que par son engagement dans une diffusion des résultats de la recherche auprès des enseignants ou futurs enseignants.

Les thématiques de travail sont structurées comme indiqué ci-dessous. Elles pourront néanmoins évoluer au cours du contrat (une réflexion collective a été engagée en ce sens).

### **THEME 1 : Travail enseignant, didactiques et ingénierie de formation**

*Responsable du thème : Claudine Garcia-Deban*

Axe 1A. La fabrique des savoirs

Axe 1B. Travail enseignant et productions des apprenants : approches didactiques et pluridisciplinaires

Axe 1C. Activité, travail et formation

Axe 1D. Pédagogie universitaire

### **THEME 2 : Différentiation des parcours et apprentissages**

*Responsable du thème : Jean-François Camps*

Axe 2A. Troubles et handicaps en contexte scolaire

Axe 2B. Différenciation, discriminations, ségrégations

Axe 2C. Politiques publiques, formations et territoires

Axe 2D. Qualité de vie en milieu scolaire

Axe 2E. Savoir(s), sujet(s), institution(s) et ingénieries de formation

Axe 2F. Médias, information et littératies

### **THEME 3 : Environnements Informatiques pour les Apprentissages Humains (EIAH)**

*Responsable du thème : Julien Broisin*

Axe 3A. Usages et plus-values des TIC pour les apprentissages

Axe 3B. Architecture et systèmes d'informations pour les EIAH

Axe 3C. Jeux sérieux

### **3.3.3 Modes de structuration de la recherche en éducation sur le site de l'INSPÉ.**

La gouvernance de la SFR-AEF repose sur trois niveaux :

- **Le conseil de la SFR** qui comprend :
  - Directeur.trice ;
  - Directeur.trice de l'INSPÉ ou de son/sa représentant.e ;
  - Président.e du COSP de l'INSPÉ ou de son/sa représentant.e ;
  - Directeur.trice de chaque unité de recherche (ou son/sa représentant.e) ;
  - Représentant.e de chaque partenaire ;
  - Responsable des Thèmes ;
  - Responsable des Axes (un seul responsable en cas de binôme) ;
  - Représentant.e de l'Université Fédérale de Toulouse ;
  - Représentant.e de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée.

- **La direction de la SFR-AEF**

La direction est confiée à un.e directeur.trice élu.e par le Conseil de la SFR-AEF après appel à candidature auprès des membres pour une durée de cinq ans renouvelable.

- **Elle s'appuie sur un directoire** composé :
  - de/son-sa directeur.trice ;
  - du/de la responsable de chaque Thème ;
  - du/de la gestionnaire administrative ;
  - de l'ingénieur.e de recherche.

Pour la prochaine accréditation, les moyens mis à disposition par l'INSPÉ (personnels BIATS, budget, locaux) peuvent être reconduits. Elle bénéficiera en outre de la labélisation accordée par l'Université Toulouse Jean-Jaurès.

### **3.3.4 Evolution du potentiel global en enseignants-chercheurs et perspectives.**

Le potentiel global d'Enseignants chercheurs à l'INSPÉ n'a pratiquement pas évolué durant la précédente accréditation étant donné que le potentiel enseignant global était figé. Pour augmenter le nombre d'enseignants-chercheurs, pour la campagne 2021, une demande de transformation d'un poste de PRAG en MCF est demandée à l'université. Suivant les départs à la retraite, ce repyramidage pourrait être proposé régulièrement afin que tous les parcours puissent bénéficier d'enseignants-chercheurs.

### **3.3.5 Pourcentage des personnels de l'INSPÉ impliqués dans une recherche à dimension nationale ou internationale.**

*Cf Annexe 1 : indicateur « ressources humaines de l'INSPÉ en matière de recherche.*

### **3.3.6 Programmes de recherche financés sur appels à projets dans lesquels l'INSPÉ est impliqué.**

- **Projets nationaux et internationaux** : Cf. Annexe 5

## **3.4 Continuum de formation.**

### **3.4.1 Préprofessionnalisation (en licence et dispositif AED).**

Les dispositifs de préprofessionnalisation qui amènent les étudiants à construire progressivement le projet d'un engagement dans un master MEEF sont de natures très diverses, à l'échelle du site toulousain et de l'académie.

La structuration sur le premier degré est historiquement forte, selon des modalités complémentaires en fonction des lieux de formation : cela se traduit par une Mineure dédiée à partir de la L2 (vers le professorat des écoles) dans les licences de l'UT2J, des UE dans celles de l'INU Champollion, par une L3 pluridisciplinaire dédiée à UT3. Les équipes de l'INSPÉ sont engagées dans ces dispositifs, soit qu'elles en ont été à l'initiative, soit qu'elles contribuent aux enseignements délivrés.

L'articulation entre ces dispositifs et le master est solide, et permet la mise en œuvre d'un vrai continuum de formation et une reconnaissance des acquis.

Elle devrait se nourrir d'une nouvelle offre dans les années futures, qui se traduit par une réponse positive à l'AMI dédié, impliquant une licence du département de mathématiques d'UT3 et un lycée toulousain. Le partenariat est à construire, les premières attaches sont prises.

Pour le second degré, les dispositifs sont moins systémiques, et plus variés à l'échelle des parcours de formations. Certaines licences des différentes universités développent explicitement des parcours amenant vers le métier d'enseignant ; c'est en particulier le cas dans les filières scientifiques, et cela mérite d'être consolidé pour les autres domaines dans cette nouvelle accréditation.

Ceci étant, l'INSPÉ a été associé au travers de sa direction, à la réflexion sur la mise en œuvre des dispositifs d'apprentis puis d'AED, relativement modestes sur l'académie.

La marge de progrès est importante, les équipes de l'INSPÉ sont prêtes à contribuer à la réflexion sur ces dispositifs de préprofessionnalisation, et à contribuer à construire les espaces de dialogue avec les universités du site autour du processus de continuum. Un pilotage plus centralisé au niveau du site avait été initié, qui laissait envisager une saisie plus forte de la problématique, en lien également avec la constitution de viviers sur les disciplines professionnelles aux formations initiales plus diversifiées, et l'appui sur les nouveaux bachelors technologiques. L'INSPÉ peut activement participer de ce type d'initiative.

### **3.4.2 Formation continuée (T1 à T3)**

Depuis plusieurs années, l'INSPÉ conçoit et opère partiellement pour la DAFPEN la formation continuée des titulaires 1<sup>ère</sup> année et des stagiaires temps plein. Ces publics bénéficient de 30h de formation disciplinaire développées par leur corps d'Inspection respectif. L'INSPÉ intervient, quant à elle, pour 36h de formation générale autour de la gestion respectivement des difficultés scolaires et de la classe – posture enseignante. Des apports théoriques nourrissent la réflexion des stagiaires mis en situation dans le travail ultérieur d'études de cas.

Les services du Rectorat nous ont invités à travailler de concert à la construction de plans de formation spécifiques pour les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années post titularisation et à leur opérationnalisation. Nous avons débuté ce travail en 2019-2020.

En prospective, nous devons poursuivre le travail engagé de co-conception et pourrions proposer, à partir d'un bilan des compétences validant la fin des Masters MEEF, des parcours de formation continuée plus personnalisés pour accompagner ces professionnels dans le cadre de leur début de carrière.

La mobilisation future de la plateforme Compas devrait contribuer à organiser et formaliser ce travail de personnalisation des plans de formation.

### 3.4.3 Formation continue

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur de la formation continue des enseignants et personnels éducatifs de l'éducation nationale, nous les accompagnons au développement de compétences professionnelles en concevant et mettant en œuvre des formations dites « de début de carrière » et tout au long de la vie.

Ces formations doivent répondre à la fois aux demandes et aux besoins de l'institution en s'inscrivant dans le projet de politique académique autour de 3 axes : garantir l'acquisition des savoirs fondamentaux, préparer les élèves à leur avenir et faire vivre une intelligence collective.

- **Formation des enseignants et personnels de l'éducation du second degré.**

L'INSPÉ co-conçoit en amont et opère par la suite une part importante des formations proposées dans le catalogue du Plan Académique de Formation. Notre travail partenarial avec les services de la DAFPEN doit se poursuivre. Nous travaillerons à une articulation optimisée entre la formation initiale et les objectifs/nécessités de développement professionnel des personnels dans ce continuum de formation tout au long de la vie.

- **Formation des enseignants et personnels de l'éducation du premier degré.**

La formation continue du 1<sup>er</sup> degré reste un élément fragile de notre activité de formation continue.

Un des effets de la réduction des moyens accordés pour ces formations a été la quasi disparition des interventions des collègues de l'INSPÉ sur le terrain scolaire en formation continue 1<sup>er</sup> degré.

Un travail partenarial est déjà engagé pour que des formateurs INSPÉ puissent intervenir en formation de manière plus conséquente. Trois voies d'amélioration pourraient être envisagées :

- 1- La réforme de la formation des enseignants implique un taux de présence de professionnels de terrain dans la formation initiale à hauteur de 33%. Cette présence des collègues du terrain scolaire en formation initiale devrait, par voie de conséquence, permettre d'accroître la disponibilité des formateurs INSPÉ pour assurer des heures de formation continue (Plan départemental de formation, animation pédagogique...).
- 2- Suite au rapport Villani-Torossian en 2018 pour l'enseignement des mathématiques et le plan Français de la DGESCO en Mars 2020, de nouvelles formes de la formation continue des personnels ont été expérimentées. L'organisation en constellation de groupes de 6 à 8 enseignant.e.s se développe sur le territoire. Positionner l'INSPÉ dans ces modalités de formation permettrait de garder une vue globale de montée en compétences des enseignants et poursuivre la mission première d'accompagner ces professionnels dans un continuum.
- 3- Renforcer le travail partenarial au niveau départemental avec les directions académiques afin de clarifier la position de l'INSPÉ et de participer à l'organisation en amont et la réalisation en aval de formations intégrées dans les Plans Départementaux de Formations, les animations pédagogiques...

- **Maison pour la science**

Portée désormais par l'INSPÉ, elle permet de renforcer la formation continue des enseignants du premier et du second degré dans le champ des sciences. Elle prend appui sur une collaboration étroite entre l'UT3 qui apporte des heures de référentiel (auquel appartient son directeur), le rectorat qui met à disposition des ingénieurs de formation et l'INSPÉ qui au-delà des locaux met à disposition un temps de secrétariat. Elle permet aussi à l'INSPÉ de s'inscrire dans le paysage toulousain de l'éducation aux sciences, en lien notamment avec l'UFT.

- **Formation des « praticiens en recherche »**

La commission nationale de l'innovation pour la réussite éducative mettait en exergue dès 2017 que la démarche de recherche est une pierre angulaire de la formation des enseignants pour accompagner une posture d'innovation pédagogique et le développement de compétences professionnelles.

Ce qui répond à la 14<sup>ème</sup> compétence du référentiel des enseignants : *S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel :*

- *Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.*
- *Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.*
- *Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.*

Comme indiqué dans le paragraphe sur la recherche, différents leviers sont utilisés pour œuvrer dans ce sens. Nous travaillons déjà de concert avec la DAFPEN pour collaborer à des Projets d'Initiatives Locales Adossés à la Recherche (PILAR). Des équipes pédagogiques mènent une recherche action dans leur établissement accompagné par un enseignant-chercheur de la SFR-AEF.

Nous développons également des cycles de conférences ouvertes à l'ensemble des personnels autour de la rencontre de la recherche et du terrain sur des thématiques variées comme l'inclusion de l'enfant autiste, le décrochage scolaire, la grammaire au 21<sup>ème</sup> siècle...

Notre objectif sera de renforcer à la fois la maîtrise de la dimension théorique et de la posture de recherche pour outiller les professionnels dans leurs choix de pratiques de classe, d'accompagnement. D'une manière plus générale, l'objectif poursuivi est de permettre aux professionnels de pouvoir être intégrés dans des collectifs de recherche collaborative.

- **Préparation aux certifications de formateurs.trices académiques du premier degré (CAFIPMF) et second degré (CAFFA)**

Depuis la création en 2015 de la certification du second degré CAFFA et la réforme de la certification CAFIPMF pour le 1<sup>er</sup> degré, l'INSPÉ est engagé dans la formation de centaines d'enseignant.e.s chaque année.

Dans le cadre du schéma directeur, ces certifications valident la montée en compétence de ces enseignants et personnels de l'éducation pour créer des viviers de formateurs qui viendront irriguer les politiques de formation continue sur le terrain.

En lien avec le point précédent sur la recherche, ces préparations représentent un temps de formation particulier pour développer des compétences d'une part en recherche translationnelle nécessaire à la réalisation du mémoire professionnel et d'autre part en posture d'accompagnement des enseignant.e.s. L'objectif est de les amener à participer au projet général d'amélioration et de valorisation du parcours professionnel des acteurs de l'éducation et de l'enseignement.

Il sera important de poursuivre voire de monter en capacité pour assurer l'accompagnement de plus de collègues. Une piste à développer serait l'articulation de ces certifications avec certains des parcours de masters proposés par la mention 4 pour mutualiser des contenus voire, par la voie de la VAE, proposer à ces personnels de poursuivre leur démarche de formation vers l'obtention d'un Master en Ingénierie de formation.

## **3.5 Partenariats**

### **3.5.1 - Environnement en matière de partenariats (associations, partenaires du monde socio-économique et culturel, etc.).**

Au cours de l'accréditation qui s'achève les partenariats avec le monde socio-éducatif et socio-culturel se sont élargis notamment par le travail des chargés de mission thématiques de la direction. Leur travail visait à développer les thématiques de la culture, santé, valeurs de la république, discriminations, ... tant au niveau de la vie de l'institut que dans les formations. Il donne principalement lieu à des actions transversales, sous forme de moments ciblés.

Ces partenariats déjà mis en place sont des points d'appui pour engager la nouvelle accréditation et pour aller plus loin au cours de celle-ci.

Les principaux sont présentés dans le tableau suivant :

Partenaires	Objet du partenariat au regard des missions de l'INSPÉ	Format du partenariat
<b>PARTENAIRES DE L'ECOLE</b>		
CAPE	Découverte de l'activité et de la complémentarité des acteurs du périscolaire avec les enseignants. Inscription du partenariat dans une UE de la formation initiale mention 1. Stage en association.  <i>Un représentant du CAPE siège aussi au conseil de l'institut au titre d'invité permanent.</i>	Convention de partenariat
<b>CULTURE</b>		
Association FLJ – Festival du livre de jeunesse Occitanie	Accompagner les futurs enseignants-es dans l'acquisition ou la consolidation de compétences professionnelles qui leur permettront de contribuer à l'EAC / Rencontre avec des auteurs, des artistes (dessinateurs, illustrateurs, plasticiens) lors d'ateliers de pratiques littéraire et artistique, en lien avec la classe (expérimentation en stage SOPA, SER, alternance) / Pratique de l'exposition (mise en espace – mise en scène). Les compétences acquises sont évaluées dans le cadre d'une UE (didactique et/ou disciplinaire).  Cette année 2020-2021, le partenariat avec FLJ concerne le M2 MEEF Arts plastiques et le M2 MEEF Documentation, en interdisciplinarité (projet co-construit, échanges, ateliers mixtes, production commune). Evaluation en S10 (Didactique)	Convention de partenariat
Association Confluences – Lettres d'Automne	Former les étudiants et stagiaires PE à la littérature pour les enfants / Former les futurs enseignants PE aux pratiques de l'EMC et de la littérature / Amener les futurs enseignants PE à comprendre les enjeux d'enseignement liés à la LDJ (moral, civique et de construction de soi).	Convention de partenariat
MÈL – Maison des écrivains et de la littérature		Convention de partenariat
Planning Familial du Tarn – Canopé	Aborder la littérature pour la jeunesse à travers les différentes disciplines présentes dans la formation des étudiants en Master MEEF 1er degré / Mieux appréhender la place et l'importance de la littérature pour la jeunesse dans l'enseignement et les apprentissages scolaires / Rencontrer divers professionnels partenaires de l'école autour d'un PEAC / Promouvoir les dimensions professionnelle et culturelle de la BU	Convention de partenariat
CLG de Marciac	Dans le prolongement des stages SOPA, découverte et expérimentation liées à la pratique musicale et instrumentale en milieu scolaire	Convention de stage
Association Les Laborateurs	Permettre à de futurs professeurs de français de découvrir la pratique artistique du théâtre dans le cadre de leur formation professionnelle / initiation aux composantes fondamentales du jeu théâtral (corps, voix, espace, relation à l'autre) / approche des œuvres patrimoniales et contemporaines du répertoire dramatique	Convention de stage
Association L'île logique	Découverte de la démarche clownesque dans le cadre des enseignements scientifiques (en mathématiques). Exemples concrets et des techniques de pratique du théâtre scientifique.	Convention de partenariat

Théâtre du Pavé	Pour l'étudiant qui doit s'approprier des contenus de formation complexes = Consolider la compréhension de l'éducation à la citoyenneté en mobilisant une médiation culturelle par le théâtre) / Pour l'étudiant, futur professionnel et CPE = Contribuer à l'élaboration du parcours citoyen et du PEAC, en identifiant la démarche d'élaboration d'un projet en partenariat, avec la médiation du théâtre / Pour l'étudiant en cours de formation et futur professionnel : Contribuer à un nourrissage culturel pour être capable de mobiliser la culture dans ses interventions éducatives	Convention de partenariat
CINÉFOL 31 – Le Cratère	Dans le cadre de l'UE 101 qui a pour objectifs d'approcher travail en équipe, partenariat, les « éducations à » et inter-degré : Faire appréhender concrètement aux étudiants/stagiaires le sens d'un partenariat qui s'articule avec les parcours des élèves : plus particulièrement PEAC et parcours citoyen.	Convention de partenariat
Memento – Espace départemental d'art contemporain (Auch)	Actions de médiation et de rencontres pour faciliter la découverte et la connaissance des œuvres d'art et les rencontres avec les artistes	Actions ponctuelles
La Parvis – Art contemporain (Tarbes)		
Espace écureuil – Fondation pour l'art contemporain (Toulouse)		
<b>DOMAINE SOCIAL</b>		
Association Contact	Intervention lors de journées d'études, en M1 et M2, PFA2, formation continue : lutte contre le harcèlement scolaire	Intervention ponctuelle Vers un partenariat
Ligue de droit de l'homme	Intervention lors de journées d'études, en M1 et M2, formation continue : lutte contre les discriminations	Interventions ponctuelle
Association neuroapprentissage 47	Intervention lors de journées d'études, en M1 et M2, formation continue : santé bien être des élèves	Interventions ponctuelles Vers un partenariat
Association Clémence Isaure	Intervention lors de journées d'études, en M1 et M2, formation continue : lutte contre les addictions	Interventions ponctuelles
Défenseur des droits	Intervention lors de journées d'études, en M1 et M2, formation continue : <i>lutte contre les discriminations</i>	Interventions ponctuelles, mise à disposition d'expositions
Association Tabac Liberté	Intervention lors de journées d'études, en M1 et M2, formation continue : lutte contre les addictions tabac	Interventions financées par la CPAM
FCPE	Intervention lors de journées d'études, en M1 et M2, formation continue : la place des parents dans les différents projets éducation santé	Interventions ponctuelles
UNires	Echanges au niveau national entre les acteurs de l'INSPÉ	Partenariat
INRS	Mise en place des formations SST	Partenariat
<b>SECURITE – DEFENSE</b>		
Trinôme académique élargi au ministère de l'agriculture Pôle civique académique de Toulouse ; CIIRAA de Toulouse –IHEDN AR19 ; DRAAF Occitanie (mission sécurité-défense)	Journée de formation sur les thématiques de défense (culturelle, civile, économique et militaire)	Interventions ponctuelles
<b>DEVELOPPEMENT DURABLE</b>		
Rectorat - ARED EDD (Toulouse et région)	Formation continue, échanges sur la recherche	Partenariat institutionnel
Séminaire Académique de développement durable	Accueil du séminaire dans nos locaux	Partenariat institutionnel
Réseau DRS enseignement sup Toulouse (Toulouse et région)	Vie du réseau, actions et formations communes	Partenariat institutionnel
Parc naturel Pyrénées-	Organisation d'atelier participatif	Intervention ponctuelle



Ariégeois (Ariège)		
Association Film Recherche et Développement durable (Fredd) (Toulouse)	Participation au festival du film	Membre du conseil scientifique
Muséum d'histoire naturelle de Toulouse	Projet sur l'installation de jardin participatif au sein des sites INSPE	Intervention ponctuelle
l'association NACUPA (affiliée à Ligue de l'enseignement du Gers)	Jardin INSPE Auch : Aide à aménagement, animation pédagogique	Convention
ESAT René Caminade	Marché d'entretien des espaces verts réservés aux personnels en situation d'handicap	Convention - Accord cadre (renouvelé tous les 4 ans)
Menu 2 fois bon (Association)	Une démarche d'achat plus responsable, des repas plus durables et équilibrés Intégrer majoritairement des produits de proximité, réduire les émissions de CO2, achat de produits frais, de saison, locaux, écologiques, sous signe officiel de la qualité et faits-maison.	Convention

Des partenariats spécifiques sont par ailleurs établis en lien avec les formations de la mention 4. Leur nombre important traduit l'implantation de cette mention dans l'environnement socio-économique de la région toulousaine et reflète la diversité des champs de métiers de la mention.

Partenaires	Objet du partenariat au regard des missions de l'INSPE	Format du partenariat (convention, interventions ponctuelles, ...)	Perspective pour le prochain contrat
Erasmus	Interventions sociales	Convention	Reconduction
GFEN (Groupe Français d'éducation nouvelle)	Atelier d'écriture et inclusion	Convention	Reconduction
ARSEEA Association Régionale pour la Sauvegarde de l'Enfance de de l'Adolescence	Accueil et accompagnement dans les secteurs médico-social, sanitaire et social (ITEP, SESSAD, MECS, CMPP, AEMO, Hôpitaux de jour, CMP, CATTP, MAS, Foyers, ESAT, Maisons d'Accueil pour Personnes Handicapées Vieillissantes, etc.).	Intervention ponctuelle	Reconduction
GRETA Groupement d'établissement	Formation professionnelle d'adulte - Conseil en formation continue	Intervention ponctuelle	Reconduction
AROEVEN Fédération des œuvres éducatives et de vacances de l'Éducation Nationale	Éducation populaire et loisirs éducatifs	Intervention ponctuelle	Reconduction
CASNAV Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs	ENEA et EFIV	Convention	Reconduction
AD2RV Association pour le développement de la Réalité Virtuelle augmentée	Mise à disposition des étudiants du champ numérique de dispositifs de réalité virtuelle	Adhérent	Reconduction
Ministère de la justice	Protection de la jeunesse	Intervention ponctuelle	Reconduction
Rectorat de Toulouse	Enseignants spécialisés, psychologue, IEN, Chefs d'établissement, coordonnateur MDLS, etc.	Convention	Reconduction
Disrupt Campus Toulouse	Coopération étudiants/entreprises	Intervention ponctuelle	Reconduction

Université de pédagogie nationale de Bogota – Colombie	Accueil d'étudiants de L4 dans le parcours Enseigner à l'étranger	Convention	Reconduction
INSPÉ de Créteil INSPÉ de Dijon INSPÉ de Caen	Recherche	Intervention ponctuelle	Reconduction

Enfin des partenariats sont aussi construits avec des mutuelles dont l'activité est très orientée vers le monde enseignant : MGEN, MAIF, CASDEN.

Même si ces mutuelles ont, au travers de ces partenariats, la volonté de communiquer vers les étudiants et stagiaires, elles présentent une discrétion raisonnable en termes publicitaires. Elles portent des valeurs en adéquation avec celles que les formations tendent à développer chez nos futurs enseignants et ont de réelles compétences sur leurs champs professionnels.

Partenaires	Objet du partenariat au regard des missions de l'INSPÉ	Format du partenariat (convention, interventions ponctuelles, ...)	Perspective pour le prochain contrat
MAIF CASDEN MGEN CASDEN	Proposition d'actions de formations sur des modules de formation en lien avec la santé, la sécurité au travail (PSC1), ou la responsabilité des enseignants. Participation au financement de ces modules Valorisation de la recherche avec MMM en 180s	Réglés par conventions, ces partenariats prévoient des interventions auprès des stagiaires ou des étudiants sur ces thèmes à la demande des formateurs.	Renouvellement en prévoyant des interventions de leur part, en appui aux équipes pédagogiques. Il y a de réelles et complémentaires compétences à exploiter

### 3.5.2 - Partenariats internationaux

L'ESPÉ puis l'INSPÉ a développé au cours de l'accréditation écoulée des relations avec des établissements étrangers formant des enseignants ainsi qu'avec des lycées français à l'étranger et a mis en place les appuis nécessaires (charge de mission, secrétariat dédié, ligne budgétaire). Cette dynamique résulte le plus souvent de sollicitations de la part de ces organismes étrangers ou implantés à l'étranger au vu de leur connaissance de l'INSPÉ Toulouse Occitanie-Pyrénées, mais elle vient aussi d'une bonne intégration au groupe « relations internationales » du réseau des INSPÉ qui est un point d'entrée pour un certain nombre de demandes de collaboration. Cette dynamique, qui atteste d'une reconnaissance de l'expertise de l'INSPÉ, induit une implication au cas par cas. Si cela a permis une montée en régime, il faudrait désormais aussi que l'INSPÉ soit davantage motrice dans le choix de ses partenariats et aille davantage solliciter les structures qui lui semblent pertinentes au regard de ses propres enjeux.

En termes de bilan, sur cette année universitaire 2020-2021, l'INSPÉ Toulouse Occitanie Pyrénées poursuit un partenariat avec une dizaine de pays étrangers. Ces partenariats prennent des formes adaptées au contexte de travail et aux conventions établies. Elles peuvent être réalisées : entre l'INSPÉ et le Ministère de l'Education du pays concerné, entre l'INSPÉ et une université, dans le cadre d'une construction multi partenariale avec des structures publiques (AUF, DREIC, Instituts Français...) et privées.

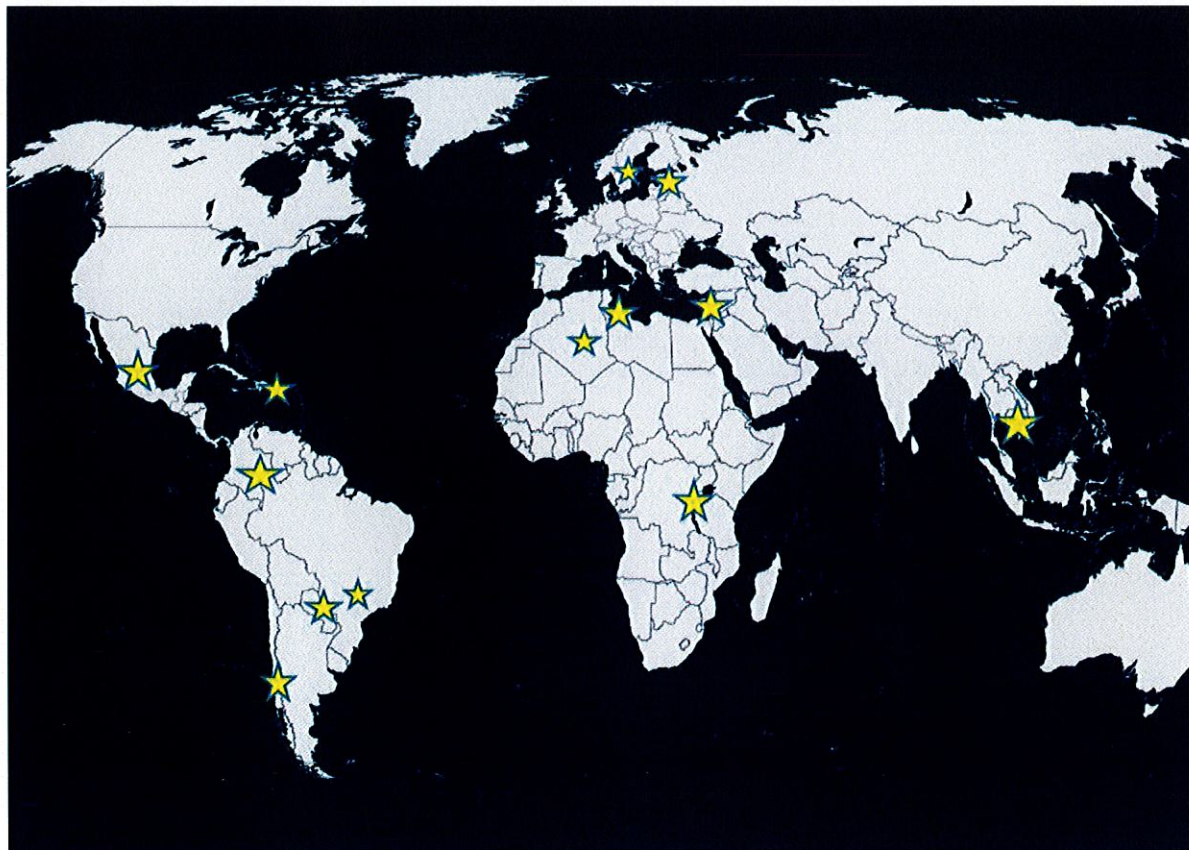
Géographiquement parlant, depuis de nombreuses années, l'ESPÉ/INSPÉ a tissé des liens avec l'Amérique du Sud et les échanges se sont accentués. Cette région du monde est devenue un partenaire privilégié. Un engagement est également en cours de consolidation avec le Moyen orient (Liban) et quelques pays de l'Asie du Sud Est ; les relations avec le Maghreb (Algérie) restent également présentes.

- **Objet et formats des partenariats de l'INSPÉ à l'étranger.**

Les domaines disciplinaires concernés par ces collaborations sont très étendus, mais la demande dans le domaine des sciences est la plus importante. Le travail entrepris peut prendre des formes variées : croisements des points de vue d'expertise, co-construction de formations, apports disciplinaires.

La situation complexe liée à la pandémie actuelle a mis en valeur le travail à distance avec de nombreux partenaires et n'a pas empêché le montage d'un DU « *se former pour enseigner dans les lycées français, dans le premier degré (formation à distance)* » à destination des enseignants du primaire dans les lycées français à l'étranger (ouverture prévue courant 2021) et l'expérimentation d'une formation au CAPEFE.

- **Répartition géographique des partenariats de l'INSPÉ à l'étranger.**



AMERIQUE LATINE	
<b>Chili</b>	<p><b>Accord de Coopération pour la formation avancée des personnes entre le Ministère de l'Education du Chili et l'INSPÉ: Perfectionnement en Mathématiques pour les professeurs de l'enseignement moyen (secondaire)</b>  <b>18 années de partenariat</b>                      -entre 20 et 30 personnes par session                      -Plus de 350 enseignants chiliens formés                      -Un engagement fort des enseignants en Mathématiques de l'INSPÉ (et intervention de collègues d'autres partenaires - ENSFEA...)                      -3 mois complets de formation par an                      -Une logistique importante mobilisant toutes les catégories de personnels de l'INSPÉ.  <u>Fin de l'accord en 2015</u></p>
<b>Colombie</b>	<p><b>Accord-cadre avec l'Université Nationale de Pédagogie de Bogota</b> et l'Ambassade de France pour l'accueil d'étudiants colombiens de fin de licence (L4) dans un des parcours de la mention 4 « enseigner à l'étranger »                      L'objectif: former, dans le cadre de leur cursus initial, des professeurs colombiens du second degré (sciences exactes /sciences humaines) capables d'enseigner en français leur discipline au sein du réseau d'établissements français du pays. <u>Accueil à la rentrée 2020.</u></p>
<b>Brésil</b>	<p><b>Accord-cadre entre l'INSPÉ et L'UNIVERSITE FEDERALE DO RIO GRANDE DO SUL, Porto Allegre</b>                      Développement d'un partenariat et approfondissement d'une coopération dans le cadre adapté à divers types de coopération, dans les domaines de la formation des étudiants, de la formation continue des enseignants, de la recherche                      - échanges/accueil d'étudiants en stage d'observation et de pratique accompagnée en MEEF Histoire Géographie. L'accord cadre a été construit à la suite de la venue d'une collègue de Porto Allegre, <u>en 2016</u>; aucune action n'a été ensuite envisagée.</p>

<b>Mexique</b>	<p><b>Convention entre le réseau des INSPÉ et l'Enseignement Supérieur pour les Professionnels de l'Education du Mexique</b></p> <p>-accord-cadre signé entre les gouvernements français et mexicains, en juillet 2015 ; concerne la formation des étudiants de dernière année de formation (4ème année) ; sur plusieurs INSPÉ françaises ;  <u>Sur 2017-2018 :</u>          -des étudiants mexicains accueillis à la rentrée 2017, sur le premier semestre ; avec le dispositif de formation des professeurs stagiaires du premier degré ; sur les sites de Cahors et Montauban.          -intervention au Mexique dans le cadre des partenariats à venir avec les E.N mexicaines  <u>Sur 2018-2019 :</u> -10 étudiants sur le site de Cahors.  <u>Sur 2019- 2020 :</u> -10 étudiants sur le site de Cahors.</p>
<b>Paraguay</b>	<p><b>Partenariat de formation INSPÉ/SFERE (Société Française d'Exportation des Ressources Educatives) pour la formation d'enseignants du Paraguay en didactique des Sciences</b></p> <p>-formation sur 3 mois par an de professeurs paraguayens en didactique des sciences (maths, physique, chimie, SVT), niveau second degré ;          -20 stagiaires formés ;          -formation sur l'année année <u>2016-2017</u> (mars – avril et mai 2017) et suivi de formation en <u>Octobre 2017</u>, au Paraguay (deux semaines) .</p>
<b>Saint Domingue</b>	<p>Didactique et Ingénierie pédagogique dans l'enseignement supérieur dominicain          - appui à la structuration d'une formation mastérisante « apports de la psychologie pour l'apprentissage et les enseignants, dans leurs pratiques – 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés – toutes disciplines », avec la UAPA, université dominicaine ; en partenariat avec l'Ambassade de France.  <u>2019-2020 :</u> Interventions de collègues dans la structuration de la formation.</p>
<b>AFRIQUE</b>	
<b>Algérie</b>	<p><b>Accord cadre établi entre l'INSPÉ et l'Ecole Normale Supérieure de Constantine</b></p> <p>- Premières collaborations <u>dès 2015</u> dans le domaine de la recherche (avec la SFR)          - Plusieurs collègues enseignants chercheurs de l'ENS sont venus sur 2014-2015 et sur 2015-2016 dans divers laboratoires partenaires au sein de la SFR.  <u>Sur 2016-2017 :</u>          - échanges/accueil d'étudiants de l'ENS et de l'INSPÉ en stage d'observation et de pratique accompagnée en MEEF de langue anglaise.          - formations transversales assurées par l'INSPÉ, en formations de formateurs à l'ENS.          - échanges et travaux avec les collègues de la mention 3 « Encadrement Educatif », sur la formation des CPE et la réflexion mise en place en Algérie sur la mastérisation possible avec l'ENS .          - travaux sur la mise en place d'une Chaire UNESCO , avec 4 ENS d'Algérie ; projet de Chaire Unesco intitulée FINPEDD « Formation en Ingénierie Pédagogique et en Education au Développement Durable »,  <u>Sur 2017-2018 :</u>          -déplacement à Constantine des collègues du master MEEF CPE (Conseiller Principal d'Education) à l'ENS, travail de structuration d'un master CPE (conseiller pédagogique d'éducation), monté avec l'ENS et conjointement avec le Ministère de l'Education Nationale Algérien, en formation continue  <i>Travaux en suspend dus à la situation actuelle en Algérie.</i></p> <p><b>Formation d'enseignants techniques des écoles d'hôtellerie :</b></p> <p>- formation inscrite dans le cadre du Programme de formation supplémentaire d'enseignants des écoles d'hôtellerie sous tutelle du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat Algérien conduit par le Programme DIVECO (PROGRAMME D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE EN ALGERIE)          -organisme en charge du projet : SOFRECO (Société Française de Réalisation, d'Études et de Conseil), par la Délégation de l'Union européenne en Algérie.          - 12 collègues enseignants algériens          Cette formation a eu lieu en <u>novembre 2014</u> ; un partenariat avec l'ENST (Ecole Normale Supérieure de Tourisme) d'Alger est en cours de structuration, toujours pour la formation en hôtellerie restauration 3 semaines de formation.</p> <p><b>Accord cadre en cours de structuration avec l'Université Oran 2 (et sa faculté des langues)</b>  <u>2019-2020 :</u> un travail de mise en place d'un accord est acté suite à la visite et à l'intervention de collègues algériens dans certaines formations de la mention 3 et 4.  <i>Travaux en suspend dus à la situation actuelle en Algérie</i></p>
<b>Tunisie</b>	<p><b>Accord-cadre entre le réseau des INSPÉ et l'ambassade de France à Tunis, pour l'accueil d'étudiants tunisiens des écoles normales</b></p> <p>- en sciences de l'éducation : niveau licence d'enseignement en école primaire ;          - 30 étudiants en France ; accueil de certains d'entre eux sur le site INSPÉ Croix de Pierre, sur deux semaines de décembre 2018  <u>Sur 2019-2020 :</u> nouvel accueil d'étudiants tunisiens sur le site INSPÉ Croix de Pierre.</p>
<b>Rwanda</b>	Partenariat en cours de structuration avec la DREIC, Ministère de l'Education Nationale et l'Etat

	rwandais (initiative Africa 2020) pour identifier des partenariats possibles dans les domaines des sciences humaines et des sciences et technologies.
<b>MOYEN-ORIENT</b>	
<b>Liban</b>	<p><b>Convention entre l'INSPÉ, l'Ambassade de France, le Ministère libanais de l'Education et l'Université du Liban (UL) de Beyrouth :</b> Renforcement des capacités de pilotage et de formation au service de la francophonie dans l'enseignement scolaire et universitaire, soutien de l'Université Libanaise Faculté de pédagogie et la Direction de l'Orientation Pédagogique et Scolaire (DOPS) du Ministère de l'Education et de l'enseignement supérieur (MEES) dans la construction d'un master professionnalisant pour les conseillers pédagogiques de la DOPS. <u>Année 2017-2018</u></p> <p><b>Convention avec l'Université Saint Joseph de Beyrouth, l'Ambassade de France, l'AUF et le Ministère de l'E.N du Liban</b> sur la formation des conseillers pédagogiques (sous forme d'interventions dans un D.U); <u>Année 2019-2020</u></p> <p><b>Convention avec l'université Saint Joseph de Beyrouth (en accord avec l'Ambassade de France et l'Institut Français) :</b> Co construction de deux D.U. - neuro éducation – et - Pratique de l'Enseignement à Distance ; aide à la structuration des U.E et participation à la formation .<u>Année 2020-2021</u></p>
<b>ASIE SUD-EST</b>	
<b>Cambodge</b>	<p><b>Convention entre l'INSPÉ et l'éducation nationale du Cambodge, province de Battambang</b> Une formation qualifiante à l'intervention en écoles auprès de publics à besoins éducatifs particuliers, avec le parcours de master de mention 4 IPBEP. Une convention est rédigée avec la province de Battambang pour l'envoi d'étudiants en stage et l'accueil en formation du parcours IPBEP. Actions menées régulièrement en <u>2016, 2017, 2018 et 2019.</u></p>
<b>EUROPE</b>	
<b>Estonie</b>	<p><b>Accord-cadre entre l'INSPÉ et Tallinn European School</b> - approfondir la coopération dans le secteur de la formation initiale des étudiants concernant l'INSPÉ, de la formation continue des enseignants concernant Tallinn European School et dans différents domaines d'intérêts communs, notamment sur les élèves à besoins éducatifs particuliers sur <u>2015-2016</u>: intervention de l'INSPÉ sur les problématiques de dyslexies.</p>
<b>Suède</b>	<p><b>Partenariat universitaire entre l'INSPÉ et l'Université de Linnaeus</b> -échanges et travaux avec les collègues de la mention 3 « Encadrement Educatif », sur la formation des CPE et la réflexion mise en place en Suède. Déplacements réciproques durant l'année <u>2018-2019 et 2019-2020.</u></p>

### 3.6 Fiches formation des mentions de master MEEF et « parcours adaptés ».

Décrire au moyen d'une fiche formation (en utilisant le modèle joint) chaque mention de master MEEF pour laquelle l'INSPÉ demande l'accréditation, ainsi que la formation « parcours adaptés ».

*En complément, renseigner le tableau de ventilation du temps global de formation master MEEF 1<sup>er</sup> degré fourni en annexe 3.*

Cf. Annexe 6 : fiches formation des 4 mentions.

## 4) BUDGET DE PROJET

### 4.1 Principes retenus pour la construction du budget de projet. Analyse des budgets de projet antérieurs et de leur évolution.

Le contexte sanitaire n'a pas favorisé l'échange sur les éléments constitutifs du budget de projet. Aussi, le travail sur le budget de projet pour l'accréditation 2021-2025 s'est engagé sur les mêmes principes que ceux retenus pour la précédente accréditation. La base de travail 2019 a été présentée en commission évaluation et prospective réunie le 16 novembre 2020.

- **Base de travail 2019**

Il s'agit d'une référence de départ sur une année de fonctionnement effectif. Les dates d'observation sont les suivantes : budget comptable 2019, services d'enseignement 2018/2019, ETP au 31/12/2019, effectifs étudiants 2018/2019, conventions avec les partenaires 2018/2019. Cette photographie de l'année 2019 rend compte des moyens dont l'INSPÉ dispose pour fonctionner :

- Son périmètre d'emplois (enseignant-e-s et BIATS), son budget propre, son patrimoine immobilier, soit un bien commun au service de la formation des enseignants.
- Les contributions spécifiques des universités : UT1, UT2J, UTIII (contribution en heures enseignant plancher / plafond, temps de travail BIATS, mise à disposition de locaux et matériel).
- La contribution spécifique du Rectorat de l'académie de Toulouse (temps partagés, FC).
- En outre, l'INSPE bénéficie aussi, pour les sites en région, des contributions de conseils départementaux (participation aux dépenses de fonctionnement et prise en charge des obligations du propriétaire).

Les perspectives 2021/2025 sont très difficiles à réaliser sur la base de 2019 étant donné le changement des maquettes induit par les nouvelles directives ministérielles et la nouvelle place du concours. Ceci devrait modifier le nombre et la qualité des masters 2 qui devraient avoir un profil plus homogène. Il n'y a pas de visibilité sur le nombre d'étudiants qui s'engageront dans un stage en alternance et sur le nombre de visites à réaliser. Il n'y a pas non plus de visibilité sur les mutualisations qui seront possibles entre la formation MEEF et celle des professeurs-stagiaires (lauréats des concours renouvelés).

Le travail INSPÉ – rectorat permet d'identifier un potentiel de 150 berceaux de stages pour les alternants du premier degré et de 150 pour le second degré. Les textes de cadrage (arrêté du 24 juillet 2020 et note du 27 novembre 2020) insistent sur le tutorat mixte, sans en préciser les contours, mais dit bien qu'un avis des tuteurs sera requis et incorporé dans l'évaluation de l'étudiant.

- **Perspectives 2021-2025**

- Prise en compte des éléments nouveaux du dossier d'accréditation 2021/2025 :
  - Création d'un parcours nouveau pour la mention 2 (parcours japonais) et l'ouverture du parcours NSI.
  - Des parcours regroupés dans la mention 2 par exemple les différents masters SII sont regroupés en un seul, de même pour économie gestion, hôtellerie-restauration, génies biologiques mais ceci ne devrait pas modifier le nombre d'heures demandées car ces masters regroupaient déjà leurs étudiants dans de nombreuses UE.
  - La réorganisation des mentions 2 et 4 avec des parcours plus homogènes en termes de nombre d'heures proposées et de champs pris en charge.
  - Développement des formations de formateurs pour prendre en compte dans les formations MEEF les enjeux de la réforme.
- Maintien nécessaire des ressources de l'INSPÉ, de l'établissement de rattachement et des contributions des partenaires.
- Mesures de régulation pour maintenir l'équilibre sur les bases de 2019 :
  - Seuils d'ouverture des parcours ;
  - Capacités d'accueil en M1 ;
  - Taille des groupes ;
  - Répartition entre sites géographiques (mention 1) ;
  - Mutualisations entre parcours.

Si des modifications significatives intervenaient principalement au niveau des effectifs, une réévaluation des moyens de l'INSPÉ et des contributions des partenaires sera nécessaire. Cette évaluation sera réalisée par la commission évaluation et prospective.

#### **4. 2 Tableau du budget de projet actualisé, conforme au modèle communiqué par circulaire du 26 mars 2014. Cf. Annexe 4**

Une version au format EXCEL sera jointe à l'envoi du dossier.

\* \* \*

Remarques particulières (à renseigner le cas échéant) :

## ANNEXES

- **Annexe 1** : indicateurs
- **Annexe 2** : tableau du nombre de personnels formateurs affectés à l'INSPÉ et pyramides des âges
- **Annexe 3** : tableau de ventilation du temps global de formation master MEEF 1<sup>er</sup> degré.

### *Transmission ultérieure*

- **Annexe 4** : tableau du budget de projet actualisé.
- **Annexe 5** : projets de recherche nationaux et internationaux dans lesquels l'INSPÉ est impliqué.
- **Annexe 6** : fiches formation des 4 mentions.
- **Annexes autres** : conventions de partenariat, cadrage du mémoire, etc. *Transmission ultérieure*



## Annexe 1 : indicateurs

### Equipe pédagogique pluri-catégorielle

#### - Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Données de l'année universitaire 2018-2019 / 2019-2020 et projection sur l'année universitaire 2020-2021
Champ de la mesure	Nombre d'heures d'enseignement étudiant dispensées par les différentes catégories de formateurs de l'INSPÉ sur l'ensemble de la formation (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année de master)

#### - Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	- nombre d'heures d'enseignement étudiant dispensées par chaque catégorie de formateurs (EC, enseignants des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés et CPE en temps partagé...) sur l'ensemble de la formation = A - nombre total d'heures d'enseignement étudiant sur l'ensemble de la formation = B
Mode de calcul	- nombre d'heures étudiant dispensées par une catégorie de formateurs (A) / nombre total d'heures d'enseignements étudiant (B) x 100

	Master MEEF 1 <sup>er</sup> degré		Master MEEF 2 <sup>nd</sup> degré*		Master MEEF encadrement éducatif		Master MEEF PIF*		Parcours adaptés	
	Ancienne maquette M1 + M2	Prévisionnel : nouvelle maquette M1 + M2	Ancienne maquette M1 + M2	Prévisionnel : nouvelle maquette M1 + M2	Ancienne maquette M1 + M2	Prévisionnel : nouvelle maquette M1 + M2	Ancienne maquette M1 + M2	Prévisionnel : nouvelle maquette M1 + M2	Ancienne maquette M1 + M2	Prévisionnel : nouvelle maquette M1 + M2
<b>Part assurée par des EC</b>	16%		Min : <10% (parcours «Hôtellerie Restauration », « Philo », « Arts Appliqués », « Lettres HG/langues »)  Max : >53% (parcours «Anglais», « Lettres », « Histoire Géo »)	Min : (parcours « ... »)  Max : (parcours « ... »)	25%		Min : <11% (parcours «EE»)  Max : >70% (parcours « Didalap », « CIES »)	Min : (parcours « ... »)  Max : (parcours « ... »)		
<b>Part assurée par des ens. et CPE en poste en étab. scolaire</b>	18%		Min : <=5% parcours «SII »  Max : >59% (parcours «Philo», « STMS »)	Min : (parcours « ... »)  Max : (parcours « ... »)	27%		Min : <7% (parcours «Didalap »)  Max : >30% (parcours « CRN»)	Min : (parcours « ... »)  Max : (parcours « ... »)		
<b>Part des autres catégories</b>	69%		Min : <20% (parcours «STMS » « Lettres », « Histoire Geo »)  Max : >80% (parcours « Hôtellerie Restauration », «Arts Appliqués )	Min : (parcours « ... »)  Max : (parcours « ... »)	48%		Min : 3% (parcours «CIES »)  Max : >66% (parcours « EE»)	Min : (parcours « ... »)  Max : (parcours « ... »)		
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>			<b>100 %</b>	<b>100%</b>				

- \* Indiquer uniquement la part minimum et la part maximum de chaque catégorie en précisant le parcours correspondant.

### **Leviers d'action :**

- Le principal levier d'action est le recrutement d'Affectés Dérogatoires et de TEMps PArtagés. Les AD sont des enseignants en poste recrutés pour une partie de leur service à l'Université sur des postes vacants (départ à la retraite ou mutation). Le nombre de ces postes vacants est variable d'une année sur l'autre et les postes sont découpés en partie de service (1/3, 1/6, 1/2) pour répondre aux besoins de différents parcours.
- Les TEMPAs sont également des enseignants en poste mais mis à disposition par le rectorat pour l'INSPÉ, de la même manière la quotité due pour les différents enseignants est une partie de service.
- Concernant la mention 1 nous travaillons en lien avec le rectorat pour tendre vers l'objectif des 33% et nous serons attentifs aux nouveaux recrutements.
- La mention 2 d'un point de vue global se rapproche des 33% cependant avec des différences très importantes entre parcours. Les parcours en lien avec les concours des lycées technologiques et/ou professionnels ont vu le nombre d'étudiants diminuer très rapidement et avec de nombreuses spécialités, les enseignants de l'INSPÉ se retrouvent en surnombre, nous serons attentifs aux nouveaux recrutements et en lien avec le rectorat pour tendre vers l'objectif.
- La mention EE globalement fait intervenir des enseignants en poste pour 27% de petits ajustements permettront d'atteindre les 33%.
- Les parcours de la mention PIF ne sont pas associés à un concours de l'éducation nationale et donc le nombre d'enseignants en poste n'apporte pas de plus-value. Par exemple, les parcours DIDALAP (Didactique des langues dans les activités professionnelles) et CIES (Conseil et Ingénierie pour l'Enseignement Supérieur) ont été conçus en lien avec les différentes universités du site et sont portés par de nombreux enseignants-chercheurs. Les parcours qui sont à destination des enseignants respectent globalement les 33%.

### **Commentaires :**

- Tous les calculs pour les mentions 1, 2 et 3 sont réalisées avec les heures étudiants M1 + M2a (parcours classique des étudiants ayant le concours).
- Les calculs de la mention 1 intègrent heures des PEMF qui travaillent avec les étudiants et les professeurs stagiaires ainsi que celles des PRAG et PRCE pour le cycle 3.
- Les calculs de la mention 2 n'intègrent pas les heures des conseillers pédagogiques.
- Les calculs pour la mention 4 (PIF) sont calculés en global.

### **Perspectives :**

- En l'état de l'avancement de la réflexion sur les nouvelles maquettes, il est absolument impossible de faire une projection par rapport à la part des enseignements assurés par les différentes catégories de personnels.

## Ressources humaines de l'INSPÉ en matière de recherche

### - Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre et ratio en %
Date de la mesure	Données de l'année universitaire 2019-2020
Champ de la mesure	Personnels de l'INSPÉ = <b>210 dont 36 Affectés dérogatoires les calculs se feront sur 210-36=174</b>

### - Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Nombre et part des d'enseignants-chercheurs et de docteurs / doctorants parmi les personnels de l'INSPÉ
Mode de calcul	% : (nb d'EC, docteurs, doctorants de l'INSPÉ / nb total de personnels enseignants et formateurs de l'INSPÉ) *100

### - Enseignants-chercheurs, docteurs et doctorants de l'INSPÉ

	PU	MCF HDR	MCF	Docteurs	Doctorants
<b>Nombre</b>	12	6	38	19	7
<b>%</b>	6,90%	3,45%	21,84%	10,92%	4,02%

### Commentaires :

- L'INSPÉ compte 210 enseignants en incluant les 36 Affectés Dérogatoires (enseignants éducation nationale) effectuant une partie de leur service à l'INSPÉ sur des postes vacants de l'INSPÉ. Les calculs ont été réalisés en enlevant ces 36 AD, 4 ont un doctorat.
- Au total, environ 45% des enseignants affectés à l'INSPÉ ont effectués ou sont en train de faire un doctorat.
- Tous les ans des enseignants (CPE, PRAG, PREC ou PRCE) affectés à l'INSPÉ s'engagent dans une thèse ; ils obtiennent une décharge d'enseignement lors de leur seconde ou troisième année.

## ANNEXE 2 : tableau du nombre de personnels formateurs affectés à l'INSPE et pyramides des âges

### ANNEXE 2

Nombre et type de personnels formateurs affectés à 100% à l'INSPE et évolution par type de catégorie (en personne physique)

	2018-2019			2019-2020			2020-2021			Evolution en %*	Evolution en nombre de personnels*
	F	H	Total*	F	H	Total*	F	H	Total*		
Professeur d'université	6	5	11	6	5	11	7	5	12	9%	1
Maître de conférence	19	19	38	22	19	41	24	19	43	5%	2
Professeur agrégé (PRAG)	25	23	48	24	23	47	25	21	46	-2%	-1
Professeur certifié (PRCE)	21	26	47	21	26	47	23	27	50	6%	3
dont Professeur de lycée professionnel (PLP)	1		1	2	1	3	2	2	4	33%	1
Professeur des écoles (PREC)	7	8	15	9	6	15	9	6	15	0%	0
Conseiller principal d'éducation (CPE)	1	2	3	1	3	4	1	3	4	0%	0
Autres formateurs (ATER)	6	3	9	4	1	5	3	0	3	-40%	-2
<b>Total*</b>	<b>85</b>	<b>86</b>	<b>171</b>	<b>87</b>	<b>83</b>	<b>170</b>	<b>92</b>	<b>81</b>	<b>173</b>	<b>2%</b>	<b>3</b>

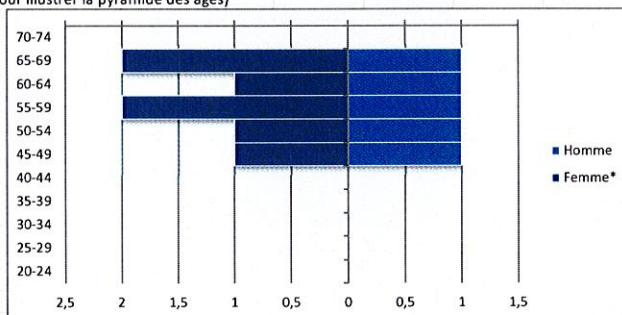
\* colonnes automatiquement remplies

A ce potentiel d'enseignement, il faut rajouter les Affectés Dérogatoires AD (enseignant éducation nationale) qui sont affectés sur des postes INSPE mais avec différents ps AD en ETP

AD en ETP	6	6	12	6	5	11	6	5	11
AD en personne physique	14	18	32	16	17	33	16	20	36

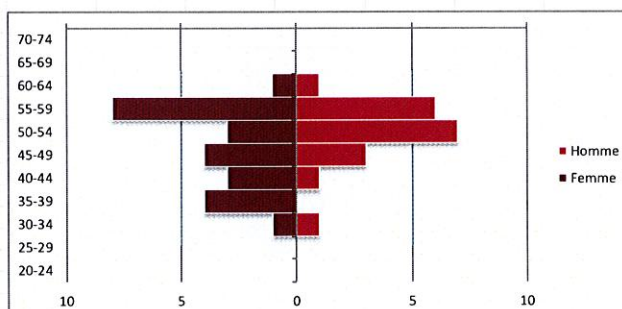
Pyramides des âges des personnels formateurs affectés à 100% à l'INSPE par sexe et par catégorie sur l'année universitaire 2020-2021 (données fictives pour illustrer la pyramide des âges)

PU			Femme*
	Homme	Femme	
70-74	0	0	0
65-69	1	2	-2
60-64	1	1	-1
55-59	1	2	-2
50-54	1	1	-1
45-49	1	1	-1
40-44	0	0	0
35-39	0	0	0
30-34	0	0	0
25-29	0	0	0
20-24	0	0	0

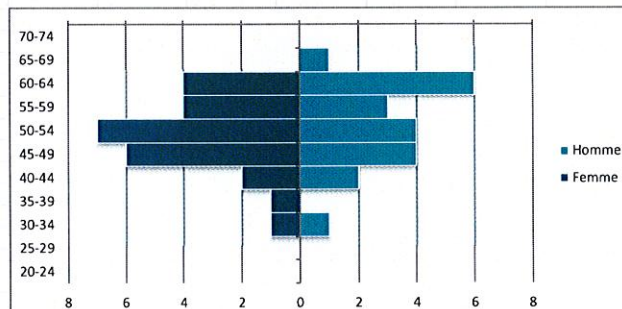


\* colonne automatiquement remplie et nécessaire pour la réalisation du graphique

MCF			Femme
	Homme	Femme	
70-74			0
65-69			0
60-64	1	1	-1
55-59	6	8	-8
50-54	7	3	-3
45-49	3	4	-4
40-44	1	3	-3
35-39		4	-4
30-34	1	1	-1
25-29			0
20-24			0

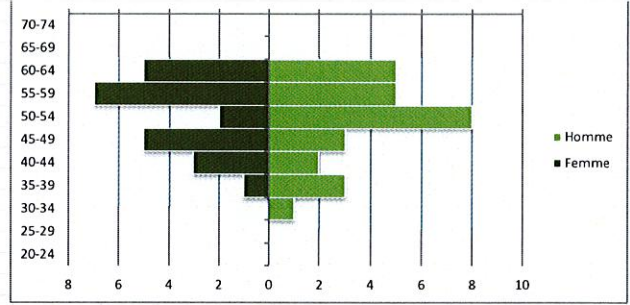


PRAG			Femme
	Homme	Femme	
70-74			0
65-69	1		0
60-64	6	4	-4
55-59	3	4	-4
50-54	4	7	-7
45-49	4	6	-6
40-44	2	2	-2
35-39		1	-1
30-34	1	1	-1
25-29			0
20-24			0



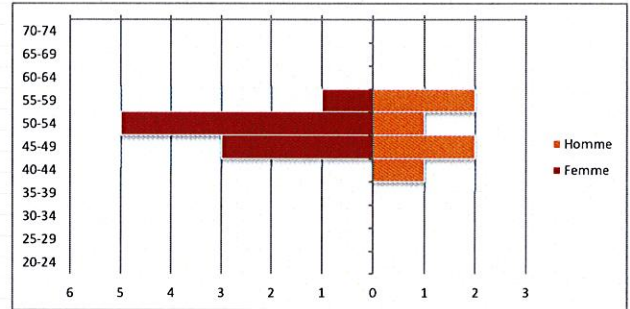
PRCE		
	Homme	Femme
70-74		
65-69		
60-64	5	5
55-59	5	7
50-54	8	2
45-49	3	5
40-44	2	3
35-39	3	1
30-34	1	
25-29		
20-24		

Femme  
0  
0  
-5  
-7  
-2  
-5  
-3  
-1  
0  
0  
0



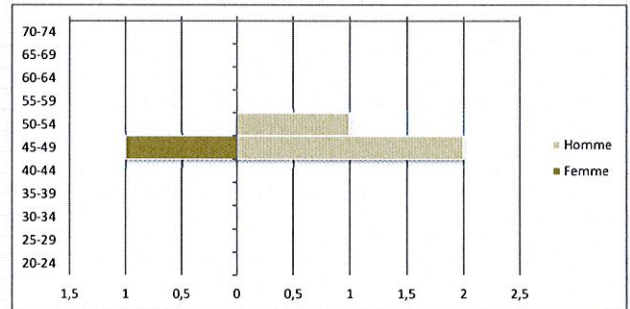
PREC		
	Homme	Femme
70-74		
65-69		
60-64		
55-59	2	1
50-54	1	5
45-49	2	3
40-44	1	
35-39		
30-34		
25-29		
20-24		

Femme  
0  
0  
0  
-1  
-5  
-3  
0  
0  
0  
0  
0



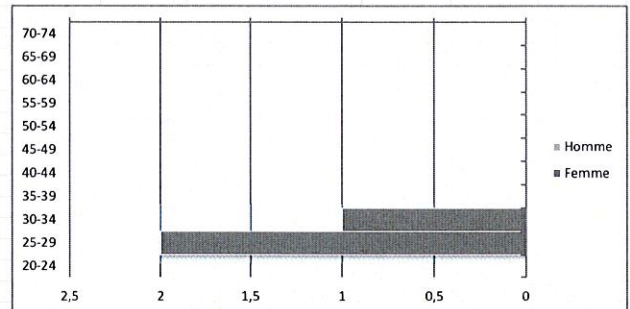
CPE		
	Homme	Femme
70-74		
65-69		
60-64		
55-59		
50-54	1	
45-49	2	1
40-44		
35-39		
30-34		
25-29		
20-24		

Femme  
0  
0  
0  
0  
0  
-1  
0  
0  
0  
0  
0



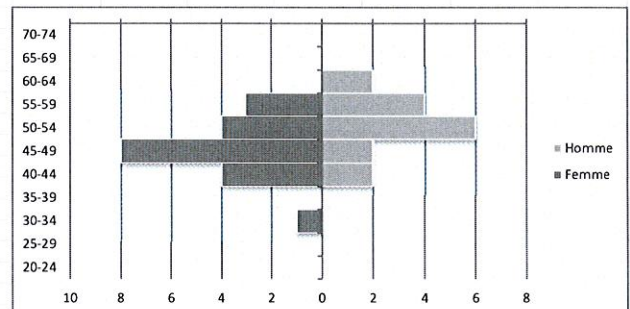
ATER		
	Homme	Femme
70-74		
65-69		
60-64		
55-59		
50-54		
45-49		
40-44		
35-39		
30-34		1
25-29		2
20-24		

Femme  
0  
0  
0  
0  
0  
0  
0  
0  
-1  
-2  
0



Affecté Dérogatoire		
	Homme	Femme
70-74		
65-69		
60-64	2	
55-59	4	3
50-54	6	4
45-49	2	8
40-44	2	4
35-39		
30-34		1
25-29		
20-24		

Femme  
0  
0  
-3  
-4  
-8  
-4  
0  
-1  
0  
0



**Annexe 3** : tableau de ventilation du temps global de formation master MEEF 1<sup>er</sup> degré

*Envoi ultérieur*

**ANNEXE 4** : tableau du budget de projet actualisé et contribution des partenaires.











Missions	Départements	
	Base Chorus: logements de fonction, restauration et hébergements non pris en compte	
	Immobilier	
	m <sup>2</sup>	€
TOTAL LOCALUX		
<b>Formation initiale</b>		
Master MEEF		
MEEF 1er degré+ conc. Ext.+PPPA		
MEEF 2nd degré + conc. Ext.+PPPA		
MEEF encadrement éducatif +PPPA		
MEEF ingénierie de formation		
ERASMUS		
DU Pédagogie du chant		
Module complémentaire ENSFEA		
Conventions internationales		
Cours de Formation Professionnelle Adapté		
EAP/IFF		
Dispositif AED		
SS total FI		
<b>Formation continue</b>		
Concours internes		
CAFFA CAIPEMF		
CAPPEI		
FC1, FC2, FF		
C2i2e: Professeurs stagiaires et autres		
SS total FC		
<b>Dispositif PréPro AED</b>		
Hors master		
VAE		
Recherche		
SFR		
<b>Gestion et pilotage</b>		
Services centraux		
Mentions		
Pôles disciplinaires		
Numerique et C2i2e		
Relations internationales		
Missions transversales		
<b>Sites</b>		
Toulouse Saint Agne		
Toulouse Rangueil		
Toulouse Muret		
Foix	507 m <sup>2</sup>	17 745,00
Rodez	4 279 m <sup>2</sup>	149 779,00
Auch	2 720 m <sup>2</sup>	33 000,00
Cahors	855 m <sup>2</sup>	29 914,50
Tarbes	2 604 m <sup>2</sup>	
Albi	3 664 m <sup>2</sup>	128 249,45
Montauban	5 121 m <sup>2</sup>	179 222,40
	19 750,06	537 910,35
<b>Mediatheque-Documetation</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>19 750 m<sup>2</sup></b>	<b>537 910,35</b>



**ANNEXE 5** : projets de recherche nationaux et internationaux dans lesquels l'INSPÉ est impliqué.

# LISTE DE PROJETS NATIONAUX OU INTERNATIONAUX IMPLIQUANT L'INSPE

## 1. PROJET EN COURS DE RÉALISATION (2020-...)

Nota : Les projets cités dans ce document sont cités dans l'ordre de date de fin de contractualisation

### PROJETS NATIONAUX AVEC CADRAGE ACADEMIQUE OU REGIONAL :

<b>Période</b>	<b>2021 - 2024</b>
Titre	<b>L'orientation scolaire des élèves soutenus par le dispositif ULIS en fin de troisième : continuités des pratiques et des représentations, discontinuités des parcours ? (TRAJUS)</b>
Financement	Co-financements Triangle, Cren, LPS-DT, EFTS + attente réponse appel Iresp et CNSA
Resp. INSPE	Chevallier-Rodrigues, Émilie, MCF, Sciences de l'éducation et de la formation
Personnels INSPE	<b>60 %</b> - CHEVALLIER-RODRIGUES Émilie, MCF, Sciences de l'éducation et de la formation <b>20 %</b> - SAVOURNIN Florence, MCF, Sciences de l'éducation et de la formation <b>20 %</b> - BROSSAIS Emmanuelle, PR, Sciences de l'éducation et de la formation
Titre :	<b>Livre Ensemble</b>
Financement :	Projet national financé en collaborations INSPE Caen, INSPE Centre Val de Loire, INSPE Lille Nord de France
Resp. INSPE :	Euriell Gobbe-Mévellec, MCF INSPE Toulouse Occitanie Pyrénées / Laboratoire LLA-CREATIS / Université Toulouse 2 Jean Jaurès
Personnels INSPÉ :	<b>80 %</b> - GOBBÉ-MÉVELLEC Euriell, MCF INSPE Toulouse Occitanie Pyrénées / Laboratoire LLA-CREATIS UT2J <b>10 %</b> - PAOLACCI Véronique, MCF, sciences du langage, labo CLLE-ERSS <b>10 %</b> - GARCIA-DEBANC Claudine, PU, Sciences du langage, labo CLLE-ERSS <b>15 %</b> - AGNEL Marie-Céline, bibliothécaire <b>10 %</b> - DUVIN-PARMENTIER Bénédicte, PRAG, lettres, labo PLH <b>20 %</b> - PEREZ Manuel, PREC, espagnol, sciences du langage, labo CLLE-ERSS
<b>Période</b>	<b>2020 – 2023 (suite 2018 – 2020)</b>
Titre	<b>L'écoute musicale (suite de journées d'étude annuelles)</b>
Financement	INSPÉ de Toulouse Occitanie Pyrénées
Resp. INSPE	Frédéric MAIZIÈRES co-porteur avec Odile TRIPIER MONDANCIN, Stéphane ESCOUBET et Pascal GAILLARD
Personnels INSPE	<b>60 %</b> - MAIZIÈRES Frédéric <b>30 %</b> - TRIPIER-MONDANCIN Odile <b>20 %</b> - GAILLARD Pascal <b>20 %</b> - ESCOUBET Stéphane <b>20 %</b> - DESBROSSES Jessica, PRAG Éducation musicale
<b>Période :</b>	<b>2021 - 2022</b>
Titre :	<b>Diagnostic territorial spécifique dans le cas du bassin versant de l'Orbiel (Aude, Occitanie) - intégrant un volet éducation aux risques (DiagnOSE)</b>
Financement :	Projet régional : Occitanie
Resp. INSPE :	Bédouret, David, MCF, géographie
Personnels INSPÉ :	<b>20 %</b> - BÉDOURET David, MCF, géographie <b>05 %</b> - VERGNOLLE-MAINAR Christine, PU, géographie
<b>Période</b>	<b>2020 - 2022</b>
Titre	<b>Enseigner par compétence ou comment mieux faire face aux difficultés des élèves de lycée professionnel et gagner en satisfaction professionnelle</b>
Financement	INSPÉ de Toulouse Occitanie Pyrénées
Resp. INSPE	Sébastien CHALIES
Personnels INSPE	<b>20%</b> - CHALIES Sébastien, PR Sciences de l'Éducation – STAPS <b>10%</b> - AMATHIEU Jérôme, PRAG, Docteur UT2J, INSPÉ de Toulouse Occitanie Pyrénées
<b>Période</b>	<b>2020 - 2022</b>
Titre	<b>Inégalités, estime de soi, voie professionnelle, valorisation, discrimination</b>
Financement	INSPÉ de Toulouse Occitanie Pyrénées
<b>Période</b>	<b>2020 - 2022</b>
Titre	<b>Étude des dispositifs de régulation des comportements inappropriés des élèves</b>
Financement	INSPÉ de Toulouse Occitanie Pyrénées
Resp. INSPE	Bruno FONDEVILLE, MCF, Sciences de l'éducation
Personnels INSPE	<b>50 %</b> - FONDEVILLE Bruno, MCF, Sciences de l'éducation <b>05 %</b> - LÉAL Yves, MCF, sciences de l'éducation <b>15 %</b> - MORCILLO Agnès, MCF, psychologie et sciences de l'éducation <b>05 %</b> - AGUIRRE Pascale, PREC, Formation générale <b>05 %</b> - BONNAL Karine, PREC, Formation générale <b>05 %</b> - CADIÈRE Peggy, PRAG, Formation générale <b>05 %</b> - DAINÈSE Marie-Pierre, PREC, Formation générale <b>05 %</b> - FALCETTE Laurent, PREC, Formation générale <b>05 %</b> - FERNANDEZ Catherine, PREC, Formation générale <b>05 %</b> - GENTNER Sandrine, PEMF, Formation générale <b>05 %</b> - RODE Martine, PREC, Formation générale <b>05 %</b> - VENEAU Emmanuel, PREC, Formation générale
Resp. INSPE	Noria BOUKHOBZA
Personnels INSPE	<b>50%</b> - BOUKHOBZA Noria, MCF Anthropologie

<b>Période</b>	<b>2020 - 2022</b>
Titre	<b>L'enseignement professionnel face aux Inégalités sociales, ethniques et de genre (EPISEG)</b>
Financement	Recherche collaborative - INSPÉ de Toulouse Occitanie Pyrénées
Resp. INSPE	Noria BOUKHOBZA
Personnels INSPE	<b>50%</b> - BOUKHOBZA Noria, MCF Anthropologie 20% - LUEKEN Konstanze 20% - GRIMAL Fabien, Co-responsable du master MEEF STMS
<b>Période</b>	<b>2020 - 2022</b>
Titre	<b>Apprentissage du lexique chez des enfants de 7-10 ans : typiques vs atteints d'un trouble spécifique du langage oral (TSL_O) vs enfants sourds (LSF) : Apports d'un jeu de cartes de familles d'actions (verbes)</b>
Financement	INSPÉ de Toulouse Occitanie Pyrénées
Resp. INSPE	Karine DUVIGNAU, PR, Sciences du Langage
Personnels INSPE	<b>60%</b> - DUVIGNAU Karine, PR, Sciences du Langage
<b>Période</b>	<b>2020 - 2022</b>
Titre	<b>Renouveler l'étude de la langue (grammaire, orthographe) dans son articulation avec la production écrite aux cycles 3 et 4</b>
Financement	INSPÉ de Toulouse Occitanie Pyrénées
Resp. INSPE	Claudine GARCIA-DEBANC Véronique Paolacci
Personnels INSPE	<b>30%</b> - GARCIA-DEBANC Claudine, PR, Didactique du Français langue maternelle <b>30%</b> - PAOLACCI Véronique
<b>Période</b>	<b>2020 - 2022</b>
Titre	<b>Conception de capsules vidéo de physique et de chimie par les professeurs stagiaires pour leurs enseignements et pour leur formation professionnelle (CAPVI)</b>
Financement	INSPÉ de Toulouse Occitanie Pyrénées (Recherche collaborative)
Resp. INSPE	Valentin MARON, porteur du projet
Personnels INSPE	<b>50%</b> - MARON Valentin, MCF Didactique des sciences <b>20%</b> - DUCAMP Christine, MCF Didactique des sciences 10% NAVARRO Nelly, Formatrice INSPE second degré en physique-chimie 10% SOUBIROU Nathalie, Formatrice INSPE second degré en physique-chimie
<b>Période</b>	<b>2020 - 2022</b>
Titre	<b>La formation à la gestion de classe : effets perçus par les PES et les formateurs</b>
Financement	INSPÉ de Toulouse Occitanie Pyrénées
Resp. INSPE	Franck Martin, MCF Sciences de l'Éducation
Personnels INSPE	<b>20%</b> - MARTIN Franck, MCF Sciences de l'Éducation
<b>Période</b>	<b>2020 - 2022</b>
Titre	<b>Développement d'Ingénieries Didactiques de l'Energie en lycée général et professionnel utilisant un Simulateur conçu selon une approche statistique</b>
Financement	INSPÉ de Toulouse Occitanie Pyrénées
Resp. INSPE	Lionel Pélissier, MCF <i>Didactique des disciplines scientifiques</i>
Personnels INSPE	<b>60%</b> - PÉLISSIER Lionel, MCF <i>Didactique des disciplines scientifiques</i>
<b>Période</b>	<b>2020 - 2022</b>
Titre	<b>Étude qualitative de l'expérience de l'inclusion scolaire. Points de vue croisés d'élèves et d'enseignants.</b>
Financement	INSPÉ de Toulouse Occitanie Pyrénées
Resp. INSPE	Florence Savournin, MCF Psychologie
Personnels INSPE	<b>60%</b> - SAVOURNIN Florence, MCF Psychologie <b>20%</b> - BROSSAIS Emmanuelle, PU, INSPE Jean-Jaurès
<b>Période :</b>	<b>2019 - 2022</b>
Titre :	<b>Intégrer le travail de la compréhension à l'enseignement du lire-écrire au CP/CE1</b>
Financement :	INSPÉ de Toulouse Occitanie Pyrénées
Resp. INSPE :	Florence Mauroux
Personnels INSPÉ :	<b>20%</b> - MAUROUX Florence <b>20%</b> - GRANDATY Michel
<b>Période</b>	<b>2020 - 2021 (Suite de 2017 - 2019 France / Royaume Unis)</b>
Titre	<b>Éducation Musicale et Intégration Sociale (EMIS)</b>
Financement	LDI, laboratoire des idées, labex SMS ; Observatoire des pratiques musicales collectives en éducation prioritaire, SFR-AEF & LLA Créatis
Resp. INSPE	Co-porteurs Frédéric Maizières ; Odile Tripiet-Mondancin
Personnels INSPE	<b>30%</b> - MAIZIÈRES Frédéric, MCF <b>60%</b> - TRIPIET-MONDANCIN Odile, MCF <b>05%</b> - GAILLARD Pascal, MCF
<b>Période</b>	<b>2014 - 2021</b>
Titre	<b>Pratiques Effectives de Lecture Analytique dans le Secondaire (PELAS)</b>
Financement	Financement UT2J et partenaires des six Universités concernées par ce projet
Resp. INSPE	Co-porteur Jean-François Le Goff
Personnels INSPE	<b>60%</b> - LE GOFF Jean-François Équipe pédagogique Français INSPÉ de Toulouse Occitanie Pyrénées
<b>Période :</b>	<b>2019 - 2021</b>
Titre :	<b>Le commentaire littéraire et ses entours (LCLSE)</b>
Financement :	Université de Grenoble-Alpes
Resp. INSPE :	François Le Goff



Personnels INSPÉ :	40% - LE GOFF François
<b>Période :</b>	<b>2020 - 2021</b>
Titre :	<b>La « géo du socle »</b>
Financement :	Réseau INSPÉ de Caen, Lille, Bordeaux, La Réunion, Mayotte, Reims
Resp. INSPÉ :	David Bédouret
Personnels INSPÉ :	50 % - BÉDOURET David, MCF, INSPÉ, Laboratoire Géode - UMRCNRS 5602 05 % - CHALMEAU Raphaël, MCF, INSPÉ, Laboratoire Géode - UMRCNRS 5602 05 % - LÉNA Jean-Yves, MCF, INSPÉ, Laboratoire Géode - UMRCNRS 5602 05 % - VERGNOLLE-MAINAR Christine, PU, INSPÉ, Laboratoire Géode - UMR CNRS 5602
<b>Période :</b>	<b>2019 - 2021</b>
Titre :	<b>Conservatoire et Transmission des Compétences de l'excellence (CoTraCe)</b>
Financement :	Projet régional
Resp. INSPÉ :	Sébastien Chaliès, PR Sciences de l'Éducation - STAPS
Personnels INSPÉ :	30 % - CHALIÈS Sébastien, PR Sciences de l'Éducation - STAPS
<b>Période :</b>	<b>2019 - 2021</b>
Titre :	<b>Le rôle de l'espace dans l'apprentissage des mathématiques</b>
Financement :	Projet régional
Resp. INSPÉ :	Co-portage Valérie Frède pour l'Académie de Toulouse
Personnels INSPÉ :	50 % - FREDE Valérie, MCF Mathématiques -Psychologie
<b>Période :</b>	<b>2019 - 2021</b>
Titre :	<b>Rehabilitation at home of the deaf child with cochlear implant (H2R2)</b>
Financement :	Projet régional
Resp. INSPÉ :	Pascal GAILLARD. MCF Musique, Génie informatique, automatique et traitement du signal
Personnels INSPÉ :	30 % - GAILLARD Pascal. MCF Musique, Génie informatique, automatique et traitement du signal
<b>Période :</b>	<b>2020 - 2021</b>
Titre :	<b>Notre village idéal, celui dans lequel nous aimerions vivre (Adenanc)</b>
Financement :	Projet régional (concerne 22 classes de communes de Haute-Ariège)
Resp. INSPÉ :	Co-portage Raphaël Chalmeau, MCF & Jean-Yves Léna, MCF
Personnels INSPÉ :	20 % - CHALMEAU Raphaël, MCF, Sciences de l'éducation 50 % - LÉNA Jean-Yves 20 % - JULIEN Marie-Pierre
<b>Période :</b>	<b>2018 - 2021</b>
Titre :	<b>Near infrared spectroscopy (fNIRS) study of the activation of the central auditory system in unilateral deaf children (SUN)</b>
Financement :	Projet régional et CHU Purpan, Toulouse
Resp. INSPÉ :	Pascal GAILLARD. MCF Musique, Génie informatique, automatique et traitement du signal
Personnels INSPÉ :	10 % - GAILLARD Pascal. MCF Musique, Génie informatique, automatique et traitement du signal
<b>Période :</b>	<b>2019 - 2021</b>
Titre :	<b>Scolarisation du yoga, formations et rapports au métier d'enseignant-e (SYFRAME)</b>
Financement :	Projet régional et financé par la MSHS-Toulouse
Resp. INSPÉ :	Sébastien Chaliès représente la Mission Innovation de l'INSPÉ de Toulouse Midi-Pyrénées
Personnels INSPÉ :	10 % - CHALIÈS Sébastien, PR, Sciences de l'Éducation – STAPS 10 % - AMATHIEU Jérôme, PRAG, EPS

#### PROJETS NATIONAUX AVEC CADRAGE HORS ACADÉMIE ET HORS RÉGION

<b>Période :</b>	<b>2020 - 2030</b>
Titre :	<b>Pour une Ambition Commune vers une ORientation co-construite à Dimension Académique (ACORDA)</b>
Financement :	PIA ORIENTATION caisse des dépôts –
Resp. INSPÉ :	UNIVERSITE FEDERALE DE TOULOUSE Co-Responsable Recherche Karine DUVIGNAU
<b>Période</b>	<b>2021 - 2024</b>
Titre	<b>L'orientation scolaire des élèves soutenus par le dispositif ULIS en fin de troisième : continuités des pratiques et des représentations, discontinuités des parcours ?</b>
Financement	Fondation FIRAH (International Foundation of Applied Disability Research)
Resp. INSPÉ	Savournin Florence, MCF Psychologie
Personnels INSPÉ	30 % - SAVOURNIN Florence, MCF Psychologie 20 % - BROSSAIS Emmanuelle, PU, INSPÉ Jean-Jaurès 25 % - CHEVALLIER-RODRIGUES Émilie, MCF
<b>Période</b>	<b>2021 - 2023</b>
Titre	<b>Sécuriser les transitions professionnelles en milieu ordinaire d'élèves de Lycées Professionnels en situation de handicap intellectuel et psychique. Les ULIS pro au cœur des dispositifs et des pratiques d'accompagnement.</b>
Financement	Fondation FIRAH (International Foundation of Applied Disability Research)
Resp. INSPÉ	Florence Savournin, MCF, Psychologie, Sciences de l'éducation et de la formation
Personnels INSPÉ	25 % - CHEVALLIER-RODRIGUES Émilie, MCF, Sciences de l'éducation et de la formation 50 % - SAVOURNIN Florence, MCF, Psychologie 20 % - BROSSAIS Emmanuelle, PR, Sciences de l'éducation et de la formation Appel à projet en cours

<b>Période :</b>	<b>2020 - 2023</b>
Titre :	<b>Numérique et éducation : Pour une prise en compte des disparités sociales et territoriales</b>
Financement :	Université de Rennes 2 ; DNE (Direction du numérique pour l'éducation), <b>Projet national : appel MENESR</b>
Resp. INSPE :	SAHUT Gilles MCF SIC
Personnels INSPE :	<b>20 %</b> - SAHUT Gilles, MCF, SIC
<b>Période</b>	<b>2019 - 2023</b>
Titre	<b>Élaboration d'une plateforme multimodale pour le suivi fonctionnel et la modélisation des tissus neuronaux tridimensionnels (3D Neurochip)</b>
Financement	<b>ANR (Société SYNAXIS, CNRS, UT2J)</b>
Resp. INSPE	Hervé LUGA, PR, Équipe REVA-IRIT (UMR5505), co-porteur du projet
Personnels INSPE	<b>30 %</b> - LUGA Hervé
<b>Période</b>	<b>2020 - 2023</b>
Titre	<b>Développement de systèmes sentinelles de l'environnement connectés pour mieux comprendre la dégradation des cours d'eau, le déclin des abeilles et des oiseaux (ECONNECT)</b>
Financement	<b>Projet international et FEDER</b> (Fonds européen de développement régional)
Resp. INSPE	Marie-Pierre Julien
Personnels INSPE	<b>20 %</b> - CHALMEAU Raphaël, MCF, Sciences de l'Éducation <b>30 %</b> - JULIEN Marie-Pierre, MCF
<b>Période</b>	<b>2020 - 2022</b>
Titre	<b>Tremplin RTRA STAE-CGPIA</b>
Financement	<b>RTRA STAE</b> (Loi de programme pour la recherche destinée à conduire des projets d'excellence scientifique internationale)
Resp. INSPE	Hervé LUGA, PR, Équipe REVA-IRIT (UMR5505), co-porteur du projet
Personnels INSPE	<b>30 %</b> - LUGA Hervé
<b>Période</b>	<b>2019 - 2022</b>
Titre	<b>CIGALE</b>
Financement	French Civil Aviation Authority - DGAC (Paris)
Resp. INSPE	Pascal Gaillard. Porteur du projet : Julien Tardieu, MSHS-T USR3414
Personnels INSPE	GAILLARD Pascal, MCF
<b>Période</b>	<b>2020 - 2021</b>
Titre	<b>Inventaire du patrimoine thermal, touristique et de villégiature dans les Pyrénées (TCV PYR)</b>
Financement	<b>Projet international et FEDER</b> (Fonds européen de développement régional)
Resp. INSPE	
Personnels INSPE	<b>20 %</b> - BEDOURET David <b>20 %</b> - VERGNOLLE-MAINAR Christine, PR, géographie <b>20 %</b> - JULIEN Marie-Pierre, MCF, SVT <b>20 %</b> - LÉNA Jean-Yves, MCF, Sciences cognitives
<b>Période</b>	<b>2020 - 2021</b>
Titre	<b>Éducation à l'environnement et au Développement durable sur la Grande muraille vertE (EDGE)</b>
Financement	<b>CNRS, Observatoire Homme Milieu</b>
Resp. INSPE	Porteur David Bédouret
Personnels INSPE	<b>50 %</b> - BÉDOURET David, MCF, INSPÉ, Laboratoire Géode - UMRCNRS 5602 <b>05 %</b> - CHALMEAU Raphaël, MCF, INSPE, Laboratoire Géode - UMRCNRS 5602 <b>10 %</b> - JULIEN Marie-Pierre, MCF, INSPE, Laboratoire Géode - UMRCNRS 5602 <b>10 %</b> - LÉNA Jean-Yves, MCF, INSPE, Laboratoire Géode - UMRCNRS 5602 <b>10 %</b> - VERGNOLLE-MAINAR Christine, PU, Laboratoire Géode - UMR CNRS 5602
<b>Période :</b>	<b>2019 - 2021</b>
Titre :	<b>Semantics for Fair, usage-oriented semantic enrichment of open data (Semantics4FAIR)</b>
Financement :	<b>Projet national ANR</b>
Resp. INSPE :	Pascal GAILLARD. MCF Musique, Génie informatique, automatique et traitement du signal
Personnels INSPE :	<b>10 %</b> - GAILLARD Pascal. MCF Musique, Génie informatique, automatique et traitement du signal
<b>Période :</b>	<b>2018 - 2021</b>
Titre :	<b>Écritures scolaires : Corpus, Analyses Linguistiques, Modélisations didactiques (E-CALM°)</b>
Financement :	<b>Projet national ANR</b>
Resp. INSPE :	Claudine GARCIA-DEBANC INSPE, PU Didactique du Français langue maternelle
Personnels INSPE :	<b>60 %</b> - GARCIA-DEBANC Claudine, INSPE, PU Didactique du Français langue maternelle
<b>Période :</b>	<b>2018 - 2021</b>
Titre :	<b>Écritures scolaires : Corpus, Analyses Linguistiques, Modélisations didactiques (E-Calm)</b>
Financement :	<b>Projet national ANR</b>
Resp. INSPE :	Véronique Paolacci, MCF Didactique du Français langue maternelle, INSPE
Personnels INSPE :	<b>60 %</b> - PAOLACCI Véronique, MCF Didactique du Français langue maternelle, INSPE
<b>Période</b>	<b>2018 - 2028</b>
Titre	<b>Construire une université Aspie Friendly (Aspie Friendly)</b>
Financement	ANR - NCU
Resp. INSPE	Hervé LUGA, PR, Équipe REVA-IRIT (UMR5505), responsable de work package
Personnels INSPE	<b>10 %</b> - LUGA Hervé
Projet quinquennal	

<b>Période :</b>	<b>2020 - 2024</b>
Titre :	<b>Rehabilitation of age-related hearing loss: evolution of cognitive load in a 3D virtual environment (AgeHear)</b>
Financement :	Projet national ANR
Resp. INSPE :	Pascal GAILLARD, MCF Musique, Génie informatique, automatique et traitement du signal
Personnels INSPE :	10 % - GAILLARD Pascal, MCF, Musique, Génie informatique, automatique et traitement du signal
<b>Période :</b>	<b>2020 - 2024</b>
Titre :	<b>Culture appropriation and Language Acquisition: the role of intercultural Sensitivity in Syrian learners of French. JCJC (AAPG 2020) CLASS (2021-2024)</b>
Financement :	Projet national ANR
Resp. INSPE :	Jamila HATTOUTI, MCF Psychologie
Personnels INSPE :	60 % - HATTOUTI Jamila, MCF Psychologie
<b>Période</b>	<b>2020 2023</b>
Titre	<b>Projet FLYER DEFENSE</b>
Financement	ANR 245 K€
Resp. INSPE	Séraphin Alava, PR, Chef de file du projet
Personnels INSPE	ALAVA Séraphin, PR Sciences de l'éducation
<b>Période</b>	<b>2020 - 2023</b>
Titre	<b>Open Science innovation in PhD programme through Earth Observation (InnEO Space Phd)</b>
Financement	Union Européenne, Programme Horizon 2020
Resp. INSPE	Josiane MOTHE, PU Informatique et Système d'information (porteur du projet France, Italie, Roumanie)
Personnels INSPE	20% - MOTHE Josiane, PU Informatique et Système d'information
<b>Période</b>	<b>2019 - 2022</b>
Titre	<b>Fictions Morales à la fin du XVIIIe siècle : traduction, diffusion, réception à l'échelle européenne</b>
Financement	Co-financements Université de Namur, INSPE de Bordeaux INSPE de Toulouse
Resp. INSPE	Porteur CRAIS, Alexa pour le projet Belgique, Allemagne, France
Personnels INSPE	30 % - CRAIS Alexa, MCF, allemand
<b>Période :</b>	<b>2020 - 2022</b>
Titre :	<b>Pratiques d'enseignement, apprentissage en contexte de confinement : continuité ou rupture pédagogique ? (RA-EDiCOViD)</b>
Financement :	UMR EFTS (UT2J) – LIRTES (UPEC) – IREDU (Université de Bourgogne) – ECOTIDI (Université de Tunis) SFR AEF (UT2J). Autres Universités : Canada, Belgique, Suisse, Algérie, Maroc, Congo, Bénin, Sénégal, Côte d'Ivoire
Resp. INSPE :	Marie-France CARNUS, PR, STAPS
Personnels INSPE :	05 % - DUPONT Pascal, MCF-HDR, Sciences de l'Éducation et de la Formation / Sciences du langage 05 % - DUVIGNAU Karine, PR, Sciences du langage 05 % - LUGA Hervé, PR, Informatique 10 % - WOZNIAC Floriane, PR, Didactique des mathématiques 75 % - CARNUS Marie-France, PR, Sciences de l'Éducation et de la Formation / STAPS 05 % - JESSEL Nadine, MCF-HDR, Informatique 10 % - LÉAL Yves, MCF, Sciences de l'Éducation et de la Formation 10 % - MAUMON Nathalie, MCF, Sciences de Gestion 20 % - CORDELOIS Julien, PRAG, Sciences de l'Éducation et de la Formation / EPS 30 % - ALVAREZ Dominique, PRCE, Hôtellerie - Restauration 20 % - GRIMAL Fabien, PRCE, STMS 05 % - HESPERT Véronique, PRCE, Anglais 10 % - LUEKEN Konstanze, PRCE, Biotechnologies 20 % - MAUREL Rodolphe, PRCE, Anglais 20 % - PÉDÈCHES Pierre, PRAG, Sciences de l'Éducation et de la Formation / EPS 10 % - PEYTAVI Didier, PRCE, Génie électrique et électroniques, Tice 15 % - SOYER Marie-Hélène, PRCE, EPS
<b>Période</b>	<b>2017 - 2021</b>
Titre	<b>Mentoring as a Professional Practice : Addressing an Intractable Problem in Teacher Education (MIP)</b>
Financement	University of Vancouver (Canada)
Resp. INSPE	Sébastien Chaliès, Co-porteur pour la France (8 pays concernés)
Personnels INSPE	30 % - CHALIES Sébastien, PR, SEF
<b>Période</b>	<b>2018 - 2021</b>
Titre	<b>Projet INTEGRA</b>
Financement	Union européenne 400 K€
Resp. INSPE	Séraphin Alava, PR, Chef de file du projet, coordination générale du projet
Personnels INSPE	ALAVA Séraphin, PR Sciences de l'éducation
<b>Période</b>	<b>2018 2021</b>
Titre	<b>PROJET SAT LAW DG JUSTICE (Strategic Assessment for Law and Police COOperation</b>
Financement	Commission européenne de justice 120K€, Co-financements L-Universita ta' Malta ; AGENFOR international ; Center for study of democracy ; Czech University Prague ; KEMEA ; Fondation EuroArabe ; Université de Granada ; CERDES
Resp. INSPE	Séraphin Alava, PR Sciences de l'éducation, Chef de file du projet
Personnels INSPE	ALAVA Séraphin, PR Sciences de l'éducation
<b>Période</b>	<b>2018 2021</b>
Titre	<b>Projet WAY OUT DG Police</b>
Financement	Commission Européennne 265 K€
Resp. INSPE	Séraphin Alava, PR, Chef de file du projet
Personnels INSPE	ALAVA Séraphin, PR Sciences de l'éducation

<b>Période :</b>	<b>2018 - 2021</b>
<b>Titre :</b>	<b>Decline of artiodactyls endemic to Europe (DEADENDER)</b>
<b>Financement :</b>	Projet national ANR + Europe
<b>Resp. INSPE :</b>	Sébastien FABRE
<b>Personnels INSPE :</b>	10 % - FABRE Sébastien, PRAG SVT
<b>Période</b>	<b>2020 – 2021</b>
<b>Titre</b>	<b>Observatoire international de la pensée algébrique</b>
<b>Financement</b>	Réseau OIPA (France, Québec, Luxembourg, Belgique, Maroc, Tunisie, Brésil)
<b>Resp. INSPE</b>	Floriane Wozniak
<b>Personnels INSPE</b>	20 % - WOZNIAK Floriane
<b>Période</b>	<b>2020 - 2021</b>
<b>Titre</b>	<b>Projet Champlain</b>
<b>Financement</b>	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (projet Franco-Québécois)
<b>Resp. INSPE</b>	Floriane Wozniak
<b>Personnels INSPE</b>	20% - WOZNIAK Floriane

## 2. PROJETS TERMINES DURANT LA PÉRIODE D'ACCREDITATION

**PROJETS NATIONAUX AVEC CADRAGE ACADEMIQUE OU REGIONAL TERMINÉS DURANT CETTE DERNIÈRE ACCRÉDITATION :**

<b>Période</b>	<b>2015 - 2017</b>
<b>Titre</b>	<b>PHONICS</b>
<b>Financement</b>	Contrat Laboratoire-Entreprise - Midi-Pyrénées Regional Council (France)
<b>Resp. INSPE</b>	Pascal Gaillard, porteur du projet
<b>Personnels INSPE</b>	GAILLARD Pascal, MCF
<b>Période</b>	<b>2016 - 2017</b>
<b>Titre</b>	<b>L'évaluation sans note pour tous les niveaux du collège de Tournay</b>
<b>Financement</b>	PILAR (Rectorat de Toulouse)
<b>Resp. INSPE</b>	Agnès Morcillo, MCF psychologie
<b>Personnels INSPE</b>	MORCILLO Agnès
<b>Période</b>	<b>2017 - 2019</b>
<b>Titre</b>	<b>WOTAN (Weathering out of terrestrial norms)</b>
<b>Financement</b>	Projet régional & financement labo
<b>Resp. INSPE</b>	Sébastien Fabre ; porteur du projet
<b>Personnels INSPE</b>	FABRE Sébastien PRAG SVT
<b>Période</b>	<b>2017 - 2019</b>
<b>Titre</b>	<b>La sortie de terrain : quel outil d'apprentissage ?</b>
<b>Financement</b>	Recherche collaborative (GEODE)
<b>Resp. INSPE</b>	Julien Marie-Pierre
<b>Personnels INSPE</b>	JULIEN Mari-Pierre
<b>Période</b>	<b>2017 - 2019</b>
<b>Titre</b>	<b>Impact de l'utilisation du corps sur la compréhension par les élèves d'un texte lu à voix haute par l'adulte</b>
<b>Financement</b>	Recherche collaborative CLLE-LTC
<b>Resp. INSPE</b>	Bara Florence
<b>Personnels INSPE</b>	Bara Florence
<b>Période</b>	<b>2017 - 2019</b>
<b>Titre</b>	<b>Glossaire de mathématiques en LSF</b>
<b>Financement</b>	Recherche collaborative IMT – IRIT
<b>Resp. INSPE</b>	Burgunder Emily
<b>Personnels INSPE</b>	Burgunder Emily
<b>Période</b>	<b>2017 - 2019</b>
<b>Titre</b>	<b>EÇACHANGE École primaire - Cycles des Apprentissages– conduite du CHANGement – positionnement de GENre</b>
<b>Financement</b>	Recherche collaborative EFTS
<b>Resp. INSPE</b>	Verscheure Ingrid
<b>Personnels INSPE</b>	Verscheure Ingrid
<b>Période</b>	<b>2017 - 2019</b>
<b>Titre</b>	<b>Plateforme numérique et aide à l'utilisation de l'imagerie satellitaire au Lycée.</b>
<b>Financement</b>	Recherche collaborative IRIT
<b>Resp. INSPE</b>	Josiane Mothe et Nadine Jessel
<b>Personnels INSPE</b>	JESSEL Nadine, MCF-HdR informatique MOTHE Josiane, PR informatique

**PROJETS NATIONAUX AVEC CADRAGE HORS ACADEMIE ET HORS REGION TERMINÉS DURANT CETTE DERNIÈRE ACCRÉDITATION :**

<b>Période</b>	<b>2014 - 2018</b>
Titre	<b>Laboratory for Technical Studies and Research on Hearing - LabCom LETRA</b>
Financement	French National Research Agency - ANR (Paris)
Resp. INSPE	Pascal Gaillard, porteur du projet
Autres infos	GAILLARD Pascal, MCF GRANT_NUMBER: ANR-14-LAB4-0003 URL: <a href="https://grants.uberresearch.com/501100001665/ANR-14-LAB4-0003/Laboratory-for-Technical-Studies-and-Research-on-Hearing">https://grants.uberresearch.com/501100001665/ANR-14-LAB4-0003/Laboratory-for-Technical-Studies-and-Research-on-Hearing</a>
<b>Période</b>	<b>2016-2018</b>
Titre	<b>Constitution, Indexing and Enrichment of an environmental Sound Corpus - CIESS</b>
Financement	French National Research Agency - ANR (Paris)
Resp. INSPE	Pascal Gaillard, porteur du projet
Personnels INSPE	GAILLARD Pascal, MCF GRANT_NUMBER: ANR-12-CORP-0013 URL: <a href="https://grants.uberresearch.com/501100001665/ANR-12-CORP-0013/Constitution-Indexing-and-Enrichment-of-an-environmental-Sound-Corpus">https://grants.uberresearch.com/501100001665/ANR-12-CORP-0013/Constitution-Indexing-and-Enrichment-of-an-environmental-Sound-Corpus</a>
<b>Période</b>	<b>2016 - 2017</b>
Titre	<b>"The Smell of Stones and the Sound of Trees": For the experimentation of a blind sensory approach of the mountain landscapes - OPSA</b>
Financement	PEPS CNRS-INEE « LANDSCAPE » (Paris)
Resp. INSPE	Pascal Gaillard. Porteur du projet : Jean-Paul Métailié, GEODE UMR5602
Personnels INSPE	GAILLARD Pascal, MCF
<b>Période</b>	<b>2015 - 2018</b>
Titre	<b>Gouvernance académique et monde économique</b>
Financement	Labex SMS
Resp. INSPE	Marianne Blanchard, MCF sociologie
Personnels INSPE	BLANCHARD Marianne, MCF sociologie
<b>Période</b>	<b>2017 - 2019</b>
Titre	<b>Traçage de l'altération précambrienne par l'isotopie du tungstène</b>
Financement	Appel sur projets INSU, Programme National de Planétologie
Resp. INSPE	Sébastien Fabre ; porteur du projet
Personnels INSPE	FABRE Sébastien PRAG SVT
<b>Période</b>	<b>2015-2017</b>
Titre	<b>La notion de confiance : embarras et perspectives d'une nouvelle économie de la relation</b>
Financement	Grands Réseaux de Recherche Haute-Normandie (National)
Resp. INSPE	Emmanuelle Brossais, PR Sciences e l'éducation
Personnels INSPE	BROSSAIS Emmanuelle
<b>Période</b>	<b>2019 2021</b>
Titre	<b>Projet PREVENT FSMH</b>
Financement	Fondation Maison des Sciences de l'homme 975 K€
Resp. INSPE	Séraphin Alava, PR, Chef de file du projet
Personnels INSPE	ALAVA Séraphin, PR Sciences de l'éducation
<b>Période</b>	<b>2015 – 2019</b>
Titre	<b>EEPLD (extension sollicitée Ee.AQVS.LDS 2021-2025.EU03.015306)</b>
Financement	134 000 euros Union européenne
Resp. INSPE	Benoit Jeunier, IGR HC méthodologies de recherches en sciences humaines
Personnels INSPE	JEUNIER Benoit, IGR MORCILLO Agnès, MCF psychologie MARTIN Franck, MCF Sciences de l'éducation LARRÉ Françoise, MCF Sciences économiques et sociales
<b>Période</b>	<b>2016 - 2019</b>
Titre	<b>FabSpace</b>
Financement	H2020. International : France, Italie, Belgique, Allemagne, Pologne, Grèce
Resp. INSPE	Josiane MOTHE, PR Informatique, porteuse du projet
Personnels INSPE	MOTHE Josiane, PR Informatique
<b>Période</b>	<b>2015 - 2019</b>
Titre	<b>Kinetics (Geochemical reactions between lithogenic matter and seawater)</b>
Financement	LEFE/EC2CO (projet KINETICS), RTRA (projet CLION). <b>Projet Franco-Suisse</b>
Resp. INSPE	Sébastien Fabre ; participant au projet
Personnels INSPE	FABRE Sébastien PRAG SVT
<b>Période</b>	<b>2015 - 2018</b>
Titre	<b>NumEC « L'apport des outils numériques pour étudier l'écriture et améliorer son apprentissage en France et au Québec ».</b>
Financement	450 000€ ANR-FRQSC
Resp. INSPE	Florence Bara MCF-HDR Co-porteuse ; porteuse Axe3 : Étude comparative (France-Québec) du développement de la graphomotricité et de ses conséquences sur l'orthographe
Personnels INSPE	BARA Florence
<b>Période</b>	<b>2015 - 2017</b>
Titre	<b>Tact-illustré « Conception d'un livre tactile illustré sur l'histoire naturelle ».</b>
Financement	Financement franco-suisse : 20 000€ Muséum de Toulouse, LDQR
Resp. INSPE	Florence Bara MCF-HDR

Personnels INSPE	BARA Florence
<b>Période</b>	<b>2016 - 2020</b>
Titre	<b>DIDALEX plateforme Didalex de recherche scientifique</b>
Financement	Chaire CREALEC (université de Sherbrooke, faculté d'éducation, Québec, Canada) et CLLE ERSS, UT2J
Resp. INSPE	Co-porteur Florence Mauroux
Personnels INSPE	Mauroux Florence, MCF Sciences du langage
<b>Période</b>	<b>2017 - 2020</b>
Titre	<b>Projet PRACTICIES H2020 (Contre la radicalisation violente dans les villes)</b>
Financement	Union européenne 3,4 M€ H2020Europe
Resp. INSPE	Séraphin Alava, PR, Chef de file du projet
Personnels INSPE	ALAVA Séraphin, PR Sciences de l'éducation

Taux d'implication des personnels de l'INSPÉ dans un projet de recherche  
 Projet développé lors de la dernière période d'accréditation  
 Projet en cours de développement

Fusion : implication des enseignants-chercheurs pendant toute la période d'accréditation  
 Une personne n'est impliquée qu'une fois

## Synthèse des projets impliquant des personnels INSPÉ de Toulouse Occitanie Pyrénées

Projet en actuellement en cours de réalisation (2020 - 202x) durant la rédaction du dossier d'accréditation			
Tous projets financés confondus			
		Fréquence ("n" personnels)	% Sur "N" statut
Sur 12 PR	PR avec projet <b>en cours</b>	11	91,67
Sur 6 MCF-HDR	MCF-HDR avec projet <b>en cours</b>	5	83,33
Sur 38 MCF	MCF avec projet <b>en cours</b>	23	60,53
Sur 56 EC	Total EC avec projet <b>en cours</b>	39	69,64
Sur 118 non-EC	Non-EC avec projet <b>en cours</b>	29	24,58
Sur 174 tous statuts	Total Personnels INSPE avec <b>projet en cours</b>	68	39,08

Projets qui se sont terminés durant la période d'accréditation (entre 2016 et 2020)*			
Tous projets financés confondus			
		Fréquence ("n" personnels)	% Sur "N" statut
Sur 12 PR	PR avec projet <b>début</b> accréditation	3	25,00
Sur 6 MCF-HDR	MCF-HDR avec projet <b>début</b> accréditation	3	50,00
Sur 38 MCF	MCF avec projet <b>début</b> accréditation	8	21,05
Sur 56 EC	Total EC avec projet <b>début</b> accréditation	14	25,00
Sur 118 non-EC	Non-EC avec projet <b>début</b> accréditation	1	0,85
Sur 174 tous statuts	Total Personnels INSPE avec <b>projet début accréditation</b>	15	8,62

\* (<https://inspe.univ-toulouse.fr/dossier-d-accréditation-espe-toulouse-m-p-2016-2020-402085.kjsp>)

Synthèse des projets impliquant des personnels INSPÉ durant toute cette période d'accréditation			
Tous projets financés confondus			
		Fréquence ("n" personnels)	% Sur "N" statut
Sur 12 PR	PR avec projet <b>durant toute l'accréditation</b>	12	100,00
Sur 6 MCF-HDR	MCF-HDR avec projet <b>durant toute l'accréditation</b>	6	100,00
Sur 38 MCF	MCF avec projet <b>durant toute l'accréditation</b>	28	73,68
Sur 56 EC	Total EC avec projet <b>durant toute l'accréditation</b>	46	82,14
Sur 118 non-EC	Non-EC avec projet <b>durant toute l'accréditation</b>	29	24,58
Sur 174 tous statuts	Total Personnels INSPE avec <b>projet durant toute l'accréditation</b>	75	43,10

**2020 - ...**

PROJETS NATIONAUX CADRAGE ACADEMIQUE OU REGIONAL		
	Fréquence ("n" personnels)	Implication (% Sur "N" statut)
Sur 12 PR	6	50,00%
Sur 6 MCF-HDR	3	50,00%
Sur 38 MCF	19	50,00%
Sur 56 EC	28	50,00%
Sur 118 non-EC	19	16,10%
Sur 174 tous statuts	47	25,3 %

**Terminés pendant accréditation**

PROJETS NATIONAUX CADRAGE ACADEMIQUE OU REGIONAL		
	Fréquence ("n" personnels)	Implication (% Sur "N" statut)
Sur 12 PR	1	8,3 %
Sur 6 MCF-HDR	3	50,00%
Sur 38 MCF	5	13,20%
Sur 56 EC	9	16,10%
Sur 118 non-EC	1	0,1 %
Sur 174 tous statuts	10	5,7 %

**Durant toute la période d'accréditation**

PROJETS NATIONAUX EN COURS CADRAGE ACADEMIQUE OU REGIONAL		
	Fréquence ("n" personnels)	Implication (% Sur "N" statut)
Sur 12 PR	7	58,33
Sur 6 MCF-HDR	6	100,00
Sur 38 MCF	24	63,16
Sur 56 EC	37	66,07
Sur 118 non-EC	20	166,67
Sur 174 tous statuts	57	32,76

**2020 - ...**

PROJETS NATIONAUX AVEC CADRAGE HORS ACADEMIQUE OU HORS REGION :		
	Fréquence ("n" personnels)	Implication (% Sur "N" statut)
Sur 12 PR	5	41,60%
Sur 6 MCF-HDR	1	16,60%
Sur 38 MCF	8	21,10%
Sur 56 EC	14	25,00%
Sur 118 non-EC	0	0,00%
Sur 174 tous statuts	14	8,00%

**Terminés pendant accréditation**

PROJETS NATIONAUX AVEC CADRAGE HORS ACADEMIQUE OU HORS REGION :		
	Fréquence ("n" personnels)	Implication (% Sur "N" statut)
Sur 12 PR	2	16,6 %
Sur 6 MCF-HDR	1	16,6 %
Sur 38 MCF	1	2,6 %
Sur 56 EC	4	7,2 %
Sur 118 non-EC	1	1,00%
Sur 174 tous statuts	5	2,9 %

**Durant toute la période d'accréditation**

PROJETS NATIONAUX AVEC CADRAGE HORS ACADEMIQUE OU HORS REGION :		
	Fréquence ("n" personnels)	Implication (% Sur "N" statut)
Sur 12 PR	7	58,33
Sur 6 MCF-HDR	2	33,33
Sur 38 MCF	9	23,68
Sur 56 EC	18	32,14
Sur 118 non-EC	1	0,85
Sur 174 tous statuts	19	10,92

**2020 - ...**

PROJETS INTERNATIONAUX		
	Fréquence ("n" personnels)	Implication (% Sur "N" statut)
Sur 12 PR	7	58,30%
Sur 6 MCF-HDR	3	50,00%
Sur 38 MCF	4	10,5 %
Sur 56 EC	14	25,00%
Sur 118 non-EC	10	8,50%
Sur 174 tous statuts	24	13,80%

**Terminés pendant accréditation**

PROJETS INTERNATIONAUX		
	Fréquence ("n" personnels)	Implication (% Sur "N" statut)
Sur 12 PR	2	0,16 %
Sur 6 MCF-HDR	1	0,16 %
Sur 38 MCF	4	10,5 %
Sur 56 EC	7	31,3 %
Sur 118 non-EC	1	1,0 %
Sur 174 tous statuts	8	4,6 %

**Durant toute la période d'accréditation**

PROJETS INTERNATIONAUX		
	Fréquence ("n" personnels)	Implication (% Sur "N" statut)
Sur 12 PR	9	75,00
Sur 6 MCF-HDR	4	66,67
Sur 38 MCF	8	21,05
Sur 56 EC	21	37,50
Sur 118 non-EC	11	9,32
Sur 174 tous statuts	32	18,39



**ANNEXE 6** : fiches formation des 4 mentions. Pour la mention 4 : fiches par parcours.

## Master MEEF / formation « parcours adaptés »

## Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation	Master MEEF professeur-e des écoles Master MEEF professeur-e des écoles bilingue occitan
Objectifs professionnels	<i>A développer uniquement pour les débouchés hors éducation nationale</i> Le débouché principal du Master MEEF Mention 1 <sup>er</sup> degré (comprenant le Master MEEF mention 1 <sup>er</sup> degré bilingue occitan) est le métier de professeur-e des écoles
Organisation de la formation	<p><i>Structure de la formation, en précisant la part des enseignements du tronc commun et son articulation avec les autres enseignements, ainsi que l'organisation en parcours. Préciser le cas échéant les modalités d'interaction des sites proposant les mêmes parcours.</i></p> <p><i>L'INSPE Toulouse Occitanie Pyrénées a choisi de développer une offre de formation comprenant des éléments génériques communs à l'échelle du champ de formation MEEF, toutes mentions confondues, tout en tenant compte des spécificités de chacune d'entre elles. Nous retrouvons ainsi des éléments similaires : place de la recherche, articulations aux périodes d'immersion professionnelle, plans de formations constitués de blocs de compétences. De même, pour ce qui concerne les mentions 1<sup>er</sup>, 2<sup>nd</sup> degré, et Encadrement Éducatif, la nature et le volume de la culture commune sont déterminés à l'échelle du champ.</i></p> <p><i>Les référentiels de formation mettent en avant la nécessité de former l'ensemble des enseignant.e.s du premier et second degré et des personnels d'éducation à la construction de compétences professionnelles communes (cf ref de compétences). Cette culture commune trouvera son ancrage dans l'articulation entre recherche et praxéologie. Les contenus de formation permettront d'appréhender la professionnalisation dans une visée systémique allant du macro (connaissances du système éducatif et enjeux de l'école inclusive, droits et devoirs des fonctionnaires, sociologie de la mixité et des discriminations...) au méso (connaissance de l'environnement économique, social et culturel, intégration de la communauté éducative, pré-professionnalisation par l'analyse de séances, de préparation et de suivi de stage...), et jusqu'au micro (psychologie des apprentissages, développement de l'enfant et de l'élève...).</i></p> <p><i>Ces éléments de culture commune ont pour ambition la construction de compétences communes, d'une posture professionnelle éthique et déontologique et d'une pratique réflexive. Les éléments de culture commune ne seront pas pensés comme des contenus séparés du reste de la formation mais seront articulés avec les expériences professionnelles de terrain lors des stages et avec les contenus apportés en didactique des disciplines. Cette mise en œuvre de l'enseignement de culture commune s'appuiera sur un aller-retour entre des contenus théoriques et la réalité du terrain permettant de donner une forte cohérence à la formation. Afin de développer une collaboration effective entre les enseignant.e.s du premier et du second degré et les conseillers d'éducation, des regroupements inter-parcours et inter-mention permettront un travail d'échange et de réflexion sur des situations professionnelles qui nécessitent des connaissances et des compétences précises et variées pour être résolues. L'acquisition des compétences de culture commune sera pensée selon une progression qui permettra d'approfondir en M2 les thématiques abordées en M1. La co-construction des enseignements de culture commune en équipe plurielle permettra une approche plus intégrée de la formation.</i></p>

	<p>Pour la mention 1, deux parcours sont présents sur l'académie de Toulouse (8 sites) : le parcours des professeur-e-s (PE) (tous les sites) et le parcours des PE bilingue occitan (sur 2 sites : Montauban et Tarbes).</p> <p>Les enseignements de la mention 1 visent la formation d'enseignant-e-s polyvalent-e-s. En ce sens et de manière complémentaire à la culture commune (où se travaillent les 14 compétences communes à tou-te-s les professeur-e-s et personnels d'éducation), plusieurs blocs structurent la formation des futur-e-s professeur-e-s des écoles, qui s'articulent selon plusieurs orientations : une formation professionnelle de qualité, une préparation efficiente aux concours CRPE et CRPE spécial bilingue mais aussi l'accompagnement au plus près des étudiant-e-s dans les mises en stage (soit en SOPA, soit en contrat d'alternance) ponctuant la formation sur les deux années du master.</p> <p>Le premier bloc concerne les savoirs fondamentaux des disciplines du français et des mathématiques. Les UE qui constituent ce bloc visent de façon progressive, du M1 au M2, la maîtrise des savoirs disciplinaires et des savoirs didactiques, afin de répondre aux exigences des concours du CRPE en mathématiques et en français, d'une part, et à celles de la mise en stage des étudiant-e-s, d'autre part, pour garantir une entrée réussie dans le métier à l'issue du master MEEF. Certaines des UE constituant ce bloc ne sont pas compensables.</p> <p>Le second bloc concerne les savoirs des cinq autres disciplines ou groupes de disciplines enseignées à l'école (EPS, histoire/géographie/EMC, sciences - technologie/SVT/physique-, arts -arts plastiques/éducation musicale/histoire des arts) qui caractérisent la polyvalence des professeur-e-s de l'école primaire. Les UE constituant ce deuxième bloc répondent, comme le premier bloc, à des objectifs de contenus disciplinaires et didactiques, et se déclinent sur les 4 semestres de la formation. Elles contribuent, comme dans le bloc 1, à la préparation aux épreuves des concours du CRPE.</p> <p>Le troisième bloc rassemble un système d'UE qui permet la préparation au métier dans le cadre des expériences vécues par les étudiant-e-s dans les stages (déclinés dans les trois cycles sur les deux années du master) en accordant une attention particulière à la maternelle, à la construction de la polyvalence et des « éducations à ». Ces UE visent l'observation, la pratique et l'analyse de situations d'enseignement-apprentissage et de leur contexte par le dialogue entre la culture commune et les disciplines. Ce bloc intitulé « Apprendre le métier en situation professionnelle », par la présence d'options, permet l'implantation de la dimension territoriale et innovante dans la maquette, les options étant proposées par des équipes locales des sites géographiques au plus près des partenaires locaux (culturels ou autres).</p> <p>A ces blocs, s'ajoutent les UE « recherche », « langues » ainsi que les UE « numériques » qui, pour les deux derniers domaines (langues et numérique), donnent lieu à une certification.</p> <p>Le parcours bilingue occitan part des mêmes blocs augmentés par des enseignements spécifiques sur la langue et la culture occitanes en lien avec le concours CRPE spécial en occitan. Précisons que les UE recherche de ce parcours bilingue se dispensent également en occitan (comme nous allons le préciser plus bas).</p>
<p>Modalités d'enseignement</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <i>présentiel</i>   <input type="checkbox"/> <i>enseignements à distance</i>   <input type="checkbox"/> <i>hybride</i>  <input type="checkbox"/> <i>apprentissage</i>   <input type="checkbox"/> <i>formation continue</i></p> <p>Le master MEEF professeur-e des écoles et professeur-e des écoles bilingue occitan se déroule en présentiel. L'assiduité est requise, l'évaluation se déroule principalement en contrôle continu. La formation s'appuie néanmoins étroitement sur des outils de travail et de formation à distance (Scout, Moodle, etc.), complémentaires des enseignements en présentiel et permettant le travail en autonomie des étudiant-e-s. Certains enseignements peuvent par ailleurs se dérouler en partie à distance, afin de favoriser, par exemple, les échanges entre sites, la mutualisation de données, etc.</p>

<p><b>Formation en langue(s)</b></p>	<p><i>La reconnaissance européenne des masters MEEF et le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation exigent la maîtrise d'au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).</i></p> <p><i>Au-delà de cette maîtrise, applicable aux situations inhérentes au métier, les langues vivantes étrangères participent au développement d'une compétence plurilingue et interculturelle chez les enseignant.e.s et, in fine, chez les élèves.</i></p> <p><i>Les partenariats et les échanges avec les organismes étrangers, le réseau de l'enseignement français à l'étranger, les certifications complémentaires, les mobilités professionnelles sont autant de moments où les langues vivantes étrangères trouvent une place fondamentale, en lien avec les spécificités de chaque mention et parcours. L'INSPE Toulouse Occitanie-Pyrénées est très engagée sur ces dimensions (échanges bilatéraux, mise en œuvre du Capefe), et cela irrigue l'ensemble des mentions.</i></p> <p><i>Plus spécifiquement, les étudiant.e.s non-spécialistes en LV suivront tous deux UE de langues, en fin de M1 et en début de M2, offrant ainsi une progressivité du niveau B1 vers le niveau B2, dans toutes les activités langagières.</i></p> <p>Dans le cadre du master MEEF professeur-e des écoles et professeur-e des écoles bilingue occitan, les étudiant-e-s seront formé-e-s en anglais ou en espagnol sur le site INSPE. Pour les étudiant-e-s ne maîtrisant pas l'une de ces langues, des collaborations avec les enseignements de LANSAD de l'Université Jean Jaurès permettront aux étudiant-e-s du site toulousain de suivre la formation en allemand, en italien, en russe ou en arabe.</p> <p>Les contenus de formation en LVE seront en étroite articulation avec les modalités d'enseignement des langues à l'école primaire (supports, dispositifs d'apprentissage, perspective actionnelle, etc.). Un complément de formation en didactique des langues sera apporté, ainsi qu'en comparaison des langues, afin de former les futur-e-s PE aux passerelles entre la langue de scolarisation et les autres langues de la classe (école inclusive, développement des compétences métalangagières).</p> <p>La formation en LVE prévoit de préparer les étudiant-e-s ayant validé le B2 à l'issue du M1 à l'épreuve orale facultative de langue du CRPE. Les étudiant-e-s n'ayant pas validé le B2 en M1 suivront un renforcement en langue pour le valider en M2.</p>
<p><b>Place du numérique</b></p>	<p><i>Formation des étudiants aux nouvelles technologies et à l'usage des outils numériques en activité d'enseignement ; évolution des pratiques pédagogiques.</i></p> <p><i>La formation au et par le numérique doit préparer les étudiant.e.s à tirer profit des conditions offertes par le numérique dans le cadre de la transformation de leur métier au 21<sup>ème</sup> siècle. L'objectif de cette formation est de permettre aux étudiant.e.s d'acquérir les compétences du nouveau référentiel des compétences numériques professionnelles. Ce nouveau référentiel est mentionné dans l'article 9 de l'<b>arrêté du 28 mai 2019</b> modifiant l'arrêté du 27 août 2013 qui fixe le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ». Cette formation prend appui sur les différents référentiels existants (C2i2e, Digcompedu, ... ), elle sera mise en œuvre au sein de deux UE (une en M1, une en M2) bien identifiées pour être la plus homogène possible même si elle intégrera les spécificités disciplinaires et didactiques de chaque mention et parcours. Une équipe de formateurs - formatrices spécialistes du numérique institutionnellement identifiée et coordonnée par un comité de pilotage travaillera avec des interlocuteurs, issus plus spécifiquement de parcours ou de mention. Ensemble, formateurs – formatrices spécialistes du numérique et interlocuteurs disciplinaires concevront, mettront en œuvre cette formation puis participeront à la certification des compétences numériques acquises par les étudiant.e.s.</i></p>
<p><b>Volume horaire de la formation</b></p>	<p><i>Volume horaire en M1 et en M2 pour chaque parcours type.</i></p> <p><b>850h</b></p>

## Mention 1<sup>er</sup> degré

<p><b>Lieux de la formation</b></p>	<p>La formation se déploiera sur les 8 sites départementaux en ce qui concerne le master MEEF PE : Foix, Rodez, Toulouse, Auch, Cahors, Tarbes, Albi et Montauban. Le master MEEF PE bilingue occitan sera proposé sur les sites de Tarbes et de Montauban. Le choix d'un site au nord de l'académie et d'un site au sud offre une plus forte densité de lieux de stage. Les 2 sites travaillent par ailleurs depuis 2003 avec les équipes départementales de terrain.</p>
<p><b>Place de la recherche</b></p>	<p><i>Lien de la formation avec les activités de recherche des établissements partenaires ; mise en œuvre de l'initiation à la recherche et du mémoire dans la formation, en précisant l'articulation entre recherche et professionnalisation.</i></p> <p><i>Les 4 mentions de l'INSPE considèrent la recherche avec une même exigence, comme constitutive du parcours de formation et de professionnalisation des étudiant.e.s et ressource pour le développement professionnel tout au long de la vie. Différentes activités participent de la formation à et par la recherche, que ce soit dans le cadre des enseignements ou au travers de manifestations scientifiques, évènements et diffusions organisées à l'échelle de l'institut ou d'un site de formation. Elles s'appuient à la fois sur la Structure fédérative de Recherche, sur des laboratoires identifiés en fonction des orientations théoriques liées aux champs de métier, sur la place des enseignant-e-s chercheur-e-s dans la formation, et sur les acteur.trice.s de la recherche des établissements partenaires, que ce soit dans les domaines de spécialité des parcours ou à partir de ressources transversales.</i></p> <p><i>Plus concrètement, cela donne lieu à des enseignements d'un volume minimal commun à l'ensemble des parcours, et à la production d'un mémoire de recherche pour chacun.e des étudiant.e.s. Ce travail vise à faire prendre conscience aux étudiant.e.s, futurs enseignant.e.s / CPE et autres professionnel-le-s de la formation de l'intérêt de mobiliser des résultats de la recherche dans l'exercice de leur métier. Il se démarque donc du format d'un rapport de stage et intègre une démarche scientifique articulée avec les pratiques professionnelles, dans une démarche de recherche translationnelle.</i></p> <p><i>Cela suppose de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Définir une problématique de recherche, en relation avec un problème professionnel ou une question vive en éducation,</i></li> <li>• <i>Formuler hypothèses et questions de recherche en lien avec la pratique professionnelle, que la recherche renseignera,</i></li> <li>• <i>Effectuer un recensement de la bibliographie scientifique et se positionner au regard des cadres théoriques identifiés (concepts, méthodes,...), des connaissances déjà produites et des questions en discussion. Le positionnement retenu peut élargir à des champs scientifiques distincts mais complémentaires et doit être argumenté,</i></li> <li>• <i>Élaborer une méthodologie rigoureuse permettant de collecter un corpus de données en relation avec la question de recherche et la pratique, et de l'analyser,</i></li> <li>• <i>Présenter les résultats et les discuter, en remobilisant des éléments du cadrage théorique et en tissant des liens avec l'exercice du métier.</i></li> </ul> <p><i>La réalisation du mémoire vise à permettre une prise en compte des différents volets de formation et notamment une articulation avec les périodes de stage et leur préparation. Elle participe aussi de la construction d'une posture réflexive et nourrit l'émergence d'une culture professionnelle éclairée par les références scientifiques et pensée en articulation avec les membres de la communauté éducative. Le mémoire est donc partie prenante de la formation professionnelle et à ce titre fait l'objet d'une évaluation.</i></p> <p><i>Ce travail se développe sur la durée du master. Il est accompagné par un directeur de mémoire et associe autant que possible les différents acteurs de la formation. Le sujet du mémoire est défini, en concertation avec le directeur de mémoire, et est déposé auprès du responsable du parcours. Puis, ce sujet est porté à la connaissance du</i></p>

	<p><i>chef d'établissement / IEN ou IEN formation, afin de faciliter le travail de recueil de données et mettre en synergie les acteurs de la formation. Il en est de même pour les parties du protocole de recherche concernant l'établissement/école.</i></p> <p><i>Le travail donne lieu à une soutenance à laquelle participe le directeur de mémoire, le tuteur INSPE, dans la mesure du possible, le tuteur éducation nationale, et au moins un.e enseignant-e-chercheur-e.</i></p> <p>Dans le master MEEF PE, La formation à et par la recherche est affirmée dans les UE d'initiation à la recherche présentes sur chacun des semestres et accompagnant par étapes la construction de son mémoire par l'étudiant.e. La remise du mémoire écrit au semestre 9 permettra aux étudiant-e-s de se concentrer sur les épreuves des concours du CRPE et de préparer la soutenance pour le semestre 10, envisagée comme un temps de mise en partage des résultats des recherches.</p> <p>Chaque site de formation disposera d'une offre de séminaires de recherche particulière, liée aux dynamiques du site. Au sein de ces séminaires, disciplinaires ou interdisciplinaires, s'articuleront questions de recherche et terrain professionnel de l'enseignement scolaire. Cette formation mettra en résonance les résultats scientifiques sur une question de l'enseignement ou de l'éducation avec les pratiques professionnelles observées et/ou mises en œuvre par l'étudiant.e dans le cadre des stages.</p> <p>Son objectif est la construction d'une identité professionnelle, la prise de conscience du caractère évolutif des savoirs, le développement d'un regard réflexif sur le métier et d'une pensée critique.</p> <p>L'importance de la formation à et par la recherche dans le master se manifeste par le caractère non compensable de certaines UE recherche. Précisons que les UE recherche du parcours bilingue occitan se dispensent également en occitan.</p>
<p><b>Place des stages et organisation de l'alternance</b></p>	<p><i>Objectifs, modalités, organisation et évaluation des stages ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc.</i></p> <p><i>Les périodes d'immersion professionnelle ont été pensées de manière à s'articuler au mieux avec les autres éléments de la formation, qu'ils soient liés aux spécificités disciplinaires et didactiques du parcours, de la mention, ou relatifs à la culture commune. Elles visent à offrir un espace de professionnalisation progressive, depuis l'observation jusqu'à la pratique en responsabilité. Elles doivent aussi permettre de rencontrer la culture professionnelle, et engager l'étudiant.e dans la réflexivité tout en nourrissant son initiation à la démarche de recherche.</i></p> <p><i>Pour ce qui concerne la mise en œuvre de l'alternance dans le cadre de la réforme, l'organisation formelle se construit progressivement en dialogue avec les services du Rectorat, de manière à proposer une offre équivalente à l'ensemble des masters, en tenant compte également des contraintes liées à chacune des mentions, à l'organisation territoriale et aux spécificités professionnelles.</i></p> <p>Les stages dans le cadre du master MEEF PE permettront aux étudiant-e-s une immersion dans les trois cycles de l'école.</p> <p>Une alternance entre périodes de stage massé et périodes de stage filé est prévue, afin de permettre l'observation et la mise en œuvre de scénarios pédagogiques complets, mais également celles de progressions et de programmations.</p> <p>Une période d'une semaine de stage avec les partenaires de l'école est envisagée en M1.</p> <p>Dans le cadre de la culture commune est également envisagé un stage inter-degrés afin d'articuler les savoirs théoriques et la réalité du terrain.</p>

	<p>L'ensemble des stages sont adossés à des UE, "Apprendre le métier en situation professionnelle", qui en permettront la préparation, le suivi et la restitution/évaluation. Ils constitueront des espaces privilégiés pour le recueil de données pour le mémoire et s'articuleront à la préparation aux épreuves écrites et orales des concours du CRPE.</p>
<p><b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b></p>	<p><b>Modalités de recrutement, dispositifs de mise à niveau, prise en compte des contrats EAP, passerelles et tout autre dispositif favorisant l'orientation et la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle (notamment pour les étudiants ayant échoué au concours de recrutement).</b></p> <p><b>Recrutement :</b> La formation en master MEEF 1er degré est ouverte à tou.te.s les étudiant.e.s titulaires d'une licence (ou titre équivalent). Pour la sélection, le parcours académique et l'expérience dans le champ de l'enfance seront pris en compte. Le suivi d'un parcours ou d'UE pré-professionnalisants sera fortement valorisé.</p> <p><b>Individualisation du parcours, adaptation aux besoins</b> - Dans les masters MEEF de la mention 1er degré, les UE du M1 intégreront une formation disciplinaire dans les 7 champs disciplinaires enseignés à l'école ainsi qu'une formation aux disciplines contributives (sciences de l'éducation, psychologie, sociologie). Le public du master MEEF PE et PE bilingue est hétérogène, une minorité est issu de filières pré-professionnalisantes. L'objectif du master est de construire un socle de formation commun au métier dans ses différentes facettes. - Certains aspects de la formation permettent néanmoins une individualisation des parcours, contribuant à la construction d'une première identité professionnelle :  <ul style="list-style-type: none"> <li>- le mémoire de recherche : suivi individuel</li> <li>- les options : approfondissement de certains aspects du métier</li> <li>- le tutorat mixte : accompagnement des étudiant-e-s en stage au plus près de leurs besoins.</li> </ul> </p> <p><b>Poursuite d'études</b> Certain-e-s étudiant-e-s souhaiteront poursuivre leur formation vers un doctorat. Dans ce cas, un accompagnement spécifique sera mis en place, en collaboration avec des laboratoires de recherche, de façon à permettre à ces étudiant-e-s de compléter leur formation à la recherche et de pouvoir prétendre ensuite à des contrats doctoraux. Lorsque des étudiant-e-s souhaiteront se réorienter au terme du M1, certaines validations d'UE seront possibles entre les différents masters MEEF de l'INSPE de Toulouse Midi-Pyrénées (numérique, culture commune).</p> <p><b>Orientation</b> Une charge de mission « orientation » à l'INSPE permet de relier les besoins éventuels de réorientation des étudiant-e-s avec le service dédié de l'université Toulouse Jean Jaurès (Scuio-IP) ou en inter-mentions au sein de l'INSPE, afin de favoriser les constructions de projets de réorientation.</p> <p>Pour accompagner les difficultés des étudiants dans la découverte du métier, notamment dans les périodes de stages d'observation ou en responsabilité, on pourra s'appuyer sur l'expérience d'un dispositif déjà éprouvé avec succès comme le Suivi individualisé des stagiaires (SIS). C'est un service d'appui à l'ensemble des formations qui permet aux stagiaires les plus en difficulté d'être pris en charge de manière spécifique par une équipe spécialisée et diverse. Cela donne lieu à des entretiens individualisés, des prises en charge individuelles et collectives pour renforcer la maîtrise de compétences professionnelles ou accompagner des difficultés plus spécifiques en lien avec les responsables de parcours.</p>

## Mention 1<sup>er</sup> degré

<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>	<i>Modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant</i> <i>D'un point de vue général pour ce qui concerne les étudiant.e.s des mentions 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, et EE, la mise en œuvre de l'application ministérielle Compas devrait progressivement permettre d'organiser un suivi conjoint de l'acquisition des compétences, propice à renforcer la liaison entre la formation initiale, continuée et continue.</i>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>	<i>Analyse de l'évolution des effectifs, de la qualité de l'insertion et du devenir des étudiants. Analyse des taux de réussite en fonction du diplôme d'origine des publics.</i> <i>A l'échelle de l'INSPE sont mobilisés à la fois le service de la scolarité, qui produit un tableau de bord annuel, l'Observatoire de la vie étudiante de l'Université de rattachement très mobilisé sur l'insertion professionnelle, mais aussi la Cellule évaluation propre à notre institut. Celle-ci est engagée pour fournir à l'ensemble des formations un soutien opérationnel dans la mise en œuvre du suivi qualitatif de la formation et la réussite des étudiants.</i>



## Mention 1<sup>er</sup> degré

### Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

<b>Composition de l'équipe pédagogique</b>	<p><i>Préciser leur statut et leur établissement ou composante d'appartenance</i></p> <p>L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire (toutes les disciplines scolaires auxquelles il faut ajouter les disciplines CNU de la culture commune – sciences de l'éducation, psychologie, psychologie cognitive, sociologie - et pluri-catégorielle (PE, PRCE, PRAG, MCF, PU). Les format.rice.eur.s constituant l'équipe sont soit titulaires à temps complet, soit affecté.e.s dérogatoires, soit des « temps partagés en établissement », soit Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche, soit vacataires de l'Education Nationale (enseignants 2<sup>nd</sup> degré en établissement effectuant des vacances pour l'INSPE).</p>
<b>Fonctionnement</b>	<p><i>Rôle et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle ; modalités de réunion de l'équipe pédagogique, avec et sans la présence des étudiants.</i></p> <p>Pour la mention 1, un conseil pilotera la formation avec un conseil de perfectionnement en fin d'année (pour bilan et perspectives). Le conseil de mention sera présidé par le ou les directeur-riche-s de la mention 1. La direction de la mention sera à l'interface entre la direction de l'INSPE et l'équipe de formateur-riche-s. Elle siègera dans les différentes commissions de l'INSPE. Le conseil, dont la constitution respectera le règlement intérieur de l'institut, sera l'occasion d'échanges entre format.rice.eur.s, usager-e-s et partenaires du Rectorat de Toulouse (DASEN, IEN, CPC, PEMF nommé-e-s par M. Le Recteur).</p> <p>Le conseil de mention assurera également la liaison entre l'INSPE et les universités partenaires pour la coordination des parcours de préprofessionnalisation de licence.</p> <p>L'équipe pédagogique est composée de plusieurs équipes disciplinaires. Chaque coordonnateur-riche d'équipe veillera à la répartition et à l'équilibre des services, à l'harmonisation des contenus pédagogiques et des modalités d'évaluations.</p> <p>Sur chaque site géographique, le-a coordonnateur-riche pédagogique et le-a responsable de site garantiront la mise en œuvre de la maquette dans le respect des horaires alloués.</p>

### Partenariats

<b>Partenariat avec une autre (ou d'autres) INSPE</b>	
<b>Internationalisation de la formation</b>	<p><i>Accueil d'étudiants étrangers, envoi d'étudiants à l'étranger, partenariats internationaux, etc.</i></p> <p>Dans le Master MEEF PE, les partenariats à l'international, dans le contexte des accords-cadres signés par l'INSPE, impliqueront les différents sites départementaux. Ils concerneront l'accueil et la formation par l'INSPE d'étudiant-e-s étranger-e-s se destinant au métier de professeur-e des écoles, l'accueil en stage d'observation et de pratique accompagnée d'étudiant-e-s de l'INSPE dans des établissements scolaires à l'étranger, ainsi que des rencontres entre formateur-riche-s de pays différents (Chine, Suède, etc.) exerçant dans des organismes de formation pour l'enseignement scolaire.</p>

## Mention MEEF 2<sup>nd</sup> degré

Fiche formation – Dossier d'accréditation de l'INSPE

### Master MEEF SECOND DEGRÉ/ formation « parcours adaptés »

#### Présentation de la formation

<b>Intitulés des parcours types de formation</b>	Cf annexe des 31 parcours de la mention second degré
<b>Objectifs professionnels</b>	<i>A développer uniquement pour les débouchés hors éducation nationale</i>
<b>Organisation de la formation</b>	<p><i>Structure de la formation, en précisant la part des enseignements du tronc commun et son articulation avec les autres enseignements, ainsi que l'organisation en parcours. Préciser le cas échéant les modalités d'interaction des sites proposant les mêmes parcours.</i></p> <p><i>L'INSPE Toulouse Occitanie-Pyrénées a choisi de développer une offre de formation comprenant des éléments génériques communs à l'échelle du champ de formation, toutes mentions confondues, tout en tenant compte des spécificités de chacune d'entre elles. Nous retrouvons ainsi des éléments similaires : place de la recherche, articulations aux périodes d'immersion professionnelle, plans de formations constitués de blocs de compétences. De même, pour ce qui concerne les mentions 1<sup>er</sup>, 2<sup>nd</sup> degré, et Encadrement Éducatif, la nature et le volume de la culture commune sont déterminés à l'échelle du champ.</i></p> <p><i>Les référentiels de formation mettent en avant la nécessité de former l'ensemble des enseignant.e.s du premier et second degré et des personnels d'éducation à la construction de compétences professionnelles communes (cf. référentiel de compétences). Cette culture commune trouvera son ancrage dans l'articulation entre recherche et praxéologie. Les contenus de formation permettront d'appréhender la professionnalisation dans une visée systémique allant du macro (connaissances du système éducatif et enjeux de l'école inclusive, droits et devoirs des fonctionnaires, sociologie de la mixité et des discriminations...) au méso (connaissance de l'environnement économique, social et culturel, intégration de la communauté éducative, pré-professionnalisation par l'analyse de séances, de préparation et de suivi de stage...), et jusqu'au micro (psychologie des apprentissages, développement de l'enfant et de l'élève...).</i></p> <p><i>Ces éléments de culture commune ont pour ambition la construction de compétences communes, d'une posture professionnelle éthique et déontologique et d'une pratique réflexive. Les éléments de culture commune ne seront pas pensés comme des contenus séparés du reste de la formation mais seront articulés avec les expériences professionnelles de terrain lors des stages et avec les contenus apportés en didactique des disciplines. Cette mise en œuvre de l'enseignement de culture commune s'appuiera sur un aller-retour entre des contenus théoriques et la réalité du terrain permettant de donner une forte cohérence à la formation. Afin de développer une collaboration effective entre les enseignant.e.s du premier et du second degrés et les conseillers d'éducation, des regroupements inter-parcours et inter-mention permettront un travail d'échange et de réflexion sur des situations professionnelles qui nécessitent des connaissances et des compétences précises et variées pour être résolues. L'acquisition des compétences de culture commune sera pensée selon une progression qui permettra d'approfondir en M2 les thématiques abordées en M1. La co-construction des enseignements de culture commune en équipe plurielle permettra une approche plus intégrée de la formation.</i></p>

## Mention MEEF 2<sup>nd</sup> degré

	<p>Une progressivité des enseignements et du développement professionnel est organisée de manière à articuler l'entrée en master aux parcours initiaux, la préparation des concours, et l'alternance en lien avec les stages.</p> <p>Pour ce qui concerne les étudiants à profils particuliers, il est mis en place des charges de missions thématiques ou des référents spécifiques afin d'accompagner les étudiants, dans leur prise en charge ; c'est le cas pour les situations liées au handicap, à la santé, au sport de haut niveau.</p> <p>La formation est dispensée pour deux tiers par des équipes pédagogiques composées d'enseignants du second degré détachés dans le supérieur, d'ATER et d'enseignants-chercheurs, pour l'autre tiers des professionnels de l'éducation (enseignants des premier et second degrés ; conseillers principaux d'éducation; inspecteurs et chefs d'établissements ; responsables de formation scolaire du second degré) et des acteurs de la vie économique dans certains parcours (« parcours professionnels et techniques »).</p> <p>L'architecture commune à tous les parcours en 4 blocs permet une perméabilité des volets de la formation (disciplinaire, didactique, recherche, culture commune). Ainsi tous les parcours sont structurés entre autres autour d'UE génériques qui s'attachent à offrir au moins 45 % du temps aux savoirs disciplinaires, didactiques et pédagogiques ; au moins 30 % à l'acte d'enseigner et à la conduite des apprentissages ; 15 % du temps à la pratique professionnelle réflexive et l'intégration dans la communauté éducative et 10 % aux innovations pédagogiques et l'engagement professionnel.</p> <p>Le caractère pluriel de ces équipes, la qualité et l'actualité de leur expertise permettent d'assurer une formation d'un haut niveau en phase avec l'exercice du métier.</p>
<p><b>Modalités d'enseignement</b></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> présentiel <input checked="" type="checkbox"/> enseignements à distance <input checked="" type="checkbox"/> hybride  <input type="checkbox"/> apprentissage <input checked="" type="checkbox"/> formation continue</p>
<p><b>Formation en langue(s)</b></p>	<p><i>La reconnaissance européenne des masters MEEF et le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation exigent la maîtrise d'au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).</i></p> <p><i>Au-delà de cette maîtrise, applicable aux situations inhérentes au métier, les langues vivantes étrangères participent au développement d'une compétence plurilingue et interculturelle chez les enseignant.e.s et, in fine, chez les élèves.</i></p> <p><i>Les partenariats et les échanges avec les organismes étrangers, le réseau de l'enseignement français à l'étranger, les certifications complémentaires, les mobilités professionnelles sont autant de moments où les langues vivantes étrangères trouvent une place fondamentale, en lien avec les spécificités de chaque mention et parcours. L'INSPE Toulouse Occitanie Pyrénées est très engagée sur ces dimensions (échanges bilatéraux, mise en œuvre du CAPEFE), et cela irrigue l'ensemble des mentions.</i></p> <p><i>Plus spécifiquement, les étudiants non-spécialistes en LV suivront tous deux UE de langues, en fin de M1 et en début de M2, offrant ainsi une progressivité du niveau B1 vers le niveau B2, dans toutes les activités langagières.</i></p>
<p><b>Place du numérique</b></p>	<p><i>Formation des étudiants aux nouvelles technologies et à l'usage des outils numériques en activité d'enseignement ; évolution des pratiques pédagogiques.</i></p> <p><i>La formation au et par le numérique doit préparer les étudiant.e.s à tirer profit des conditions offertes par le numérique dans le cadre de la transformation de leur métier au 21<sup>ème</sup> siècle. L'objectif de cette formation est de permettre aux étudiant.e.s d'acquérir les compétences du nouveau référentiel des compétences numériques professionnelles. Ce nouveau référentiel est mentionné dans l'article 9 de l'arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 qui fixe le cadre national des</i></p>

## Mention MEEF 2<sup>nd</sup> degré

	<p><i>formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ». Cette formation prend appui sur les différents référentiels existants (C2i2e, Digcompedu, ... ), elle sera mise en œuvre au sein de deux UE (une en M1, une en M2) bien identifiées pour être la plus homogène possible même si elle intégrera les spécificités disciplinaires et didactiques de chaque mention et parcours. Une équipe de formateurs - formatrices spécialistes du numérique institutionnellement identifiée et coordonnée par un comité de pilotage travaillera avec des interlocuteurs, issus plus spécifiquement de parcours ou de mention. Ensemble, formateurs – formatrices spécialistes du numérique et interlocuteurs disciplinaires concevront, mettront en œuvre cette formation puis participeront à la certification des compétences numériques acquises par les étudiant.e.s.</i></p> <p>L'INSPE a développé et reste très engagée en termes de culture numérique. Elle est particulièrement investie dans le pilotage du projet d'environnement numérique collaboratif destiné aux étudiants, (SCOUT : Service Collaboratif de l'Université Fédérale de Toulouse) et utilise aussi différentes plateformes en ligne pour ces formations (Moodle, Adobe Connect, Zoom...). Cette culture commune s'ancre dans des usages communs à l'ensemble de la mention.</p> <p>Ces enseignements articulent les champs disciplinaires, didactiques et numériques. Les étudiant.e.s sont accompagnés dans la conception, la création et la réalisation d'enseignement pouvant intégrer présence et distance, activités synchrones et asynchrones.</p> <p>En outre, chaque étudiant.e a accès à un Environnement Numérique de Travail (ENT) via lequel il peut accéder à des ressources sur la plateforme MOODLE spécifique à l'INSPE (et en lien avec celle de l'UT2J). Ils-elles disposent d'un ensemble de services accessibles en ligne : logiciels scientifiques, ressources documentaires etc. Un identifiant leur permet également d'accéder au réseau wifi et aux salles informatiques. L'INSPE continue de s'engager afin que tous les sites disposent d'au moins une salle multimédia équipée d'ordinateurs récents destinée aux formations au et par le numérique ainsi que des salles en libre accès. Une salle dite de « learning lab » permet de développer l'usage de pédagogies actives.</p>
<p><b>Volume horaire de la formation</b></p>	<p><i>Volume horaire en M1 et en M2 pour chaque parcours type.</i></p> <p><b>800h</b></p>
<p><b>Lieux de la formation</b></p>	<p>Les formations sont réparties sur les trois sites toulousains de l'INSPE (Saint-Agne – Croix de Pierre – Ranguel) ainsi que sur les campus du Mirail de l'université Toulouse Jean Jaurès et sur celui de l'université Toulouse III Paul Sabatier.</p>
<p><b>Place de la recherche</b></p>	<p><i>Lien de la formation avec les activités de recherche des établissements partenaires ; mise en œuvre de l'initiation à la recherche et du mémoire dans la formation, en précisant l'articulation entre recherche et professionnalisation.</i></p> <p><i>Les 4 mentions de l'INSPE considèrent la recherche avec une même exigence, comme constitutive du parcours de formation et de professionnalisation des étudiant.e.s et ressource pour le développement professionnel tout au long de la vie. Différentes activités participent de la formation à et par la recherche, que ce soit dans le cadre des enseignements ou au travers de manifestations scientifiques, évènements et diffusions organisées à l'échelle de l'institut ou d'un site de formation. Elles s'appuient à la fois sur la Structure fédérative de Recherche, sur des laboratoires identifiés en fonction des orientations théoriques liées aux champs de métier, sur la place des enseignants chercheurs dans la formation, et sur les acteurs de la recherche des établissements partenaires, que ce soit dans les domaines de spécialité des parcours ou à partir de ressources transversales.</i></p>

	<p><i>Plus concrètement, cela donne lieu à des enseignements d'un volume minimal commun à l'ensemble des parcours, et à la production d'un mémoire de recherche pour chacun des étudiants. Ce travail vise à faire prendre conscience aux étudiant.e.s, futurs enseignant.e.s / CPE et autres professionnels de la formation de l'intérêt de mobiliser des résultats de la recherche dans l'exercice de leur métier. Il se démarque donc du format d'un rapport de stage et intègre une démarche scientifique articulée avec les pratiques professionnelles, dans une démarche de recherche translationnelle. Cela suppose de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Définir une problématique de recherche, en relation avec un problème professionnel ou une question vive en éducation,</i></li> <li>• <i>Formuler des hypothèses et questions de recherche en lien avec la pratique professionnelle, que la recherche renseignera,</i></li> <li>• <i>Effectuer un recensement de la bibliographie scientifique et se positionner au regard des cadres théoriques identifiés (concepts, méthodes,...), des connaissances déjà produites et des questions en discussion. Le positionnement retenu peut élargir à des champs scientifiques distincts mais complémentaires et doit être argumenté,</i></li> <li>• <i>Élaborer une méthodologie rigoureuse permettant de collecter un corpus de données en relation avec la question de recherche et la pratique, et de l'analyser,</i></li> <li>• <i>Présenter les résultats et les discuter, en remobilisant des éléments du cadrage théorique et en tissant des liens avec l'exercice du métier.</i></li> </ul> <p><i>La réalisation du mémoire vise à permettre une prise en compte des différents volets de formation et notamment une articulation avec les périodes de stage et leur préparation. Elle participe aussi de la construction d'une posture réflexive et nourrit l'émergence d'une culture professionnelle éclairée par les références scientifiques et pensée en articulation avec les membres de la communauté éducative. Le mémoire est donc partie prenante de la formation professionnelle et à ce titre fait l'objet d'une évaluation.</i></p> <p><i>Ce travail se développe sur la durée du master. Il est accompagné par un directeur de mémoire et associe autant que possible les différents acteurs de la formation. Le sujet du mémoire est défini, en concertation avec le directeur de mémoire, et est déposé auprès du responsable du parcours. Puis, ce sujet est porté à la connaissance du chef d'établissement / IEN ou IEN formation, afin de faciliter le travail de recueil de données et mettre en synergie les acteurs de la formation. Il en est de même pour les parties du protocole de recherche concernant l'établissement/école. Le travail donne lieu à une soutenance à laquelle participe le directeur de mémoire, le tuteur INSPE, dans la mesure du possible, le tuteur éducation nationale, et au moins un enseignant-chercheur.</i></p>
<p><b>Place des stages et organisation de l'alternance</b></p>	<p><i>Objectifs, modalités, organisation et évaluation des stages ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc.</i></p> <p><i>Les périodes d'immersion professionnelle ont été pensées de manière à s'articuler au mieux avec les autres éléments de la formation, qu'ils soient liés aux spécificités disciplinaires et didactiques du parcours, de la mention, ou relatifs à la culture commune. Elles visent à offrir un espace de professionnalisation progressive, depuis l'observation jusqu'à la pratique en responsabilité. Elles doivent aussi permettre de rencontrer la culture professionnelle, et engager l'étudiant.e dans la réflexivité tout en nourrissant son initiation à la démarche de recherche.</i></p> <p><i>Pour ce qui concerne la mise en œuvre de l'alternance dans le cadre de la réforme, l'organisation formelle se construit progressivement en dialogue avec les services du Rectorat, de manière à proposer une offre équivalente à l'ensemble des masters, en tenant compte également des contraintes liées à chacune des mentions, à l'organisation territoriale et aux spécificités professionnelles.</i></p>

## Mention MEEF 2<sup>nd</sup> degré

	<p>Le master MEEF Second Degré bénéficie de relations privilégiées avec différents milieux professionnels. Pour ceux qui préparent aux concours de l'Éducation nationale, une articulation fine permet de dialoguer en continu avec les services du Rectorat afin de proposer des lieux de stages en observation ou en responsabilité, et que ceux-ci s'avèrent les plus propices à la professionnalisation. Pour les parcours qui visent également une insertion professionnelle plus large ou différente, des réseaux ont été initiés par les responsables de parcours avec d'autres employeurs ou champs d'activité complémentaires (enseignement privé, Ministère de l'agriculture et de la défense, partenaires de l'École, milieux professionnels spécifiques). Le service de la scolarité de l'INSPE, en lien avec la commission des formations, a structuré l'ensemble de ces mises en stages et les documents afférents. Les accompagnements pédagogiques se déclinent au sein des parcours dans des UE spécifiques.</p> <p>Chaque étudiant.e, pendant son stage en M1 puis en M2, bénéficie d'un accompagnement, sous la forme d'un tutorat pouvant être mixte (en particulier pour les bénéficiaires d'un contrat d'alternance) : un professeur de l'Éducation nationale au plus près de son stage ; un formateur issu de l'enseignement supérieur (enseignant ou enseignant-chercheur de l'INSPE ou des universités partenaires, enseignant en temps partagé à l'INSPE-établissement scolaire. Ce tutorat mixte assure une co-construction de la formation de l'étudiant.e. En effet, ce dispositif, partie intégrante du master Second Degré, permet de lier les temps strictement professionnels (de l'observation à la prise en charge des classes) et les temps de formation reçus à l'INSPE. Ainsi, il permet un accompagnement personnalisé de l'entrée dans le métier d'enseignant en s'adaptant aux besoins du futur professionnel. Ce tutorat repose sur des échanges entre tuteurs, étudiant.e.s stagiaires, et formateurs. L'organisation de ces moments, structurée par des échanges réguliers, concrétisée par une visite du tuteur INSPE au moins pour les bénéficiaires de contrat, assure la cohésion forte du trinôme stagiaire-tuteur terrain-tuteur INSPE. Celui-ci prend appui sur des temps de communication et de formations réguliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des « formations de formateurs » en vue d'harmoniser les pratiques,</li> <li>- des temps de rencontre (individuels ou dans le cadre de petits groupes de suivi),</li> <li>- des visites/du suivi par les tuteurs auprès du stagiaire dans son activité en établissement,</li> <li>- des modalités d'échanges et de partages à distance (plateforme Moodle par exemple).</li> </ul> <p>Durant le M1, les étudiants doivent suivre un Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée (SOPA) massé d'une durée de 6 semaines répartie sur les deux semestres. L'affectation est possible grâce aux relations étroites tissées avec le Rectorat de Toulouse et les corps d'inspection.</p> <p>En M2, les étudiants sont affectés selon la même procédure qu'en M1 en stage d'observation ou en responsabilité pour ceux bénéficiant d'un contrat d'alternance ; les modalités d'affectation, de formation, de suivi et d'évaluation sont conformes à la note de service du 27/11/2020 parue au BO du 24/12/2020.</p> <p>Outre les résultats transmis par l'Observatoire de la Vie Étudiante, les résultats aux concours font l'objet d'une analyse partagée au sein du parcours, afin de faire évoluer les contenus de formation et l'accompagnement des étudiants en fonction des besoins identifiés.</p>
<p><b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b></p>	<p><i>Modalités de recrutement, dispositifs de mise à niveau, prise en compte des contrats AED, passerelles et tout autre dispositif favorisant l'orientation et la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle (notamment pour les étudiants ayant échoué au concours de recrutement).</i></p> <p>Comme pour les autres composantes de l'établissement, les capacités d'accueil et les modalités de recrutement des parcours du Master MEEF, portés par l'INSPE, sont soumis à l'avis des membres de la CFVU de l'UT2J, puis à l'approbation de ceux de son CA. Ainsi, les candidats aux Masters disposent des informations sur les calendriers et</p>

	<p>les modalités de recrutements des parcours des mentions, tels qu'affichés sur Trouver Mon Master.</p> <p>L'organisation des commissions de recrutement des différents parcours de cette mention témoigne des liens solides entre l'INSPE et le cas échéant des UFR, départements et sections, et leurs enseignant-e-s et enseignant-e-s-chercheur-euse-s, en ce sens où ces derniers sont associés aux dites-commissions, permettant ainsi une articulation entre les différents blocs de la formation.</p> <p>Les candidats au master MEEF postulent via une application spécifique à l'INSPE. Les modalités spécifiques à chaque parcours sont indiquées sur le site internet de l'INSPE et la plateforme « trouvermonmaster ».</p> <p><b>Remise à niveau</b></p> <p>Du fait de l'hétérogénéité des parcours des candidatures retenues, dans les masters MEEF de la mention Second Degré, des UE du M1 intègrent une formation disciplinaire de remise à niveau. Des modules complémentaires sont parfois proposés en début d'année pour une acculturation aux didactiques des disciplines (mutualisation avec les CM des M1).</p> <p><b>Adaptation aux besoins</b></p> <p>Pour les étudiants en stage d'observation et de pratique accompagnée ou en responsabilité, les responsables de parcours, et le cas échéant, des membres de l'équipe ont vocation à être les interlocuteurs privilégiés avec l'équipe d'accueil dans les établissements. Il s'agit de déployer un dispositif qui accompagne les stagiaires – quelque soit leur statut – au plus près de leurs besoins.</p> <p>Le tutorat mixte est pensé comme un dispositif d'aide à la réussite en ce qu'il accompagne les stagiaires au plus près de leurs besoins (thèmes des séances de tutorat décidés conjointement avec les M2 et à partir des visites des tuteurs).</p> <p>Des parcours de formations personnalisés sont proposés pour des étudiants ayant eu une expérience avec un contrat AED.</p> <p>L'ensemble des dispositifs de validation est mobilisé pour valider tout ou partie du Master MEEF. En articulation avec le service dédié au sein de l'Université, la mention MEEF Second Degré peut être saisie pour accompagner les personnes qui s'engagent dans un processus de VAE, dispositif qui intègre également les réflexions et actions menées dans le cadre de la formation continue et de la FTLV.</p> <p>Dans le cadre des Validations des Études Supérieures, les jurys de diplômes des masters MEEF sont organisés de manière à pouvoir accorder une reconnaissance basée sur des certifications, des parcours, et des expériences professionnelles ou personnelles.</p> <p>Pour accompagner les difficultés des étudiants dans la découverte du métier, notamment dans les périodes de stages d'observation ou en responsabilité, on pourra s'appuyer sur l'expérience d'un dispositif déjà éprouvé avec succès comme le Suivi individualisé des stagiaires (SIS). C'est un service d'appui à l'ensemble des formations qui permet aux stagiaires les plus en difficulté d'être pris en charge de manière spécifique par une équipe spécialisée et diverse. Cela donne lieu à des entretiens individualisés, des prises en charge individuelles et collectives pour renforcer la maîtrise de compétences professionnelles ou accompagner des difficultés plus spécifiques en lien avec les responsables de parcours.</p> <p>Une charge de mission « orientation » permet de relier les besoins éventuels de réorientation des étudiants avec les dispositifs externes (Scuio-ip) ou en inter-mentions au sein de l'INSPE, afin de favoriser les constructions de projets de réorientation. L'architecture commune des parcours et mentions rend des réorientations possibles. On peut évoquer aussi des aides intra-parcours (mise en place de visites supplémentaires, entretiens individuels, dialogue avec les corps d'inspection).</p>
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p><b>Poursuite d'études</b></p> <p>Certains étudiant.e.s souhaitent poursuivre leur formation vers un doctorat. Dans ce cas, un accompagnement spécifique est mis en place, en collaboration avec des laboratoires de recherche, de façon à permettre à ces étudiant-e-s de compléter leur formation à la recherche et de pouvoir prétendre ensuite à des contrats doctoraux.</p>
<p><b>Suivi de l'acquisition de compétences</b></p>	<p><i>Modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant</i></p> <p><i>D'un point de vue général pour ce qui concerne les étudiant.e.s des mentions 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, et EE, la mise en œuvre de l'application ministérielle Compas devrait progressivement permettre d'organiser un suivi conjoint de l'acquisition des compétences, propice à renforcer la liaison entre la formation initiale, continuée et continue.</i></p> <p>Les compétences travaillées dans le cadre des UE sont collectivement déterminées ; leur répartition dans des blocs de compétences permet de faire un lien plus clair avec le référentiel ; elles reposent pour une part sur le référentiel de compétences des enseignants, mais visent également à expliciter des compétences plus larges requises dans le champ de l'enseignement et de la formation. Elles sont désormais explicitement associées aux intitulés d'UE et aux modalités d'évaluations.</p>
<p><b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b></p>	<p><i>Analyse de l'évolution des effectifs, de la qualité de l'insertion et du devenir des étudiants. Analyse des taux de réussite en fonction du diplôme d'origine des publics.</i></p> <p><i>A l'échelle de l'INSPE sont mobilisés à la fois le service de la scolarité, qui produit un tableau de bord annuel, l'Observatoire de la vie étudiante de l'Université de rattachement très mobilisé sur l'insertion professionnelle, mais aussi la Cellule évaluation propre à notre institut. Celle-ci est engagée pour fournir à l'ensemble des formations un soutien opérationnel dans la mise en œuvre du suivi qualitatif de la formation et la réussite des étudiants.</i></p> <p>En sus des données quantitatives et qualitatives de l'OVE, ce dernier produit progressivement depuis 2020 un tableau de bord des parcours. Ainsi les trois structures (service de la scolarité et la Cellule d'évaluation de l'INSPE et l'OVE de l'UT2J) fournissent les éléments pour permettre aux conseils de perfectionnement de l'institut de mener une analyse qualitative et quantitative des effectifs du Master et leur insertion à un instant T, comme l'indique les paragraphes qui suivent.</p> <p>Les effectifs sont en légère baisse régulière depuis les 4 dernières années (en 2016, 1395 inscrits et, en 2019, 1204 soit une baisse de 16%) ce qui correspond à la baisse générale des inscriptions aux concours des CAPES/CAPLP/CAPET. En revanche, il y a un taux de réussite au master MEEF assez stable supérieur à 70 %.</p> <p>En moyenne un étudiant sur 5 qui s'inscrit en MEEF provient de l'université d'accueil UT2J et 20 % sont en reprise d'étude, ce qui conforte les dispositifs de tutorat et de remise à niveau mentionnés précédemment. Les autres proviennent d'autres universités nationales et de l'étranger pour un peu moins de 10 % (données de 2016-2019).</p> <p>Les étudiant.e.s lauréat.e.s des concours, validant le M2 MEEF Second Degré, obtiennent le statut de fonctionnaire stagiaire au 1<sup>er</sup> septembre suivant, à la prise de poste. Pour ces étudiants, le taux d'insertion professionnelle est de 100% sur les 5 dernières années.</p> <p>En matière d'insertion professionnelle, concernant l'ensemble des titulaires du M2 (fonctionnaires et non fonctionnaires), l'enquête à 30 mois de l'OVE (Observatoire de la Vie Etudiante) indique en 2018 que 89,7% des personnes interrogées sont en emploi, 30 mois après l'obtention du master, avec un taux d'insertion de 91,2 % (taux prenant en compte les personnes en emploi et en recherche d'emploi). 77 % d'entre</p>



## Mention MEEF 2<sup>nd</sup> degré

	<p>elles sont fonctionnaires, 12 % ont un contrat en CDI, mais sur des emplois de catégories différentes : 50 % sont sur des postes de cadre A (cible principale du master), tandis que 44 % d'entre eux occupent des postes intermédiaires (catégorie B ou C).</p> <p>Les données récoltées par l'OVE nous indiquent qu'au cours des 5 dernières années, les titulaires du M2 non lauréats du concours du CAPES/CAPET /PLP/CAPEPS exercent dans différentes structures, dans le domaine de l'action éducative et sociale : Education Nationale, collectivités territoriales, associations relevant de l'Education Populaire, enseignement privé... Il convient dès lors de s'appuyer sur cette expérience pour valoriser auprès des étudiant.e.s la diversité des débouchés, comme suite à l'obtention du master et en cas soit d'échec au concours, soit de construction d'un projet d'insertion professionnelle différent.</p>
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

<p><b>Composition de l'équipe pédagogique</b></p>	<p><i>Préciser leur statut et leur établissement ou composante d'appartenance</i></p> <p>La formation est menée par une équipe pédagogique pluri-catégorielle et pluri-disciplinaire afin de répondre aux exigences de la formation. Les enseignants de la mention Second Degré sont enseignants-chercheurs, PRAG, PRCE ou PREC : leurs rôles et leurs tâches sont complémentaires. Certains formateurs sont en temps partagés (les Tempa), en affectation dérogatoire, ATER ou vacataires.</p>
<p><b>Fonctionnement</b></p>	<p><i>Rôle et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle ; modalités de réunion de l'équipe pédagogique, avec et sans la présence des étudiants.</i></p> <p>La mention Second Degré se répartit sur trois sites. La mention est structurée sur le format suivant : des responsables de mentions, des secrétariats dédiés, des référents scolarité dédiés, un conseil de mention. Elle bénéficie de dispositifs communs aux autres mentions (services gestionnaires des sites, dispositifs de réservation de salles, médiathèques, cadre de vie partagé) et de dispositifs dédiés (mentions structurées autour de responsabilités claires, secrétariats de mention, outils spécifiques – affichage, ENT,...).</p> <p>Le pilotage de la formation est assuré par un conseil de mention (instance transversale) composé de membres élus, nommés et invités représentant personnels et usagers, étudiants, comme précisé dans le règlement intérieur. On trouve ainsi des représentants du Rectorat (le doyen des IA-IPR ou son représentant, le doyen IEN ET-EG ou son représentant) et un représentant par université partenaire.</p> <p>la liste des parcours rattachés à la mention est tenue à jour et le conseil examine les propositions des équipes de parcours quant à leurs responsables, et le cas échéant, les co- responsables. Il transmet à la direction de l'INSPE une proposition de désignation.</p> <p>Le travail de ce conseil s'effectue en coopération avec les différents conseils de pôles (instances disciplinaires). Cette structure organisationnelle permet un travail collégial de répartition des moyens humains et financiers. Il favorise en outre les innovations pédagogiques et les retours d'expériences en faisant office de conseil de perfectionnement.</p> <p>Le conseil de mention met en œuvre concrètement les formations, mais aussi détermine des orientations politiques ou stratégiques collectives, propres à la mention Second degré, et établit des relations partenariales. Il a également vocation à fonctionner comme conseil de perfectionnement : à veiller et à accompagner la qualité de la formation. Ainsi, des conseils dédiés sont organisés. L'ensemble des résultats des enquêtes de la Cellule d'évaluation de l'INSPE est le support de la réflexion développée lors de ces conseils dédiés.</p> <p>En lien étroit avec le conseil de mention, les parcours disciplinaires voire pluridisciplinaires pour certains sont mis en œuvre par des équipes éducatives plurielles avec des responsables désignés au sein du parcours lors de réunions régulières. Ces derniers veillent à la diffusion des informations, la répartition et à l'équilibre des services, à l'harmonisation des contenus pédagogiques et des modalités d'évaluations en lien étroit avec la direction de la mention 2.</p>

## Mention MEEF 2<sup>nd</sup> degré

### Partenariats

<b>Partenariat avec une autre (ou d'autres) INSPE</b>	Partenariat avec l'INSPE de Montpellier, en particulier pour le volant recherche.
<b>Internationalisation de la formation</b>	<p><i>Accueil d'étudiants étrangers, envoi d'étudiants à l'étranger, partenariats internationaux, etc.</i></p> <p>L'ensemble des parcours du master MEEF Second Degré (hors parcours langues vivantes) bénéficie d'un enseignement en langue étrangère permettant aux étudiant.e.s d'atteindre le niveau B2. Il est mis en œuvre pour partie en interne de l'INSPE pour les langues anglaises et espagnoles et pour partie avec le LANDSAD des universités Toulouse Jean-Jaurès et Paul Sabatier pour les langues pour lesquelles nous ne pouvons assurer l'enseignement (allemand, italien, portugais, arabe).</p> <p>Les étudiant.e.s peuvent effectuer un de leurs stages d'observation et de pratique accompagnée dans un établissement d'enseignement à l'étranger, cela dans le cadre de conventions bilatérales établies entre l'INSPE et ses partenaires internationaux (universités, établissements scolaires, instituts de formation). (Stage au Royaume-Uni, Allemagne, ou Espagne, établissement local ou Lycée français à l'étranger) voire des séminaires de découverte des systèmes scolaires européens (Belgique, Espagne, par exemple).</p> <p>Les étudiants effectuant une partie de leur formation à l'étranger, dans le cadre ERASMUS (un semestre), peuvent obtenir une reconnaissance de crédits ECTS dans certains parcours. Des unités d'enseignement de certains parcours peuvent faire l'objet de stages à l'étranger validés par des crédits ECTS.</p>

**Master MEEF / formation « parcours adaptés »**

<b>Présentation de la formation</b>	
<b>Intitulés des parcours types de formation</b>	Conseiller principal d'éducation dans l'éducation nationale Conseiller principal d'éducation dans l'enseignement agricole
<b>Objectifs professionnels</b>	<i>A développer uniquement pour les débouchés hors éducation nationale</i> – Débouché principal du parcours : CPE dans l'éducation nationale – Autres débouchés possibles : ouverture vers les métiers de l'encadrement éducatif et le secteur de l'insertion professionnelle –
<b>Organisation de la formation</b>	<p><i>Structure de la formation, en précisant la part des enseignements du tronc commun et son articulation avec les autres enseignements, ainsi que l'organisation en parcours. Préciser le cas échéant les modalités d'interaction des sites proposant les mêmes parcours.</i></p> <p><i>L'INSPE Toulouse Occitanie Pyrénées a choisi de développer une offre de formation comprenant des éléments génériques communs à l'échelle du champ de formation, toutes mentions confondues, tout en tenant compte des spécificités de chacune d'entre elles. Nous retrouvons ainsi des éléments similaires : place de la recherche, articulations aux périodes d'immersion professionnelle, plans de formations constitués de blocs de compétences. De même, pour ce qui concerne les mentions 1<sup>er</sup>, 2<sup>nd</sup> degré, et Encadrement Educatif, la nature et le volume de la culture commune sont déterminés à l'échelle du champ.</i></p> <p><i>Les référentiels de formation mettent en avant la nécessité de former l'ensemble des enseignant.e.s du premier et second degré et des personnels d'éducation à la construction de compétences professionnelles communes (cf. référentiel de compétences). Cette culture commune trouvera son ancrage dans l'articulation entre recherche et praxéologie. Les contenus de formation permettront d'appréhender la professionnalisation dans une visée systémique allant du macro (connaissances du système éducatif et enjeux de l'école inclusive, droits et devoir des fonctionnaires, sociologie de la mixité et des discriminations...) au méso (connaissance de l'environnement économique, social et culturel, intégration de la communauté éducative, pré-professionnalisation par l'analyse de séances, de préparation et de suivi de stage...), et jusqu'au micro (psychologie des apprentissages, développement de l'enfant et de l'élève...).</i></p> <p><i>Ces éléments de culture commune ont pour ambition la construction de compétences communes, d'une posture professionnelle éthique et déontologique et d'une pratique réflexive. Les éléments de culture commune ne seront pas pensés comme des contenus séparés du reste de la formation mais seront articulés avec les expériences professionnelles de terrain lors des stages et avec les contenus apportés en didactique des disciplines. Cette mise en œuvre de l'enseignement de culture commune s'appuiera sur un aller-retour entre des contenus théoriques et la réalité du terrain permettant de donner une forte cohérence à la formation. Afin de développer une collaboration effective entre les enseignant.e.s du premier et du second degré et les conseillers d'éducation, des regroupements inter-parcours et inter-mention permettront un travail d'échange et de réflexion sur des situations</i></p>

	<p><i>professionnelles qui nécessitent des connaissances et des compétences précises et variées pour être résolues. L'acquisition des compétences de culture commune sera pensée selon une progression qui permettra d'approfondir en M2 les thématiques abordées en M1. La co-construction des enseignements de culture commune en équipe plurielle permettra une approche plus intégrée de la formation.</i></p> <p><b>Les objectifs spécifiques de la formation dans le parcours CPE, sont articulés autour de 4 axes majeurs complémentaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'acquisition d'une culture scientifique large et approfondie en sciences humaines et sociales dans la formation (droit public, psychologie du développement et de l'éducation, sociologie de l'éducation et sciences de l'éducation, économie)</li> <li>- Une initiation à la recherche devant permettre une lecture informée et critique des travaux scientifiques nécessaires à la future pratique professionnelle</li> <li>- La présence d'une composante forte de formation professionnelle, de plus en plus importante dans le cursus, pour préparer les candidats à exercer leurs activités professionnelles dans des situations diverses.</li> <li>- Le principe de stages en établissements scolaires permettant la découverte du métier et de la diversité des situations professionnelles, ainsi qu'une insertion progressive dans le milieu éducatif</li> </ul> <p><b>La formation repose sur les principes suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le M1 est commun aux deux parcours CPE dans l'Éducation Nationale (EN) et CPE dans l'Enseignement Agricole (EA).</li> <li>- En M2, deux parcours distincts (EN/EA) existent, avec mutualisation de certains enseignements.</li> <li>- La formation est structurée autour de six domaines, par 6 blocs d'UE récurrentes sur les deux années de master, pour une progression spiralaire des enseignements.</li> <li>- A l'intérieur de ces blocs UE, les enseignements contributifs sont identifiés et positionnés du S7 au S10.</li> <li>- 96H d'enseignements de tronc commun sont prévus en articulation avec le contenu de ces 6 blocs d'UE : les thématiques du tronc commun sont approfondies et développées dans les UE du parcours, pour les contextualiser à l'exercice du métier de CPE</li> <li>- Les UE Recherche sont pensées en articulation avec l'ensemble des autres UE et notamment l'UE 6 consacrée à l'accompagnement du stage et à la professionnalisation. Il s'agit ici de développer des savoirs et compétences de nature à soutenir une posture de praticien réflexif, étayée par la lecture et l'exploitation de travaux de recherche.</li> <li>- Les enseignements liés à la méthodologie des épreuves écrites et orales du concours sont intégrés dans ces UE, afin d'aider les étudiants à faire le lien entre les contenus d'enseignements et les épreuves du concours</li> <li>- Le S10 est allégé en terme d'enseignements, afin de permettre aux étudiant.e.s de concilier les enjeux de la validation du master et ceux des épreuves orales du concours.</li> </ul> <p><b>Quelques éléments de synthèse sont donnés ci-après, pour préciser les objectifs de formation des UE spécifiques au parcours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>UE 3 Système éducatif, histoire, structure et fonctionnement :</b> Dans ce domaine de formation, il s'agit de comprendre et de s'approprier le cadre de référence et les fondements éthiques du métier, dans une approche pluridisciplinaire (histoire de l'éducation, sociologie, philosophie, droit). Ces enseignements prennent appui sur les enseignements de l'UE 1 Culture commune, et les approfondissent en les spécifiant aux savoirs nécessaires à</li> </ul>
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>l'exercice du métier de CPE. La formation à la méthodologie de l'épreuve d'admissibilité du concours de CPE "Maîtrise des savoirs académiques" se déroule dans cette UE ; elle prend appui sur les savoirs travaillés, en explicitant leur articulation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>UE 4 Politiques éducatives :</b> Dans le cadre de ce bloc UE, l'ensemble des politiques éducatives contemporaines du système éducatif français sera abordé, avec une lecture critique de leur évolution, afin de donner aux étudiant.e.s, futurs CPE, les savoirs nécessaires pour exercer leur rôle de conseiller de la communauté éducative et d'animateurs de la politique éducative de l'établissement. L'éclairage de travaux de recherche sur l'évolution des politiques éducatives françaises (en articulation avec les contenus travaillés dans le bloc 2) sera mobilisé, afin d'étayer une pratique professionnelle adossée aux résultats de la recherche. Tout comme les enseignements du bloc 3, les enseignements de ce bloc prennent appui sur les enseignements de l'UE 1 Culture commune, en les approfondissant et en les spécifiant aux savoirs nécessaires à l'exercice du métier de CPE. La formation à la méthodologie de l'épreuve d'admissibilité du concours de CPE "Analyse d'une situation éducative" se déroule en partie dans cette UE ; elle prend appui sur les savoirs travaillés, en explicitant leur articulation.</li> <li>- <b>UE 5 Posture, identité et pratique professionnelle :</b> Il s'agit ici de permettre aux étudiant.e.s de comprendre le métier à partir des fonctions de conseiller de la communauté éducative, d'animateur du service de vie scolaire et d'accompagnateur du parcours de formation des élèves. Nous travaillerons plus particulièrement la conception et la mise en œuvre d'un projet éducatif ainsi que les conditions d'un suivi individuel et collectif des élèves de qualité en abordant notamment sur ce point l'accompagnement du parcours de l'élève et les problématiques adolescentes.</li> <li>- <b>UE 6 Accompagnement du stage et professionnalisation :</b> Il s'agit ici de travailler dans le sens d'un accompagnement des étudiants vers l'acquisition des compétences du praticien réflexif, acteur de son développement professionnel. Nous travaillerons donc au développement d'une pratique réflexive prenant appui sur les expériences de stage afin de permettre aux futurs conseillers principaux d'éducation de s'inscrire dans un développement professionnel continu. Ce travail réflexif sera étayé à partir d'une lecture et d'une analyse de travaux de recherche, dans une articulation étroite avec les UE d'initiation à la recherche.</li> </ul> <p>L'architecture proposée permet ainsi de consacrer au moins 45 % du temps de formation à la construction du cadre de référence ; au moins 30 % à la stratégie de mise en œuvre de l'action éducative ; 15 % du temps de formation à l'initiation à la recherche et au développement d'une pratique professionnelle réflexive ; au moins 10 % aux innovations pédagogiques et à la prise en compte du contexte territorial.</p>
<p><b>Modalités d'enseignement</b></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <i>présentiel</i>   <input type="checkbox"/> <i>enseignements à distance</i>   <input type="checkbox"/> <i>hybride</i>  <input type="checkbox"/> <i>apprentissage</i>   <input type="checkbox"/> <i>formation continue</i></p>
<p><b>Formation en langue(s)</b></p>	<p><i>La reconnaissance européenne des masters MEEF et le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation exigent la maîtrise d'au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).</i></p>

	<p><i>Au-delà de cette maîtrise, applicable aux situations inhérentes au métier, les langues vivantes étrangères participent au développement d'une compétence plurilingue et interculturelle chez les enseignant.e.s et, in fine, chez les élèves.</i></p> <p><i>Les partenariats et les échanges avec les organismes étrangers, le réseau de l'enseignement français à l'étranger, les certifications complémentaires, les mobilités professionnelles sont autant de moments où les langues vivantes étrangères trouvent une place fondamentale, en lien avec les spécificités de chaque mention et parcours. L'INSPE Toulouse Occitanie Pyrénées est très engagée sur ces dimensions (échanges bilatéraux, mise en œuvre du CAPEFE), et cela irrigue l'ensemble des mentions.</i></p> <p><i>Plus spécifiquement, les étudiant.e.s non-spécialistes en LV suivront tous deux UE de langues, en fin de M1 et en début de M2, offrant ainsi une progressivité du niveau B1 vers le niveau B2, dans toutes les activités langagières.</i></p> <p><i>Dans le parcours CPE, 2 UE de 24h (anglais ou espagnol) sont positionnées en S8 et S9.</i></p>
<p><b>Place du numérique</b></p>	<p><i>Formation des étudiants aux nouvelles technologies et à l'usage des outils numériques en activité d'enseignement ; évolution des pratiques pédagogiques.</i></p> <p><i>La formation au et par le numérique doit préparer les étudiant.e.s à tirer profit des conditions offertes par le numérique dans le cadre de la transformation de leur métier au 21ème siècle. L'objectif de cette formation est de permettre aux étudiant.e.s d'acquérir les compétences du nouveau référentiel des compétences numériques professionnelles. Ce nouveau référentiel est mentionné dans l'article 9 de l'arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 qui fixe le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ». Cette formation prend appui sur les différents référentiels existants (C2i2e, Digcompedu, ... ), elle sera mise en œuvre au sein de deux UE (une en M1, une en M2) bien identifiées pour être la plus homogène possible même si elle intégrera les spécificités disciplinaires et didactiques de chaque mention et parcours. Une équipe de formateurs - formatrices spécialistes du numérique institutionnellement identifiée et coordonnée par un comité de pilotage travaillera avec des interlocuteurs, issus plus spécifiquement de parcours ou de mention. Ensemble, formateurs – formatrices spécialistes du numérique et interlocuteurs disciplinaires concevront, mettront en œuvre cette formation puis participeront à la certification des compétences numériques acquises par les étudiant.e.s.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le parcours CPE, la formation au numérique se fait d'une part dans le cadre du bloc 1 Culture commune et numérique, avec un enseignement commun à tous les MEEF de l'INSPE Toulouse O-P.</li> <li>- Par ailleurs, une déclinaison spécifique « métier » sur les enjeux éducatifs liés au numérique, et le pilotage de l'équipe vie scolaire est prévue dans le bloc 4 Posture, identité et pratique professionnelle.</li> <li>- La récente expérience d'enseignement à distance a été l'occasion de mobiliser pleinement la plateforme de formation Moodle ; l'équipe pédagogique a ainsi développé des compétences en matière de formation à distance. Forte de cette expérience, l'équipe pédagogique poursuit le travail de scénarisation des modules d'enseignements sur Moodle, afin de pouvoir le mobiliser y compris en contexte d'enseignement ordinaire. L'utilisation de cette plateforme numérique, en facilitant des modalités de formation hybride, permettra de mieux prendre en compte le public accueilli dans la mention Encadrement Educatif (proportion importante d'étudiants salariés), tant en M1 qu'en M2.</li> </ul>

<p><b>Volume horaire de la formation</b></p>	<p><i>Volume horaire en M1 et en M2 pour chaque parcours type.</i>  <i>Par rapport au précédent contrat, le volume horaire est globalement en légère diminution (800h contre 821h précédemment)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 446h en M1 (contre 517 h précédemment)</li> <li>- 354h en M2 (contre 304 h précédemment)</li> <li>- Une vigilance a été apportée à l'équilibre global de la formation et à la répartition des heures d'enseignement, en tenant compte des contraintes spécifiques du M2 (alternance, concours en fin d'année). Ainsi, en M1, Les semestres 7 et 8 sont équilibrés, pour un total de 446 h de formation, afin d'apporter une partie des savoirs fondamentaux dès le M1.</li> <li>- En M2, le S10 est allégé, afin de prendre en compte les exigences de préparation des oraux du concours, qui se déroulent en juin.</li> </ul>
<p><b>Lieux de la formation</b></p>	<p>Toulouse, site Saint Agne</p>
<p><b>Place de la recherche</b></p>	<p><i>Lien de la formation avec les activités de recherche des établissements partenaires ; mise en œuvre de l'initiation à la recherche et du mémoire dans la formation, en précisant l'articulation entre recherche et professionnalisation.</i></p> <p><i>Les 4 mentions de l'INSPE considèrent la recherche avec une même exigence, comme constitutive du parcours de formation et de professionnalisation des étudiant.e.s et ressource pour le développement professionnel tout au long de la vie. Différentes activités participent de la formation à et par la recherche, que ce soit dans le cadre des enseignements ou au travers de manifestations scientifiques, évènements et diffusions organisées à l'échelle de l'institut ou d'un site de formation. Elles s'appuient à la fois sur la Structure fédérative de Recherche, sur des laboratoires identifiés en fonction des orientations théoriques liées aux champs de métier, sur la place des enseignants chercheurs dans la formation, et sur les acteurs de la recherche des établissements partenaires, que ce soit dans les domaines de spécialité des parcours ou à partir de ressources transversales.</i></p> <p><i>Plus concrètement, cela donne lieu à des enseignements d'un volume minimal commun à l'ensemble des parcours, et à la production d'un mémoire de recherche pour chacun des étudiants. Ce travail vise à faire prendre conscience aux étudiant.e.s, futurs enseignant.e.s / CPE et autres professionnels de la formation de l'intérêt de mobiliser des résultats de la recherche dans l'exercice de leur métier. Il se démarque donc du format d'un rapport de stage et intègre une démarche scientifique articulée avec les pratiques professionnelles, dans une démarche de recherche translationnelle</i></p> <p><i>Cela suppose de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir une problématique de recherche, en relation avec un problème professionnel ou une question vive en éducation,</li> <li>• Formuler hypothèses et questions de recherche en lien avec la pratique professionnelle, que la recherche renseignera,</li> <li>• Effectuer un recensement de la bibliographie scientifique et se positionner au regard des cadres théoriques identifiés (concepts, méthodes,...), des connaissances déjà produites et des questions en discussion. Le positionnement retenu peut élarger à des champs scientifiques distincts mais complémentaires et doit être argumenté,</li> <li>• Élaborer une méthodologie rigoureuse permettant de collecter un corpus de données en relation avec la question de recherche et la pratique, et de l'analyser,</li> <li>• Présenter les résultats et les discuter, en remobilisant des éléments du cadrage théorique et en tissant des liens avec l'exercice du métier.</li> </ul>



	<p><i>La réalisation du mémoire vise à permettre une prise en compte des différents volets de formation et notamment une articulation avec les périodes de stage et leur préparation. Elle participe aussi de la construction d'une posture réflexive et nourrit l'émergence d'une culture professionnelle éclairée par les références scientifiques et pensée en articulation avec les membres de la communauté éducative. Le mémoire est donc partie prenante de la formation professionnelle et à ce titre fait l'objet d'une évaluation.</i></p> <p><i>Ce travail se développe sur la durée du master. Il est accompagné par un directeur de mémoire et associe autant que possible les différents acteurs de la formation. Le sujet du mémoire est défini, en concertation avec le directeur de mémoire, et est déposé auprès du responsable du parcours. Puis, ce sujet est porté à la connaissance du chef d'établissement / IEN ou IEN formation, afin de faciliter le travail de recueil de données et mettre en synergie les acteurs de la formation. Il en est de même pour les parties du protocole de recherche concernant l'établissement/école.</i></p> <p><i>Le travail donne lieu à une soutenance à laquelle participe le directeur de mémoire, le tuteur INSPE, dans la mesure du possible, le tuteur éducation nationale, et au moins un enseignant-chercheur.</i></p>
<p><b>Place des stages et organisation de l'alternance</b></p>	<p><i>Objectifs, modalités, organisation et évaluation des stages ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc.</i></p> <p><i>Les périodes d'immersion professionnelle ont été pensées de manière à s'articuler au mieux avec les autres éléments de la formation, qu'ils soient liés aux spécificités disciplinaires et didactiques du parcours, de la mention, ou relatifs à la culture commune. Elles visent à offrir un espace de professionnalisation progressive, depuis l'observation jusqu'à la pratique en responsabilité. Elles doivent aussi permettre de rencontrer la culture professionnelle, et engager l'étudiant.e dans la réflexivité tout en nourrissant son initiation à la démarche de recherche.</i></p> <p><i>Pour ce qui concerne la mise en œuvre de l'alternance dans le cadre de la réforme, l'organisation formelle se construit progressivement en dialogue avec les services du Rectorat, de manière à proposer une offre équivalente à l'ensemble des masters, en tenant compte également des contraintes liées à chacune des mentions, à l'organisation territoriale et aux spécificités professionnelles.</i></p> <p>Concernant le parcours CPE, conformément au cadrage national sur les masters MEEF, 18 semaines de stage en établissements scolaires sont intégrées à la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 semaines en M1</li> <li>- 12 semaines en M2</li> <li>- Suite au dialogue conduit avec le Rectorat de l'Académie de Toulouse, il est convenu que l'alternance se déroule à 1/3 temps, de septembre à juin, afin d'offrir aux étudiants la durée de stage obligatoire défini par le cadrage national relatif aux masters MEEF</li> <li>- 3 lieux de stages différents sont prévus, afin de découvrir la diversité des contextes d'exercice d'un CPE</li> </ul>
<p><b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b></p>	<p><i>Modalités de recrutement, dispositifs de mise à niveau, prise en compte des contrats EAP, passerelles et tout autre dispositif favorisant l'orientation et la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle (notamment pour les étudiants ayant échoué au concours de recrutement).</i></p> <p>Comme pour les autres composantes de l'établissement, les capacités d'accueil et les modalités de recrutement des parcours du Master MEEF, portés par l'INSPE, sont soumis à l'avis des membres de la CFVU de l'UT2J, puis à l'approbation de ceux de</p>

	<p>son CA. Ainsi, les candidats aux Masters disposent des informations sur les calendriers et les modalités de recrutements des parcours des mentions, tels qu'affichés sur Trouver Mon Master.</p> <p>Dans le parcours CPE, la première chose que nous pouvons souligner concernant le souci d'aide et d'accompagnement à la réussite est le travail pensé en termes d'accueil de nos étudiant.e.s : un séminaire d'accueil est organisé à la rentrée, pour travailler l'installation dans la formation. Durant ce séminaire, des documents facilitant l'intégration dans la formation sont proposés aux étudiants (un questionnaire bilan et positionnement, un livret d'accueil). Ce séminaire permet la rencontre avec l'équipe pédagogique. Le scénario pédagogique de cette journée pose les bases d'une coopération entre étudiants que les enseignants encouragent tout au long de la formation.</p> <p>Le parcours CPE accueillant des étudiant.e.s ayant des parcours extrêmement divers, nous travaillons ainsi tout particulièrement à partir d'une prise en compte de cette diversité l'inscription dans un collectif. Il est particulièrement important pour nous de proposer dès le séminaire d'accueil des activités favorisant le sentiment d'appartenance. Le bilan de positionnement permet une prise en compte des acquis antérieurs dans un accompagnement par un formateur référent et un tutorat entre pairs M1/M2.</p> <p>La place importante, dans la formation, donnée aux enseignements de culture commune doit permettre une acculturation rapide favorisant la réussite.</p> <p>Un tutorat plus particulier est pensé pour les étudiant.e.s se voyant confier sur leurs lieux des missions en responsabilité. Nous varions les situations d'apprentissage et les supports de formations en travaillant notamment avec des collègues présents à d'autres endroits de l'institution (établissements scolaires, Inspection), mais aussi avec des collègues travaillant dans d'autres institutions comme la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Par ailleurs nous travaillons également dans le cadre d'entretiens individuels à la fois pour la remédiation, la remotivation et le projet professionnel.</p> <p>Un dialogue formel dans une instance « conseil de vie de promo » permet d'opérer une régulation avec les étudiants, tout au long de l'année et d'identifier des besoins de formations.</p> <p>Enfin, s'agissant des éventuelles passerelles, le caractère généraliste de la formation permet des orientations vers des formations proposées par la mention 4 et/ou parfois une orientation vers la mention1. Par ailleurs, le travail avec l'ENSFEA permet également de diversifier les orientations.</p> <p>Pour accompagner les difficultés des étudiants dans la découverte du métier, notamment dans les périodes de stages d'observation ou en responsabilité, on pourra s'appuyer sur l'expérience d'un dispositif déjà éprouvé avec succès comme le Suivi individualisé des stagiaires (SIS). C'est un service d'appui à l'ensemble des formations qui permet aux stagiaires les plus en difficulté d'être pris en charge de manière spécifique par une équipe spécialisée et diverse. Cela donne lieu à des entretiens individualisés, des prises en charge individuelles et collectives pour renforcer la maîtrise de compétences professionnelles ou accompagner des difficultés plus spécifiques en lien avec les responsables de parcours.</p>
<p><b>Suivi de l'acquisition des compétences</b></p>	<p>Modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant</p> <p><i>D'un point de vue général pour ce qui concerne les étudiant.e.s des mentions 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, et EE, la mise en œuvre de l'application ministérielle Compas devrait progressivement permettre d'organiser un suivi conjoint de l'acquisition des</i></p>

	<p><i>compétences, propice à renforcer la liaison entre la formation initiale, continuée et continue.</i></p> <p>Concernant le parcours CPE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La formation est articulée autour de 4 blocs de compétences qui visent à répondre à la fois aux attendus d'une formation universitaire qui permet de poursuivre au-delà du Master, d'une préparation à un concours de l'Éducation Nationale et également de l'Enseignement Agricole et enfin d'une formation au métier de CPE.</li> <li>- Dans l'élaboration de chacune des UE, une attention particulière a donc été portée à la place des compétences universitaires, au référentiel de la formation ainsi qu'au référentiel de compétences du métier de CPE. A partir de là, les étudiant.e.s pourront se situer dans l'acquisition de ces compétences.</li> <li>- Nous souhaitons travailler avec cette nouvelle maquette sur une acquisition progressive des compétences et sur une transversalité qui permettra aux étudiants de valider au fur et à mesure de leur parcours, dans différentes UE, des compétences transversales et d'autres spécifiques à chaque UE.</li> <li>- La forme que peut prendre le bilan aux étudiant.e.s de cette acquisition reste à déterminer.</li> <li>- Différentes modalités d'évaluation sont envisagées afin d'accompagner cette progression : travaux universitaires, devoirs sur table, analyses de situations professionnelles, rapport de stages, écrits professionnels spécifiques métier et oraux notamment.</li> </ul>
<p><b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b></p>	<p>Analyse de l'évolution des effectifs, de la qualité de l'insertion et du devenir des étudiants. Analyse des taux de réussite en fonction du diplôme d'origine des publics.</p> <p><i>A l'échelle de l'INSPE sont mobilisés à la fois le service de la scolarité, qui produit un tableau de bord annuel, l'Observatoire de la vie étudiante de l'Université de rattachement très mobilisé sur l'insertion professionnelle, mais aussi la Cellule évaluation propre à notre institut. Celle-ci est engagée pour fournir à l'ensemble des formations un soutien opérationnel dans la mise en œuvre du suivi qualitatif de la formation et la réussite des étudiants.</i></p> <p>En sus des données quantitatives et qualitatives de l'OVE, ce dernier produit progressivement depuis 2020 un tableau de bord des parcours. Ainsi les trois structures (service de la scolarité et la Cellule d'évaluation de l'INSPE et l'OVE de l'UT2J) fournissent les éléments pour permettre aux conseils de perfectionnement de l'institut de mener une analyse qualitative et quantitative des effectifs du Master et leur insertion à un instant T, comme l'indiquent les paragraphes qui suivent.</p> <p>Les effectifs de la mention Encadrement Educatif sont stables, et proches du maximum des capacités d'accueil (60 en M1, 30 pour les étudiant.e.s de M2 CPE-EN non lauréats du concours et une vingtaine de stagiaires selon les années). Globalement les effectifs évoluent peu au cours de l'année (une dizaine de démission en M1, quasiment pas en M2). La baisse des effectifs entre M1 et M2 est souvent liée au statut de quelques étudiants, ou à des réorientations vers d'autres parcours : quelques étudiants bénéficient d'un congé formation en M1 mais ils l'obtiennent pour une seule année et ne peuvent poursuivre en M2.</p> <p>Le taux de réussite au diplôme est élevé (entre 92 et 100% de réussite) malgré une diversité de diplômes d'origine (nous recrutons des étudiants issus de Licence professionnelle, jusqu'à des étudiants déjà masterisés voire doctorants) et de disciplines d'origine diverses (les Sciences de l'Éducation et de la Formation, le Droit et la Psychologie représentent tout de même le vivier principal de recrutement).</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois de la mention pour les étudiant.e.s de l'INSPE (suivi par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'Université Toulouse – Jean Jaurès) est de l'ordre de 90 %.</p>

	<p>77 % ont un emploi en tant que fonctionnaire et 12 % exercent dans le domaine de l'action éducative et sociale au sein de diverses structures (collectivités territoriales, associations, enseignement privé, protection judiciaire de la jeunesse, maison départementale pour le handicap, etc.). Cependant, pour ces derniers il n'y a pas toujours correspondance exacte entre le niveau de formation acquis et le niveau de poste occupé (50 % des diplômés du parcours CPE EN sont sur des postes de cadre A, 44 % sur postes de niveau B ou C).</p>
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle</b>	
<b>Composition de l'équipe pédagogique</b>	<p>– Cf tableau annexe 1</p> <p>L'équipe pédagogique est pluri-disciplinaire et fortement en lien avec le milieu professionnel, pour faciliter l'articulation entre les savoirs académiques et l'expérience professionnelle. Elle est composée d'enseignants chercheurs, de formateurs CPE, d'enseignants formateurs à l'INSPE et à l'ENSFEA, de professionnels du champ de l'éducation et de la formation (professionnels du champ d'activité, IEN-IO, IA-IPR, IEA, chefs d'établissements, CPE). Le lien avec le monde professionnel est fort puisque <b>35 %</b> des heures d'enseignements sont assurés par des formateurs issus du milieu professionnel de l'Education nationale (formateur à temps partagés, professionnels intervenant en vacation).</p>
<b>Fonctionnement</b>	<p><i>Rôle et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle ; modalités de réunion de l'équipe pédagogique, avec et sans la présence des étudiants.</i></p> <p>La Mention Encadrement Educatif est co-pilotée par une formatrice INSPE, une enseignante-chercheuse représentante d'UT1 et une IA-IPR Etablissements et Vie Scolaire représentante du Rectorat. La représentation de l'employeur dans la responsabilité de la mention contribue à un dialogue de qualité entre la mention EE et l'employeur, tant dans l'accompagnement des fonctionnaires stagiaires que dans celui des étudiants de M1 et M2 (concernant la désignation des lieux de stages étudiants, par exemple). Suite au travail d'analyse conduit pour le dossier d'évaluation HCERES et au retour qui en a été fait, un conseil de mention spécifique à la mention Encadrement Educatif est institué. Il assure le pilotage global de la formation et constitue l'espace de dialogue avec l'ENSFEA, dans le cadre de la co-accréditation de la Mention Encadrement Educatif. Ce conseil se compose de membres élus, nommés et invités représentants personnels et usagers. Des représentants du Rectorat ainsi que des CPE tuteurs (accueillant des étudiants en stage) sont également membres de ce conseil. Le travail de ce conseil s'effectue en coopération avec les différentes instances de l'INSPE. Enfin, ce conseil tiendra lieu de conseil de perfectionnement, en associant INSPE et ENSFEA.</p> <p>Concernant le parcours CPE dans l'Education Nationale, la responsabilité du parcours est partagée au sein d'une équipe tripartite de formateurs. Les responsables de parcours M1 et M2 prennent ainsi en charge l'ingénierie pédagogique générale de la formation : conception des emplois du temps, constitution de l'équipe pédagogique, coordination pédagogique générale du</p>

	<p>parcours (enseignements, évaluations, lien avec les étudiants, communication avec les établissements scolaires).</p> <p>Pour chaque niveau, un responsable « Période de formation en établissement scolaire » est désigné. Il prend en charge les missions suivantes : communication avec le Rectorat et les établissements, opérations de mise en stage et suivi du stage des étudiant.e.s ; Cette mission complexe est particulièrement importante au regard des enjeux de la mise en œuvre de l'alternance en M2.</p> <p>Une réunion mensuelle des responsables de parcours est prévue, pour traiter les questions pédagogiques liées au parcours, préparer et harmoniser les contenus de formation et d'évaluation etc.</p> <p>Un conseil de vie de promo réunissant l'équipe pédagogique et les représentants des étudiant.e.s se réunit de manière trimestrielle, pour une régulation continue de la formation.</p> <p>En fin d'année, un conseil de perfectionnement associant les étudiant.e.s de M1 et M2 est organisé, pour contribuer à faire évoluer la formation, à partir des retours et propositions des étudiants.</p>
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Partenariats</b>	
<b>Partenariat avec une autre (ou d'autres) INSPE</b>	Convention de partenariat avec l'ENSFEA (co-accréditation de la mention Encadrement Educatif)
<b>Internationalisation de la formation</b>	<p><i>Accueil d'étudiants étrangers, envoi d'étudiants à l'étranger, partenariats internationaux, etc.</i></p> <p>Le partenariat entre l'INSPE et l'Université de Linnaeus (Suède) a été initié à partir d'une mobilisation autour du métier de CPE, comme source d'inspiration pour éclairer réciproquement les pratiques de vie scolaire des systèmes éducatifs suédois et français.</p>

## Parcours Conseiller principal d'éducation

### Annexe 1 Composition équipe pédagogique

NOM*	PRENOM*	Corps*	section CNU	composante de rattachement	responsabilités dans le pilotage de la formation
BLANCHARD	MARIANNE	MCF	Socio., démographie	INSPE	
BOUKHOBZA	NORIA	MCF	Anth., eth., préhis.	INSPE	
CHABRIAC	KAREN	PRCE		INSPE	
CHOLEY	FABIEN	CPE		INSPE	<b>Co-responsable de Master</b>
CORDELOIS	JULIEN	PREPS		INSPE	
COUTELLIER	JEROME	CPE		INSPE	
CROZES	CHRISTIAN	PRCE		INSPE	
DE LA MORENA	FREDERIQUE	MCF	Droit Public	UT1	<b>Co-directrice de mention</b>
DORION	LAURENT	PRCE		INSPE	
DUVIGNAU	KARINE	PR	Sc. du langage	INSPE	
FAVREAU	MYRIAM	CPE		Rectorat	
HATTOUTI	JAMILA	MCF	Psychologie	INSPE	
JAVIER	CLAUDE	PRCE		INSPE	<b>Directrice de mention</b>
JOURDAN	ISABELLE	PRAG		INSPE	
LABADOU	GILLES	PRAG		INSPE	
LARRE	FRANCOISE	MCF	Sc. de gestion	INSPE	
MARTIN	FRANCK	MCF	Sc. de l'éducation et de la formation	INSPE	
MOTTAY SAFONT	CLAIRE	MCF	Psychologie	UT2J	
OUBRAYRIE ROUSSEL	NATHALIE	MCF	Psychologie	UT2J	
RABAUD	SAMUEL	PRCE		INSPE	<b>Co-responsable de Master</b>
ROS	NICOLAS	PRAG		INSPE	
SAVOURNIN	FLORENCE	MCF	Sc. de l'éducation et de la formation	INSPE	
VERDEAU	PATRICIA	PRAG		INSPE	
CPE de l'académie de Toulouse		CPE		Rectorat	
Inspecteurs Education Nationale (IEN-IO et IA-IPR)				Rectorat	
Autres professionnels EN				Rectorat	
Professionnels hors EN					

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation	<p>La mention Pratiques et Ingénierie de Formation comprend une offre de formation originale et diversifiée qui s'appuie sur l'innovation et prend en compte les secteurs d'activités et les métiers émergents. Elle est adossée à des équipes de recherche reconnues et aux milieux socio-professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La mention Pratiques et Ingénierie de Formation est organisée en quatre grands champs de métiers : la didactique des langues, le numérique et les médias, l'innovation et le conseil pédagogique, la société et l'école inclusive qui regroupent dix parcours de masters.</li> <li>• L'offre de formation de la mention Pratiques et Ingénierie de Formation, en partenariat avec les écoles et universités du site (UT1, UT2), UT3, ENSFEA, École Erasme) est ouverte en national et à l'international pour les parcours hybrides.</li> <li>• Liste des dix parcours :</li> </ul>			
	Didactique des langues et ingénierie de formation	EE	Enseigner à l'étranger	En présentiel
		Didalap	DIDActique des Langues dans les Activités Professionnelles	Hybride - 2 regroupements en présentiel (1 regroupement par semestre)
	Ingénierie et conception numérique, information, média	CRN	Concepteur de Ressources Numériques	Hybride - 3 regroupements dans l'année
		E-Fen	E-Formation et environnements numériques	Hybride - 3 regroupements de 3 jours chacun
		EMI	Éducation aux médias et à l'information	Hybride - 2 regroupements en présentiel (1 regroupement par semestre)
	Conception d'ingénieries didactiques, innovation, conseil	ADIR	Approfondissements Didactiques, Ingénierie, Recherches	Formation hybride - 2 regroupements par an
		COPEDA	Conseil Pédagogique 1 et 2	Hybride - 3 regroupements sur le site de Toulouse
		CIES	Conseil et Ingénierie pour l'Enseignement Supérieur	Hybride - 5 semaines de regroupement en présentiel par année
	École et société inclusive	IDAISI	Ingénierie D'Accompagnement et d'Intervention pour une Société Inclusive	En présentiel (les lundis, mardis et mercredis)
COGEDUC		COgnition, ÉDUcation	Hybride - 3 regroupements dans l'année sur le site de Rodez	

## Mention Pratiques et Ingénierie de la formation

<b>Objectifs professionnels</b>	<p><i>A développer uniquement pour les débouchés hors éducation nationale</i></p> <p>Les parcours de master de la mention Pratiques et Ingénierie de Formation visent à former aux métiers de l'éducation et de la formation : formateur de formateurs ou de professionnels (formation initiale ou continue), responsable et coordinateur pédagogique, consultant en formation, chefs de projets, animateurs territoriaux, etc. Si ses formations ne préparent pas à un concours de l'Éducation Nationale, elles répondent à des besoins de formation en adéquation avec les enjeux contemporains des enseignant-e-s et formateur-trice-s, et s'inscrivent donc pleinement dans les objectifs des 3 autres mentions du champ de formation et de recherche portées par l'INSPE.</p>
<b>Organisation de la formation</b>	<p><i>Structure de la formation, en précisant la part des enseignements du tronc commun et son articulation avec les autres enseignements, ainsi que l'organisation en parcours. Préciser le cas échéant les modalités d'interaction des sites proposant les mêmes parcours.</i></p> <p>L'INSPE Toulouse Occitanie-Pyrénées a choisi de développer une offre de formation comprenant des éléments génériques communs à l'échelle du champ de formation, toutes mentions confondues, tout en tenant compte des spécificités de chacune d'entre elles. Nous retrouvons ainsi des éléments similaires : place de la recherche, articulations aux périodes d'immersion professionnelle, plans de formations constitués de blocs de compétences.</p> <p>Les parcours de master de la mention Pratiques et Ingénierie de Formation s'organisent autour de blocs comprenant plusieurs UE :</p> <p>Quatre blocs communs à l'ensemble des parcours de la Mention Pratique et Ingénierie de la Formation : Recherche, Numérique, Stage/projet professionnel et Langue Vivante Étrangère.</p> <p>Trois à quatre blocs spécifiques caractérisant chacun des parcours.</p> <p>La répartition de ces blocs sur les différents semestres du master permet d'assurer une continuité et une progression dans les contenus de formation.</p> <p>Dans un même champ de formation des parcours sont organisés en Y (un M1 commun et deux M2). C'est le cas pour les parcours :</p> <p>Éducation aux médias et à l'information (M2) – Approfondissements Didactiques, Ingénierie, Recherches (M1 et M2)</p> <p>Enseigner à l'étranger (M2) – DIDActique des Langues dans les Activités Professionnelles (M1 et M2)</p> <p>Conseil et Ingénierie pour l'enseignement supérieur (M2) – Conseil Pédagogique 1 et 2 (M1 et M2)</p>
<b>Modalités d'enseignement</b>	<p><input checked="" type="checkbox"/> présentiel   <input type="checkbox"/> enseignements à distance   <input checked="" type="checkbox"/> hybride</p> <p><input type="checkbox"/> apprentissage   <input type="checkbox"/> formation continue</p> <p>Les horaires et l'organisation de la formation sont adaptés à la diversité des publics.</p>
<b>Formation en langue(s)</b>	<p><i>La reconnaissance européenne des masters MEEF et le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation exigent la maîtrise d'au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).</i></p> <p>L'ensemble des parcours de master comprend au moins une ou deux UE de langue : anglais et espagnol. Les masters du champ Didactique des langues proposent également une formation en FLE.</p>
<b>Place du numérique</b>	<p><i>Formation des étudiants aux nouvelles technologies et à l'usage des outils numériques en activité d'enseignement ; évolution des pratiques pédagogiques.</i></p> <p>La formation au et par le numérique doit préparer les étudiant.e.s à tirer profit des conditions offertes par le numérique dans le cadre de la transformation de leur métier au 21ème siècle. L'objectif de cette formation est de permettre aux étudiant.e.s d'acquérir les compétences du nouveau référentiel des compétences numériques professionnelles. Ce nouveau référentiel est mentionné dans l'article 9 de l'arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 qui fixe le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ». Cette formation prend appui sur les différents référentiels existants (C2i2e, Digcompedu, ... ), elle sera mise en œuvre au sein de deux UE (une en M1, une en M2) bien identifiées pour être la plus homogène possible même si elle intégrera les spécificités disciplinaires, didactiques, ou de métiers de chaque mention et parcours.</p>



## Mention Pratiques et Ingénierie de la formation

	<p>Les différentes unités d'enseignement professionnalisantes visent à développer les compétences numériques spécifiques aux métiers.</p> <p>Les étudiant.e.s sont familiarisés à différentes fonctionnalités de l'ENT qui met à leur disposition des supports de cours, des ressources de formation et favorise les échanges avec les formateurs et entre pairs.</p> <p>Une place est donnée à la communication professionnelle et à l'utilisation des réseaux sociaux.</p>
<p><b>Volume horaire de la formation</b></p>	<p>Les horaires des formations sont regroupées en trois grands types qui correspondent aux types de publics accueillis et à l'organisation pédagogique des parcours de master:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Parcours uniquement en M2 (Enseigner à l'Étranger, Conseil et Ingénierie pour l'Enseignement Supérieur, Éducation aux médias et à l'information) : entre 300 et 400h</li> <li>- Parcours accueillant des publics essentiellement en poste (DIDActique des Langues dans les Activités Professionnelles, Conseil Pédagogique 1 et 2, COGgnition, ÉDUcation) : entre 500 et 600 h</li> <li>- Parcours accueillant des étudiants et des professionnels hors Éducation Nationale (Conception de Ressources Numérique, E-Formation et environnements numériques, Ingénierie D'Accompagnement et d'Intervention pour une Société Inclusive, Approfondissements Didactiques, Ingénierie, Recherches) : entre 700 et 800h</li> </ul>
<p><b>Lieux de la formation</b></p>	<p>Les formations en présentiel ont lieu sur le site Saint-Agne à Toulouse.</p> <p>Les regroupements des formations hybrides ont également lieu sur le site Saint-Agne, hormis le parcours COGEDUC (regroupement sur le site de Rodez).</p>
<p><b>Place de la recherche</b></p>	<p><i>Lien de la formation avec les activités de recherche des établissements partenaires ; mise en œuvre de l'initiation à la recherche et du mémoire dans la formation, en précisant l'articulation entre recherche et professionnalisation.</i></p> <p><i>Les 4 mentions de l'INSPE considèrent la recherche avec une même exigence, comme constitutive du parcours de formation et de professionnalisation des étudiant.e.s et ressource pour le développement professionnel tout au long de la vie. Différentes activités participent de la formation à et par la recherche, que ce soit dans le cadre des enseignements ou au travers de manifestations scientifiques, évènements et diffusions organisées à l'échelle de l'institut ou d'un site de formation. Elles s'appuient à la fois sur la Structure fédérative de Recherche, sur des laboratoires identifiés en fonction des orientations théoriques liées aux champs de métier, sur la place des enseignants chercheurs dans la formation, et sur les acteurs de la recherche des établissements partenaires, que ce soit dans les domaines de spécialité des parcours ou à partir de ressources transversales.</i></p> <p><i>La réalisation du mémoire vise à permettre une prise en compte des différents volets de formation et notamment une articulation avec les périodes de stage et leur préparation. Elle participe aussi de la construction d'une posture réflexive et nourrit l'émergence d'une culture professionnelle éclairée par les références scientifiques. Le mémoire est donc partie prenante de la formation professionnelle et à ce titre fait l'objet d'une évaluation.</i></p> <p>L'ensemble des parcours comprend au moins deux UE recherche par année.</p> <p>Les parcours sont nommément adossés à des laboratoires du site toulousain. Cette formalisation d'un lien a lieu après présentation d'un dossier aux instances du laboratoire.</p> <p>Les laboratoires concernés sont EFTS (Sciences de l'éducation et didactique), CLLE (Sciences du langage et psychologie cognitive), LERASS (Sciences de l'information et de la communication) et LPS-DT (Psychologie sociale), IRIT (recherches en informatique), Octogone-Lordat (neuro-psycholinguistique).</p> <p>Les thématiques scientifiques des mémoires et la collecte des données s'inscrivent dans les champs de métiers des différents parcours.</p> <p>Les étudiants sont informés de la possibilité de poursuite d'étude en thèse.</p>

## Mention Pratiques et Ingénierie de la formation

<p><b>Place des stages et organisation de l'alternance</b></p>	<p><i>Objectifs, modalités, organisation et évaluation des stages ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc.</i></p> <p><i>Les périodes d'immersion professionnelle ont été pensées de manière à s'articuler au mieux avec les autres éléments de la formation, liés aux spécificités disciplinaires, didactiques et professionnelles du parcours et de la mention. Elles visent à offrir un espace de professionnalisation progressive, depuis l'observation jusqu'à la pratique en responsabilité. Elles doivent aussi permettre de rencontrer la culture professionnelle, et engager l'étudiant.e dans la réflexivité tout en nourrissant son initiation à la démarche de recherche.</i></p> <p>Les parcours de master comprennent 2 stages. Le premier en M1 est destiné à la découverte du public, du champ professionnel ou d'autres contextes. Le second s'inscrit dans le projet d'orientation professionnel des étudiants ou de leur évolution professionnelle.</p> <p>Les professionnels peuvent effectuer leur stage sur leur lieu de travail. Une convention sur objectifs spécifiques contractualisée entre les formateurs, l'étudiant et le supérieur hiérarchique ou responsable est alors mise en place.</p> <p>La majorité des parcours offrent la possibilité d'un stage à l'étranger.</p>
<p><b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b></p>	<p><i>Modalités de recrutement, dispositifs de mise à niveau, prise en compte des contrats EAP, passerelles et tout autre dispositif favorisant l'orientation et la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle (notamment pour les étudiants ayant échoué au concours de recrutement).</i></p> <p>Les parcours de la mention recrutent différents types de publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des enseignant.e.s du premier et du second degrés, CPE, en exercice, engagé.e-s ou en voie d'engagement dans une certification CAFFA ou CAFIPEFM, des Enseignant.e-s engagé.e-s dans les fonctions de conseil pédagogique, de formateur.rice.s d'enseignant.e-s., des enseignants spécialisés.</li> <li>- Des étudiants de L3 (notamment des licences Sciences de l'Éducation et de la Formation, Sciences Du Langage, Psychologie, Sociologie, Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, Anthropologie, etc.)</li> <li>- Des salariés issus du secteur hors EN (privé ou public) en reconversion professionnelle, réorientation et/ou complément de formation.</li> <li>- Des étudiants issus des masters MEEF à l'issue de l'année de M1 : mention 1, 2 et 3.</li> </ul> <p>Il est possible d'accéder à la formation par VAE, VA85, de faire valoir des VES. Les équivalences de certification (CAFFA, CAFIPEMF, CAPPEI, CAFFA, CPLDS) et accès sur contrat AED sont étudiées individuellement avec bienveillance.</p>
<p><b>Suivi de l'acquisition de compétences</b></p>	<p><i>Modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant</i></p> <p>Le suivi des compétences acquises des étudiants est évalué sous la forme de contrôle continu. Ce suivi de l'acquisition de compétences revêt différentes formes et donne lieu régulièrement à des présentations orales en présence des pairs.</p> <p>Ce suivi de l'acquisition des compétences fait également l'objet pour certaines UE de l'utilisation d'un portfolio numérique.</p> <p>Les maquettes des différents parcours sont organisées en blocs de compétences comprenant plusieurs unités d'enseignement.</p> <p>Un supplément au diplôme a été mis en place.</p> <p>Les MCC sont publiées et connues des étudiants.</p>
<p><b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b></p>	<p><i>Analyse de l'évolution des effectifs, de la qualité de l'insertion et du devenir des étudiants. Analyse des taux de réussite en fonction du diplôme d'origine des publics.</i></p> <p><i>A l'échelle de l'INSPE sont mobilisés à la fois le service de la scolarité, qui produit un tableau de bord annuel, l'Observatoire de la vie étudiante de l'Université de rattachement très mobilisé sur l'insertion professionnelle.</i></p> <p>Les effectifs ont progressé sur les cinq dernières années et depuis trois ans sont stabilisés autour de 300 étudiants.</p>

## Mention Pratiques et Ingénierie de la formation

	<p>Le service de l'OVE produit des statistiques 30 mois après l'obtention du diplôme. Pour la dernière campagne :</p> <p>Les taux de réussite au diplôme se situent entre 70 et 100 % Les taux d'insertion des étudiants se situent entre 84 et 100 %</p> <p>L'accompagnement des étudiants (tutorat, FAQ en ligne, forum, regroupements, etc.) mis en place a permis d'augmenter le taux de réussite au diplôme.</p> <p>La construction d'un projet professionnel sur les deux années de la formation a favorisé de meilleurs taux d'insertion professionnelle. Celui-ci se mesure également à l'aune de l'évolution professionnelle des salariés qui accèdent à de nouvelles fonctions.</p> <p>Ces différents éléments sont présentés spécifiquement sur la fiche de chacun des parcours.</p>
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

<p><b>Composition de l'équipe pédagogique</b></p>	<p><i>Préciser leur statut et leur établissement ou composante d'appartenance</i></p> <p>Les équipes pédagogiques des parcours sont pluri-catégorielles (EC, 1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré, CPE) et incluent des partenaires institutionnels (personnels du rectorat) ou des acteurs du monde socio-économique. Ces équipes sont présentées dans les différentes fiches spécifiques de chacun des parcours.</p>																																																												
<p><b>Fonctionnement</b></p>	<p><i>Rôle et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle ; modalités de réunion de l'équipe pédagogique, avec et sans la présence des étudiants.</i></p> <p>La mention est sous la responsabilité d'un enseignant chercheur qui participe à l'ensemble des réunions institutionnelles (comité de direction, commission des formations, commission des personnels notamment) de l'INSPE, organise les conseils de mention et de perfectionnement (Ordre Du Jour, Compte Rendu), met en forme, publie et diffuse l'ensemble des documents de travail et institutionnels. Il est l'interlocuteur privilégié des services : service de la scolarité, Service Administratif et de la Vie Universitaire. Chaque parcours de master est coordonné par un binôme comprenant au moins un enseignant chercheur. Chacune des Unités d'Enseignement des différents parcours est sous la responsabilité d'un ou de deux enseignants référents. Au niveau de la mention, six conseils de mention (dont au moins un conseil de perfectionnement) sont programmés dans l'année en coordination avec le calendrier institutionnel général de l'INSPE. Au niveau des parcours, les équipes pédagogiques se réunissent régulièrement au moins quatre fois dans l'année. Ces réunions incluent les étudiants lors des regroupements (masters hybrides) ou en fin de chacun des semestres. Organisation des responsabilités de la mention Pratiques et Ingénierie de Formation</p> <table border="1" data-bbox="443 1238 1406 2033"> <thead> <tr> <th colspan="2">Mention Pratiques et Ingénierie de Formation : Direction</th> <th>Statut</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>Pascal Dupont</td> <td>MCF HDR</td> </tr> <tr> <th colspan="3">Responsables des parcours de master</th> </tr> <tr> <td rowspan="3">ADIR</td> <td>Marie-France Carnus</td> <td>PU</td> </tr> <tr> <td>Pierre Pédèches</td> <td>PRAG</td> </tr> <tr> <td>Julien Cordelois</td> <td>PRAG</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">CIES</td> <td>Sébastien Chaliès</td> <td>PU</td> </tr> <tr> <td>Emmanuelle Brossais</td> <td>PU</td> </tr> <tr> <td>Marie-Pierre Dainèse</td> <td>PREC</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">CRN</td> <td>Claudine Garcia-Debanc</td> <td>PU</td> </tr> <tr> <td>Sébastien Hadj-Cherif</td> <td>PRCE</td> </tr> <tr> <td>Hervé Luga</td> <td>PU</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">DIDALAP</td> <td>Anne-Marie O-Connell</td> <td>PU</td> </tr> <tr> <td>Véronique Hespert</td> <td>PRCE</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">COGEDU</td> <td>Florence Bara</td> <td>MCF</td> </tr> <tr> <td>Pascale Aguirre</td> <td>PREC docteur</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">EE</td> <td>François Maïple</td> <td>PRCE</td> </tr> <tr> <td>Cecilia Gunnarsson</td> <td>MCF</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">E-FEN</td> <td>Jean-Christophe Sakdavong</td> <td>MCF</td> </tr> <tr> <td>Laurent Dorion</td> <td>PRCE</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">EMI</td> <td>Nicole Boubée</td> <td>MCF</td> </tr> <tr> <td>Jean Deilhaes</td> <td>PRCE docteur</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">IDAI SI</td> <td>Florence Savournin</td> <td>MCF</td> </tr> <tr> <td>Pascal Dupont</td> <td>MCF-HDR</td> </tr> </tbody> </table>	Mention Pratiques et Ingénierie de Formation : Direction		Statut		Pascal Dupont	MCF HDR	Responsables des parcours de master			ADIR	Marie-France Carnus	PU	Pierre Pédèches	PRAG	Julien Cordelois	PRAG	CIES	Sébastien Chaliès	PU	Emmanuelle Brossais	PU	Marie-Pierre Dainèse	PREC	CRN	Claudine Garcia-Debanc	PU	Sébastien Hadj-Cherif	PRCE	Hervé Luga	PU	DIDALAP	Anne-Marie O-Connell	PU	Véronique Hespert	PRCE	COGEDU	Florence Bara	MCF	Pascale Aguirre	PREC docteur	EE	François Maïple	PRCE	Cecilia Gunnarsson	MCF	E-FEN	Jean-Christophe Sakdavong	MCF	Laurent Dorion	PRCE	EMI	Nicole Boubée	MCF	Jean Deilhaes	PRCE docteur	IDAI SI	Florence Savournin	MCF	Pascal Dupont	MCF-HDR
Mention Pratiques et Ingénierie de Formation : Direction		Statut																																																											
	Pascal Dupont	MCF HDR																																																											
Responsables des parcours de master																																																													
ADIR	Marie-France Carnus	PU																																																											
	Pierre Pédèches	PRAG																																																											
	Julien Cordelois	PRAG																																																											
CIES	Sébastien Chaliès	PU																																																											
	Emmanuelle Brossais	PU																																																											
	Marie-Pierre Dainèse	PREC																																																											
CRN	Claudine Garcia-Debanc	PU																																																											
	Sébastien Hadj-Cherif	PRCE																																																											
	Hervé Luga	PU																																																											
DIDALAP	Anne-Marie O-Connell	PU																																																											
	Véronique Hespert	PRCE																																																											
COGEDU	Florence Bara	MCF																																																											
	Pascale Aguirre	PREC docteur																																																											
EE	François Maïple	PRCE																																																											
	Cecilia Gunnarsson	MCF																																																											
E-FEN	Jean-Christophe Sakdavong	MCF																																																											
	Laurent Dorion	PRCE																																																											
EMI	Nicole Boubée	MCF																																																											
	Jean Deilhaes	PRCE docteur																																																											
IDAI SI	Florence Savournin	MCF																																																											
	Pascal Dupont	MCF-HDR																																																											

## Partenariats

<b>Partenariat avec une autre (ou d'autres) INSPE</b>	<p>Le périmètre du partenariat est déterminé par les champs de métier dans lesquels s'inscrivent les parcours. Il est appelé à s'agrandir dans les années à venir.</p> <p>Depuis 2016 Convention entre l'INSPE Toulouse O-P et ERASME. Ce partenariat sera reconduit dans le prochain contrat de l'offre d'UT2J. La convention-cadre permettra de favoriser l'accord bilatéral, pédagogique et scientifique entre la mention MEEF 4 et les diplôme d'état de l'EFTS Erasme.</p> <p>Depuis 2017 Convention entre l'INSPE TOP et INTERACTIONS</p> <p>Depuis 2020 Convention entre l'INSPE Toulouse O-P et le Groupe français d'Éducation Nouvelle (GFEN) Convention entre l'INSPE Toulouse O-P et l'Union Française des Centres de Vacances (UFCV) Convention avec la Direction Régionale de l'Éducation Nationale de la province de Battambang (Cambodge). Convention avec l'Université de Pédagogie Nationale de Bogota pour l'accueil d'étudiants de L4 dans le parcours EE.</p>
<b>Internationalisation de la formation</b>	<p><i>Accueil d'étudiants étrangers, envoi d'étudiants à l'étranger, partenariats internationaux, etc.</i></p> <p>Les étudiant.e.s peuvent réaliser des stages à l'étranger. Accueil d'étudiant.e.s étranger.e.s en lien avec le service des relations internationales.</p>

**Annexes autres :**

- Convention de partenariat - toilettage des conventions actuelles - envoi ultérieur
- Cadrage du mémoire - toilettage du cadrage actuel – Cf. *Annexe 6 fiches formation/mentions*

### **Présentation de la culture commune**

Les référentiels de formation mettent en avant la nécessité de former l'ensemble des enseignants du premier et second degré et des conseillers principaux d'éducation à la construction de compétences professionnelles communes (cf ref de compétences). Cette culture commune trouvera son ancrage dans l'articulation entre recherche et praxéologie. Les contenus de formation permettront d'appréhender la professionnalisation dans une visée systémique allant du macro (connaissances du système éducatif et enjeux de l'école inclusive, droits et devoir des fonctionnaires, sociologie de la mixité et des discriminations...) au micro (psychologie des apprentissages, développement de l'enfant et de l'élève...).

Ces éléments de culture commune ont pour ambition la construction de compétences communes, d'une posture professionnelle éthique et déontologique et d'une pratique réflexive. Les éléments de culture commune ne seront pas pensés comme des contenus séparés du reste de la formation mais seront articulés avec les expériences professionnelles de terrain lors des stages et avec les contenus apportés en didactique des disciplines. Cette mise en œuvre de l'enseignement de culture commune s'appuiera sur un aller-retour entre des contenus théoriques et la réalité du terrain permettant de donner une forte cohérence à la formation. Afin de développer une collaboration effective entre les enseignants du premier et du second degré et les conseillers principaux d'éducation, des regroupements interparcours et intermention permettront un travail d'échange et de réflexion sur des situations professionnelles qui nécessitent des connaissances et des compétences précises et variées pour être résolues. L'acquisition des compétences de culture commune sera pensée selon une progression spiralaire qui permettra d'approfondir en M2 les thématiques abordées en M1 (cf tableau détaillé des contenus et de la progression).

La culture commune s'inscrit dans des UE composites et en lien avec la formation à et par la professionnalisation. Ces UE, sur l'ensemble des maquettes, articuleront des contenus propres à la culture commune, des contenus relatifs aux stratégies d'enseignement-apprentissage et des expériences en milieu professionnel (UE 701, 801, 901 et 1001). De plus ces éléments de formation seront rediscutés et réanalysés dans les enseignements disciplinaires propres à chaque parcours et en fonction des contextes d'enseignement des premier et second degrés.

La co-construction des enseignements de culture commune en équipe plurielle (enseignants-chercheurs, PRAG, PRCE, PREC) permettra une approche plus intégrée de la formation des enseignants et conseillers principaux d'éducation.

Les enseignements de culture commune permettront de répondre aux attentes institutionnelles liées à la fonction et de s'adapter aux différents contextes et publics.

Les enseignements relatifs :

- **aux valeurs de République et la Laïcité** seront conçus et cordonnés par des chercheurs (dont des enseignants chercheurs spécialisés en droit) et formateurs reconnus comme experts tant au niveau académique que national. Ils sont dotés de 12 heures spécifiques.
- **à l'école inclusive** seront portés par des chercheurs et des enseignants spécialisés. Ils sont dotés de 12h spécifiques.
- **à l'égalité filles-garçons** sont dotés de 9h et seront abordés dans différentes thématiques telles que les inégalités solaires, l'orientation, l'évaluation...

Chaque semestre les contenus des différentes thématiques abordées devront être réutilisés pour analyser des situations professionnelles complexes. Ces moments de formation se réaliseront en groupes intermention et interparcours afin de participer à une véritable construction d'une culture commune.

Tableau

Semestre	Elements de formations	Volume Horaire
S7	Valeurs de la république et laïcité	4
	Inégalités à l'école (sociologie de l'école)	4
	Psychologie de l'enfant et de l'adolescent	4
	Théories pédagogiques (transmission, construction, travail de groupe... )- histoire de l'éducation	4
	Violence (dont violences sexistes et sexuelles), maltraitance, harcèlement (repérage et procédures de signalement) - qualité de vie à l'école - discrimination	4
	Ecole inclusive (connaissance des élèves à BEP)	4
	TD d'application interparcours/intermention	4
S8	Valeurs de la république et laïcité	4
	Enjeux et modalités de l'évaluation - adaptation de l'évaluation aux EBEP - prise en compte de l'égalité fille/garçon	4
	Connaissances sur le système éducatif (enjeux, fonctionnement, résultats et performances, socle commun, les différents conseils)	4
	Communication, coopération et partenariats (avec les familles, les équipes, les intervenants extérieurs)	4
	Ecole inclusive (Histoire, Enjeux, outils et modalités de scolarisation)	4
	Education à (développement durable, santé, citoyenneté...)	4
	TD d'application interparcours/intermention	4
S9	Inégalités à l'école (sociale, genre, culturelle)	4
	Processus d'apprentissage des élèves (mémoire, attention) - motivation et SEP - développement typique et atypique - adaptation pédagogique - accessibilité pédagogique	6
	Conduite de classe : autorité - relations enseignants/élèves - posture enseignant (dont corps et voix)	6
	Orientation: accompagnement, répercussion sur l'élève, parcours de scolarisation des EBEP, communication avec les parents, égalité des sexes dans le processus d'orientation	4
	TD d'application interparcours/intermention	4
S10	Droits et devoirs du fonctionnaire (entrée juridique et réglementaire)	4
	Conduite de classe : prise en compte de l'hétérogénéité- prévenir les pratiques différenciées selon le genre - laïcité et valeurs de la république	4
	Communication, coopération et partenariats (avec les familles, les équipes, les intervenants extérieurs)	4
	TD d'application interparcours/intermention	4
Culture commune		96